



HAL
open science

Théories et méthodes de la recherche 1 : UE 702-EC2, Recherche et intervention 1

Jean-Marie Seca

► **To cite this version:**

Jean-Marie Seca. Théories et méthodes de la recherche 1 : UE 702-EC2, Recherche et intervention 1 : Master 1 de sociologie : année universitaire 2023 / 2024. Master. Analyse de contenu, des discours et pratiques sociales, Nancy, France. 2023, pp.98. hal-02992466v6

HAL Id: hal-02992466

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02992466v6>

Submitted on 6 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Seca J.-M. : Théories et méthodes de la recherche 1 : UE 702-EC2, Recherche et intervention 1 (12h CM sur 24h) (Master 1 de sociologie) : année universitaire 2023 / 2024

(Enseignement délivré au département de sociologie de Nancy, UFR SHS-Nancy, Université de Lorraine). Ce texte est nécessairement imparfait et doit être pris comme un *working paper* et un ensemble des notes de cours et non comme un ouvrage définitif.

Table des matières

Introduction : présentation du cours magistral : titre général : <i>Analyse de contenu, des discours et pratiques sociales</i>	3
Chapitre 1 : Modèles de la communication et de l'activité linguistique	4
1.1. Communication et approche linéaire/quantitative de la langue	9
1.2. Les critiques de l'approche formaliste et quantitative de la linguistique	12
1.3. Les linguistiques de l'énonciation	15
1.4. Un modèle psychosociologique de la communication ?	17
1.5. L'approche pragmatique de la langue : parole, actes de langage, notion d'implicite conversationnel	20
1.6. Description de l'enchaînement interlocutoire : précision sur les caractéristiques des interlocuteurs : Exemple d'un dialogue comme jeu à quatre rôles (Ghiglione, <i>op. cit.</i>)	22
1.7. L'ethnographie de la communication et l'anthropologie des pratiques langagières	24
Conclusion du chapitre 1	25
Chapitre 2 : Les méthodes d'analyse de contenu	27
2.1. Le problème de l'interférence enquêteur (préjugement)/enquêté (ses dires), de l'inférence et de la fidélité descriptive d'une analyse de contenu	28
2.1.1. Essayer de faire du strict <i>but de description synthétique</i> d'un corpus, le premier objectif d'une analyse de contenu	32
2.1.2. L'analyse de contenu <i>présuppose la recherche d'un sens caché, implicite, latent, inédit</i> d'un message	33
2.1.3. Vu ce qui est dit en point 2.1.2., l'analyse de contenu implique l' <i>activation d'une lecture non profane</i> , sortant de la perception immédiate dite « naturelle » d'un objet ou d'un phénomène	34
2.1.4. Une interprétation interlinguistique ?	35
2.1.5. L'analyse de contenu implique de catégoriser pour mieux résumer	37
2.2. Qu'est-ce qu'un contenu, par exemple, dans une enquête par entretien ?	38
2.2.1. L'analyse de contenu au début et en fin de parcours d'enquête ?	38
2.2.2. Commentaire sur la logique de la découverte et de l'exploration des approches qualitatives	39
2.2.3. Le contenu et ses conditions de productions de l'énonciation	41
2.2.4. En conséquence, on peut définir plusieurs buts à l'analyse de contenu	42
2.3. Types d'analyse de contenu : thématique, de l'énonciation, de l'expression, des relations, lexicographiques	45
2.3.1. L'analyse thématique (voir texte sur ARCHE : Ghiglione Rodolphe <i>et al.</i> , 1980, <i>Manuel d'analyse de contenu</i> , Paris, Armand Colin, chapitre 3 : pp. 51-81)	45

2.3.2.	L'analyse de l'énonciation (AE)	53
2.3.3.	L'analyse de l'expression (AEx) : Bardin <i>op. cit.</i> , chapitres V de la partie 4 du livre	55
2.3.4.	L'analyse des relations (voir Bardin, <i>op. cit.</i> , chapitre VI de la partie 4)	56
2.3.5.	L'approche lexicographique ou textométrique (ou logométrique) : présentation succincte	59
	Conclusion du chapitre 2	62
Chapitre 3 : De la progressivité de la construction des catégories au moteur narratif		64
3.1.	Lien entre l'analyse de contenu et la théorie ancrée : l'approche progressive dans l'analyse thématique et la progressivité dialectique de la <i>grounded theory</i>	65
3.1.1.	Implication et distanciation : les deux faces d'une même médaille ou deux temps de travail à maintenir ?	65
3.1.2.	Épistémologie et pragmatique de l'interprétation, selon Sperber	69
3.2.	L'approche narrative : récits, mythes, discours et sémiologie (de Roland Barthes à Algirdas Julien Greimas) : éléments d'information	77
3.2.1.	Récit de vie et socio-anthropologie de la narrativité	77
3.2.2.	La posture structurale : une nécessité face à la prolifération des contenus et des monographies	84
3.2.3.	Le triptyque de l'analyse sémiotique et narrative : les fonctions, l'action et les types de discours	87
3.2.3.1.	Les fonctions ou unités de contenu en analyse du discours	88
3.2.3.2.	Les actions et le modèle actanciel	89
3.2.3.3.	La communication narrative	92
4. En conclusion générale de ce cours		97

Introduction : présentation du cours magistral : titre général : *Analyse de contenu, des discours et pratiques sociales*

Nom de l'enseignement : Théories et méthodes de la recherche 1, UE 702 - EC2, Recherche et intervention 1 (24h CM)

Résumé de l'enseignement de Jean-Marie Seca (24h CM) : *Analyse de contenu, des discours et pratiques sociales*

L'étude du langage (parole, langue, discours, autonomie relative du champ linguistique) dans ses rapports complexes avec les pratiques sociales permet de cadrer épistémologiquement le contenu de cet enseignement (Bornand et Leguy, 2013). On cherchera ensuite à comprendre quelles stratégies on peut adopter face un texte transcrit, un corpus prélevé dans des ensembles de données secondaires, des données d'enquête ou d'observation. Les techniques et méthodes d'analyse de contenu (thématiques, lexicographiques, pragmatiques, énonciatives, sémiotiques, théorie ancrée, ethnographie du langage, pragmatique, etc.) seront présentées afin d'en décrire les avantages et les limites (Bardin, 1977 ; Ghiglione et al., 1980). Un complément, dans le chapitre 3, concerne la compréhension des liens entre analyse de contenu et théorie ancrée. Sera aussi approfondie la place de l'analyse du discours, des récits et de l'approche sémiologique en sciences sociales. Une partie de l'enseignement sera consacrée à la notion de citation et à son usage à la fois intellectuel, scientifique et pédagogique. Dans l'ensemble, ce cours a pour but de porter un regard critique sur les liens entre les données qualitatives ou de langage, objets de recherche des sociologues, d'une part, et les postures méthodologiques ou épistémologiques, adoptées, plus ou moins consciemment, de l'autre.

Références bibliographiques

Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.

Barthes Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, 1966, p. 1; doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1113>; https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_8_1_1113.

Becker Howard, *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte (1^{re} édition en langue anglaise : 1988), 2002.

Bornand Sandra et Leguy Cécile, *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 2013.

Bourdieu Pierre « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, n°34, 1977, pp. 17-34.

Chabrol Claude (éd.). *Sémiologie narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973.

Ghiglione Rodolphe et al., *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, 1980.

Sarfati Georges-Élia, *Linguistique. Initiation aux grandes théories*, Paris, Armand Colin, 2003.

Chapitre 1 : Modèles de la communication et de l'activité linguistique

Le langage est couramment inclus dans le champ étendu « *des activités de communication et d'interaction fonctionnelle et sociale* ». À certains égards, selon les contextes écosystémiques et climatiques (les difficultés engendrant des formes plus fortes de collaboration et de regroupement humain), l'activité langagière résulte des nécessités biosociales et plus largement économiques, politiques et de coopération/compétition/concurrence dans des ensembles sociaux. Toute langue est probablement déterminée par les contraintes et l'évolution des modes de production sociaux, culturels, techniques et économiques. Il y a environ cinq à sept millions d'années, datation envisagée pour le DAC¹ ou « *dernier ancêtre commun* », entre les hominiens et les grands singes, à partir du fossile Toumaï ou *Sahel-anthropus tchadensis*, découvert au Tchad en 2001, le long processus d'homination débute aboutissant aux premiers pas de l'*Homo Sapiens*. L'homme préhistorique est issu des hominidés (*clade monophylétique*) renvoyant à une catégorie, qualifiée de « famille », désignant un ensemble de primates de genre *homo* (*homo pan, homo homo, hominina...*), et incluant des grands singes dont le chimpanzé, l'orang-outan, le gorille, etc. On a ainsi catégorisé différents types de DAC. Il y a le DAC du moment de l'émergence de l'*Homo sapiens*, il y a plus de 400 000 à 300 000 ans : une divergence entre l'*Homo neanderthalensis* et l'*Homo sapiens* s'est déroulée à partir de la variante *Homo heidelbergensis*. On a aussi conceptualisé le DAC de tous les êtres vivants (il y a environ 6 milliards d'années), etc. Il y a 300 000 ans, une augmentation du volume crânien se déroule progressivement, accompagnée d'une transformation de sa structure, de la réduction de la denture et de prognathisme, de descente du larynx favorisant le langage articulé, d'une transformation du tube digestif et d'indices de néoténie : pilosité réduite, fragilité dermique, adaptabilité aux habitats.

Certaines expertises récentes de linguistique historique² permettent d'envisager que les premières formes de vocalisation contrastées auraient pu avoir lieu, il y a vingt millions d'années, lorsque notre DAC vivait avec les grands singes.

Selon Jean-Louis Poë, chercheur à l'Université Grenoble-Alpes qui, depuis vingt ans, se penche sur la question, « *on ne peut pas dire que les babouins parlent. Ils émettent des vocalisations qui ressemblent beaucoup à des voyelles. Mais il faudrait encore qu'ils combinent ces cinq voyelles.* »

¹ Picq Pascal, « À l'ouest d'*Homo sapiens* », *Pour la Sciences*, 30 novembre 1999 : <https://www.pourlascience.fr/sd/paleontologie-humaine/a-louest-dihomo-sapiens-i-3863.php#:~:text=Nos%20deux%20esp%C3%A8ces%20auraient%20diverg%C3%A9,Ouest%20de%20l'Eurasie>. Un DAC est organisme parent hypothétique le plus proche dans le temps des dites espèces.

² GIPSA-Lab (Université de Grenoble-Alpes/Grenoble INP) et Laboratoire de psychologie cognitive (CNRS/ Aix-Marseille Université), Université d'Alabama (États-Unis), Laboratoire d'anatomie de l'Université de Montpellier, Laboratoire de phonétique de l'Université du Québec, CRBLM de Montréal (Canada) Laboratoire d'Histoire naturelle de l'Homme préhistorique (CNRS/Muséum national d'histoire naturelle / UPVD) : un article datant de 2017 : Boë Jean-Louis et al., « Evidence of a Vocalic Proto-System in the Baboon (*Papio papio*) Suggests Pre-Hominin Speech Precursors », *PLoS ONE*, 12(1) janvier, 2017.

Or, ils n'en combinent que deux. Par exemple, pour prononcer [wahou]. Il faudrait qu'ils émettent des consonnes aussi. On en est encore loin. C'est un début, un protosystème³... ».

L'accès à la station debout, à la bipédie (il y a 3,2 millions d'années : cf. découverte du fossile Lucy ; voire il y a 3,3 millions d'années⁴) et à l'invention-transmission des techniques de fabrication d'outils est une phase fondatrice de ce changement, avec l'apparition de l'*Homo habilis*, en Afrique de l'Est, il y a environ 2 à 3 millions d'années. Cette phase est caractérisée par le positionnement bas du larynx dans l'évolution des espèces. La transformation de la structure osseuse des membres inférieurs, de la colonne vertébrale, du plan nuchal, du crâne et un usage plus fréquent des mains, pour la communication gestuelle, accompagnent la phonation dans des finalités instrumentales fonctionnelles en favorisant les échanges, lors des phases de chasse collective, par exemple.

Claude Hagège propose le schéma d'analyse hypothétique suivant concernant le lien « geste-phonation » à l'époque des grandes migrations de l'*Homo habilis* puis de l'*Homo sapiens* et de l'*Homo neanderthalensis* :

« On peut s'expliquer que, parmi les récepteurs à distance, ce soit finalement l'ouïe qui l'ait emporté sur la vue, et que le caractère vocal-auditif (émetteur-récepteur) du langage humain ait pris le pas sur son caractère visuel. En effet, ce dernier caractère n'est pas exploitable en permanence, puisque les gestes ne sont guère, voire pas du tout, perceptibles quand il fait nuit. En sorte que le signifiant gestuel (même si son rôle, probablement antérieur à celui du signifiant sonore, a pu longtemps s'associer à lui et demeure, avec des variations d'une culture à l'autre, tout aussi présent aujourd'hui) était écarté de l'avant-scène par les contraintes mêmes du monde physique. En outre, à condition que la distance ne soit pas trop grande, un écran total (séparation, relief, accident naturel, etc.), s'il fait obstacle à la vue, n'empêche pas l'audition⁵ ».

L'ensemble de ces changements a conduit graduellement au perfectionnement de l'expression vocalisée parallèlement à la structuration du néocortex qui se traduit notamment par un changement de la disposition du crâne et l'apparition de l'aire de Broca spécialisée dans le langage. Ainsi, la vocalisation s'est peu à peu sophistiquée. Ces questions et ces débats sur l'hominisation et la naissance de la phonation sont d'une forte complexité. Par exemple, l'hypothèse de la *néoténie* humaine serait peut-être une des conditions de l'activité langagière. Le postulat d'une spécificité génétique des hominidés en est une autre car même si le babouin émet des voyelles, l'articulation avec

³ Tiré de : Cerinsek Patricia, « Origines du langage : le pavé dans la mare de chercheurs grenoblois », Place Gre'Net, 17 janvier 2017 : <https://www.placegrenet.fr/2017/01/17/origines-du-langage-le-pave-dans-la-mare-de-chercheurs-grenoblois/118811>.

⁴ Harmand Sonia *et al*, « 3.3-million-year-old stone tools from Lomekwi 3, West Turkana, Kenya », *Nature*, n° 521, 2015, pp. 310-315.

⁵ Hagège Claude, *L'Homme de parole. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, 1985, emplacement Kindle ou ek. 296.

des consonnes lui est impossible⁶. Complémentairement, la langue, comme système articulé de signes conventionnellement définis, les lexiques et la grammaire forment des supports de développement des représentations sociales⁷, des formes symboliques et techniques d'interaction et de coopération/compétition interhumaine. Enfin, n'oublions pas que Ferdinand de Saussure a construit, de façon similaire à Émile Durkheim et à sa sociologie, une définition de la langue comme système, objectivé, structurellement décrit.

Avant d'approfondir l'aspect strictement linguistique, revenons au terme « *communiquer* ». Les mots « *communiquer* » et « *communication* » apparaissent, dans la langue française, durant la seconde moitié du XIV^e siècle, dans le sens de « participer » (proche du latin « *communicare* » signifiant « *mettre en commun, être en relation* »). Y est associée parallèlement la signification assez proche de « *communiel* » et « *fusionnel* » (« *union des corps* » par exemple) : « *Communier* » et « *communion* » (X^e/XII^e siècle). De la signification : « *partager à deux ou à plusieurs* », on passe ensuite à celle : « *faire partage d'une nouvelle* » (XVI^e siècle). Puis, la sémantique évolue (« *transmettre une maladie* », « *magnétiser* », « *les tubes communicants* ») pour cristalliser la dénotation plus contemporaine de « *transmission* », suivant ainsi l'évolution des découvertes scientifiques, des modes de transports et des techniques d'information. Il est d'usage, dans les introductions à la l'étude des conduites langagières⁸, d'inclure la langue et la parole dans un chapitre plus global sur la communication. Cette dernière peut comprendre aussi bien la communication animale, comme les codes d'interactions entre abeilles, d'autres échanges collectifs entre animaux, comme entre les dauphins ou les loups, ou désigner ceux biochimiques, entre organes ou fonctions biologiques, dans le système corporel : la circulation de l'information et la réduction de l'entropie s'appliquent aussi à l'activité bioénergétique ou aux écosystèmes plus globaux. La communication peut donc se référer aux lois de la thermodynamique⁹ ou électromagnétiques de transmission de l'information dans l'espace avec ou sans fil, ou en anthropologie pour décrire les règles d'échange matrimonial et de la parenté. Claude Lévi-Strauss s'est fortement inspiré des lois de la cybernétique et de la communication dans son approche de l'anthropologie. Cette

⁶ Pour plus d'information et l'exploration des différentes hypothèses possibles sur l'origine de l'activité phonatoire et du langage, lire : Moscovici Serge, *La Société contre nature*, Paris, UGE, 1972 (revu et corrigé en 1994) ; Rastier François, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 2010 (chapitre IX). Durin Jean, « Hominisation. Base articulatoire », *Revue des études slaves*, vol. 55, n° 1, 1983. *Communications de la délégation française au IX^e Congrès international des slavistes* (Kiev, 7-14 septembre 1983) pp. 7-25 ; Jucquois Guy, « Langage et communication chez les hominidés », *Diogène*, n° 214/2, 2006, pp. 71-94 : DOI 10.3917/dio.214.0071 ; Morin Edgar et Piattelli-Palmarini Massimo, *L'Unité de l'Homme* (trois tomes), Paris, Le Seuil 1974. Dessalles Jean-Louis, Picq Pascal et Victorri Bernard, *Les Origines du langage*, Paris, Le Pommier / Cité des Sciences et de l'Industrie, 2010. Voir aussi les recherches récentes citées dans les notes 2 et 3.

⁷ Harré Rom, « Grammaire et lexiques, vecteurs des représentations sociales », in Denise Jodelet (éd), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, pp. 131-151.

⁸ Bornand Sandra et Leguy Cécile, *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 2013, pp. 42-70.

Lohisse Jean, *Les Systèmes de communication. Approches socio-anthropologique*, Paris, A. Colin, 1998.

⁹ Escarpit Robert, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 1976.

inclusion des objets physiques, idéels et sociaux, quels qu'ils soient, dans un tout communicationnel pose néanmoins un problème. En effet, si l'on suit une telle orientation, le langage y perd son statut spécifique pour devenir un *appendice des systèmes*, gouvernées par les lois plus générales de la cybernétique, de la physique et de l'économie politique. Tout ce qui concerne l'imaginaire, les récits, les biographies, les représentations ou l'identification des humains à des situations fictives ou surnaturelles deviendrait des conséquences, des scories ou des effets d'un système social ou économique. Cette extension et cette généralité du mot « *communication* » demeure donc problématique.

« *Communication. Terme irritant : c'est un invraisemblable fourre-tout, où l'on trouve des trains et des autobus, des télégraphes et des chaînes de télévision, des petits groupes de rencontre, des vases, des écluses, et, bien entendu, une colonie de raton-laveurs, puisque les animaux communiquent comme chacun sait, depuis Lorenz, Tinbergen et Von Frisch*¹⁰. »

Cette aporie doit nous inciter, dans ce cours, à mieux préciser les notions comme celles de *langage*, de *langue* et de *parole*. La notion de langage est souvent perçue comme synonyme de langue. Mais il s'agit d'une faculté humaine plus vaste que la langue parlée. Elle englobe de nombreux autres systèmes de signes visant une communication instrumentale, symbolique ou expressive, comme les codes et programmations en informatique ou les partitions en musique, notamment. Le langage mathématique ou les processus cognitifs en font partie. Quant à la *langue*, elle désigne un *système conventionnellement et collectivement institué*, formel d'origine sociale. Ce dispositif inclut les activités de la parole qui l'enrichissent. Selon Saussure, la langue est un objet spécifiquement défini et observé dans les « faits de langage ». En tant que système, elle ne dépend pas de l'individu car ce dernier ne peut la créer à lui tout seul bien qu'il prenne part à son élaboration avec d'autres par l'exercice de la parole. La langue est donc externe à chaque individu et elle n'existe que par un contrat social entre les membres d'une communauté. La langue est essentiellement collective. La parole est individuelle et accidentelle. Cependant, Saussure insistait pour dire qu'il existe à la fois une linguistique de la langue (étudiant l'aspect oral, psychique et social, indépendant de l'individu) et une linguistique de la parole¹¹ (renvoyant à la phonation individuelle et à la psycho-physique). Il n'avait pas vu que la parole permet aussi de recréer et réactiver la langue à chaque conversation.

Toute langue est un système fondé sur l'économie cognitive (peu de signes pour une infinité de situations à énoncer) et sur l'ambiguïté. Elle renvoie à une *double articulation des énoncés linguistiques*¹² : la *première* décrit le fait que tout énoncé est fondé sur l'existence de *monèmes*, définis

¹⁰ Winkin Yves, *La Nouvelle communication*, Paris, Le Seuil, 1981, p. 13.

¹¹ Sarfati Georges-Élia, *Linguistique. Initiation aux grandes théories*, Paris, Armand Colin, 2003, ek. 1685.

¹² Martinet André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1968. Martinet André, *La Linguistique synchronique*, Paris, PUF, 1965.

comme des entités minimales porteuses de sens. Les monèmes sont à deux faces, renvoyant à un *signifiant* (forme vocale) et à un signifié (sens), comme les deux côtés d'une même pièce de monnaie. L'intérêt de cette première articulation de la langue est qu'à partir de quelques milliers de monèmes (« pierre », « soleil », « courir », « froid », « demain », « plus tard », etc.), on peut produire une infinité d'énoncés linguistiques, de phrases, de textes impliquant des objectifs variés. Martinet (*op. cit.*) définit différents types de monèmes : les *monèmes autonomes* (adverbes par exemple pouvant être placés n'importe où dans une phrase : comme « maintenant »), ceux *dépendants* (liés à leur place dans une phrase, comme les verbes ou les pronoms), les *monèmes fonctionnels* (permettant la liaison entre monèmes : conjonctions de coordination ou de subordination), les *monèmes lexicaux* ou *lexèmes* étant des entités ouvertes et illimitées (unité minimale de sens réduit à son radical : noms, adjectifs, verbes, adverbes) et les *morphèmes* ou *monèmes grammaticaux* (n'impliquant pas un référentiel précis mais complétant les lexèmes : exemple les déclinaisons dans les marques de conjugaison). Ces mêmes énoncés linguistiques présupposent aussi une *seconde articulation* : celle des unités de son (ou phonèmes) qui n'ont en eux-mêmes aucun sens mais qui contribuent à l'émergence du sens (présent dans un monème) dans la première articulation. Ces phonèmes permettent, en se combinant, de différencier et de nuancer les monèmes entre eux par des intonations notamment et d'autres procédés locutoires. Les phonèmes sont eux aussi fondés sur un principe d'économie cognitive car à partir d'une trentaine d'entre eux (en moyenne) (et trente-six en français), toute langue humaine peut permettre à ses locuteurs de produire une très grande diversité d'énoncés, de phrases et de propos.

« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre¹³ ».

Les rapports entre l'unité des monèmes et celle des phonèmes (en nombre réduit) varie selon les langues et les idiomes locaux.

Une langue est aussi un système qui évolue grâce aux interactions et aux innovations des sujets parlants qui utilisent ce dispositif et ses signes vocaux, sémantiques, gestuels (articulés au verbal). Elle permet à une communauté de s'identifier à une entité supra-ordonnée (le territoire, la tribu, la nation, la république, la région, la ville, le quartier, etc.). La langue est aussi changée progressivement par l'apport progressif d'éléments nouveaux venant d'autres zones

¹³ Martinet, *op. cit.*, 1968, pp. 20-21.

linguistiques¹⁴, de pratiques spécifiques (par exemple professionnelles) ou d'innovations diverses, tant scientifiques que liées aux minorités (argots ou exigences d'égalitarisme statutaire de genre, lié à l'écriture inclusive, par exemple).

1.1. Communication et approche linéaire/quantitative de la langue

Décrivons maintenant l'approche mécaniste et structurale de la communication qui a servi de modèle aux premières schématisations de la langue, de Ferdinand de Saussure qui a publié son *Cours de linguistique générale*, en 1915 à Roman Jakobson. Nous reparlerons ensuite de la question de la place de la parole dans l'analyse de contenu et de l'échange conversationnel.

Deux dates marquent l'histoire des théories et pratiques de la communication, selon Philippe Breton¹⁵ ou Winkin (*op. cit.*) :

➤ 1948 : Norbert Wiener publie *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and Machine* (Cambridge, MIT.)

➤ 1949 : un élève de Wiener, Claude Shannon, éditant, avec Warren Weaver, *The Mathematical Theory of Communication* (Urbana, The University of Illinois Press).

Wiener a notamment formalisé l'utilité du *principe de rétroaction* (ou *feed-back*) dans un but de perfectionnement du téléguidage de fusées. La cybernétique est, selon lui, la *science du pilotage* (du grec « *kubernetes* » = « *pilote* » ou « *gouvernail* »). Il reprend l'approche systémique, développée par Saussure, en l'appliquant à la communication, tant chez l'humain, l'animal ou la machine. Un système peut être entendu mathématiquement comme un « *complexe d'éléments en interaction non aléatoire* ». Ludwig von Bertalanffy¹⁶, un biologiste, avait aussi conceptualisé, dès 1937, cette approche en approfondissant les composantes de la systémique, de la robotique et de la cybernétique et en en proposant une application à la biologie, à la physique et aux sciences de la société. Shannon et Weaver ont, quant à eux et notamment, axiomatisé la notion de *linéarité de la communication* dans le fameux schéma qui a tant servi depuis cette époque¹⁷. Quelles sont les caractéristiques de ce modèle linéaire ? On peut en relever quatre : *fonctionnalité*, *quantification / mathématisation*, *formalisation* et *exportation/application vers les sciences sociales*.

¹⁴ Hagège Claude, *L'Homme de parole... op. cit.*

¹⁵ Breton Philippe, *L'Utopie de la communication*, Paris, La Découverte, 1992.

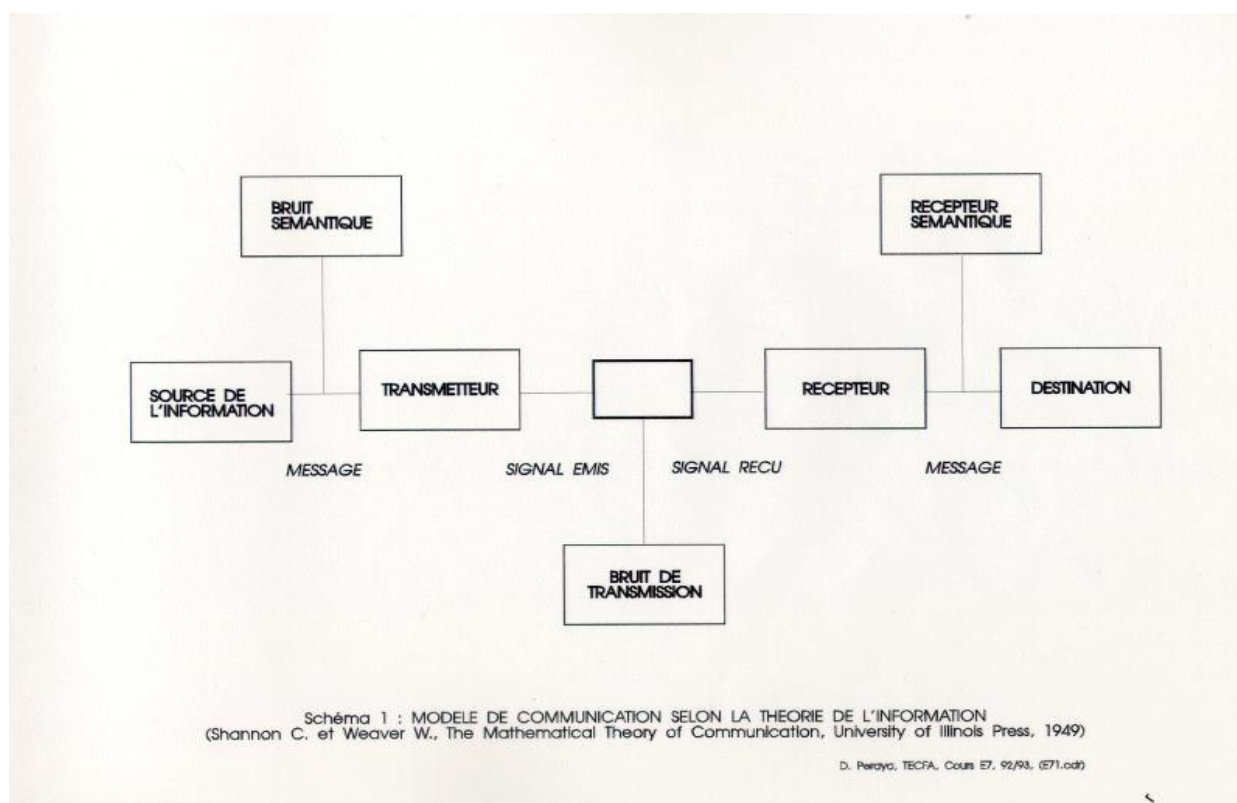
¹⁶ Ludwig von Bertalanffy, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1973 (1^{re} éd. en langue anglaise : 1968).

¹⁷ cf. Escarpit Robert, 1976, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, pp. 7-42

Shannon Claude Elwood et Weaver Warren, *The mathematical Theory of Communication*, Urbana, The University of Illinois Press, 1949.

Wiener Norbert, *Cybernetics, or control and Communication in the Animal and Machine*, Cambridge, MIT, 1948.

Schéma canonique et linéaire de la communication



Comme Wiener, avec son projet de téléguidage de fusées, Shannon travaillait pour la société Bell Telephone dans une optique strictement technique et d'efficacité de la transmission d'information. Il a construit un modèle mathématique favorisant le calcul de la *meilleure transmission possible* de l'information, conformément à une première sémantique (« *transmission* ») du mot « *communication* », qui s'est généralisée depuis la fin du XVII^e siècle. Le message, tel qu'il est pensé alors, est celui effectivement diffusé à travers un câble téléphonique. Ce contenu est alors proposé par une source humaine d'information, au moyen d'un transmetteur technique. Il est acheminé *via* un *canal*, puis vers un *récepteur technique*, à l'attention d'une *cible* ou *destinataire* humain, lui aussi. L'appareil récepteur sera utilisé par un destinataire du même message ou contenu. Le but de toute cette formalisation est de théoriser comment on peut assurer la *fidélité quantitative* du message originel dans le cadre de sa diffusion technique. Le codage mathématique de l'information et la notion de « *bruit* » (grésillement de la ligne, déperdition quantitative d'information, mais aussi ses parasitages sémantiques) constituent des éléments à prendre en considération lors de la résolution de ce problème de fidélité quantitative. L'information est pensée comme une valeur statistique et quantitative abstraite (une suite binaire de 0 et de 1). Comme dans tout système informatisé, l'information est considérée comme indépendante du *contenu* et du *sens*, élaborés par la source et reçus par la cible (ou destinataire). Communiquer signifie alors, et d'une certaine manière, « *réduire le niveau de bruit, de déperdition et le degré d'incertitude*

d'une information (donc son équiprobabilité) et proposer une fidélité quantitative du contenu à acheminer vers un destinataire ».

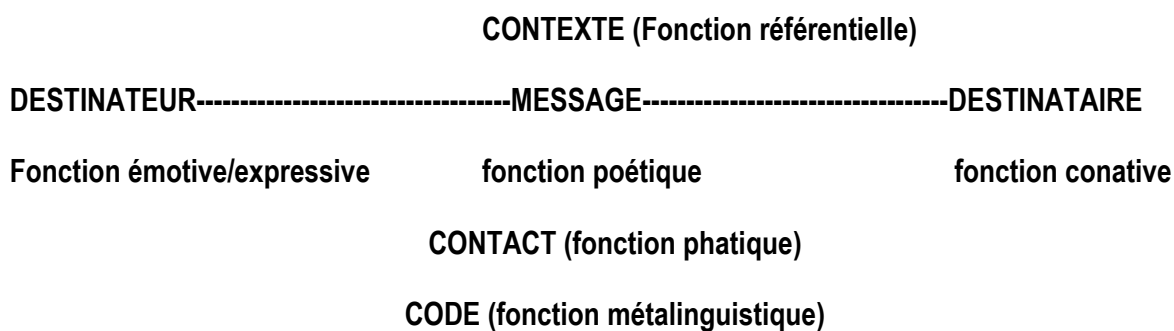
On assiste donc durant la phase de réflexion structuraliste sur la communication à la mise en œuvre du modèle cybernétique/quantitatif¹⁸. Quels sont les buts des techniques de communication, selon les approches de Shannon *et al.* ?

- a. *Réduction de l'entropie*. L'entropie correspond au degré le plus élevé de désordre, donc à une équiprobabilité d'existence d'une information par rapport à d'autres possibles, dans un système. L'entropie d'un corps est, par exemple, la décomposition liée à la mort. Communiquer implique donc de réduire l'entropie (par le contraire de l'entropie, donc par la *neg-entropie*). L'équiprobabilité de l'information est alors minimisée. Il y a moins de désordre informationnel (soit en enlevant, soit en rajoutant de l'information) ;
- b. Conséquemment, le fait de communiquer présuppose l'existence d'un *ordre* entre les éléments constituant le message et la prise en compte des règles de la transmission : production d'un *code* ou *lexique commun*, prévisibilité, pertinence ;
- c. Il faut alors prévoir une *résistance au bruit* du signifiant ou *contenu transmis* de l'information (facilité de codage, vitesse de transmission ; fiabilité des technologies) ;
- d. Communiquer correctement implique la construction d'un *message optimal*, équilibrant le *principe d'originalité* et celui de *redondance*. Le principe d'originalité implique des chances faibles d'occurrences d'une information (originalité et donc nouveauté, apportant un feedback positif ou négatif). La redondance implique au contraire la répétition de la même information, sa fréquence, favorisant ainsi sa transmission et son acheminement, son inscription dans une séquence plausible, prévisible pour faciliter sa compréhension et son décodage. Une communication optimale devrait combiner « *originalité* » et « *redondance* ».
- e. Une bonne communication implique, par ailleurs, un contrôle des *connotations* et des *dénotations* par la source et la cible humaines. On observe psychosociologiquement l'existence d'une polysémie pour certains mots ou énoncés, d'une pluralité de valeurs dans les groupes sociaux, d'une variabilité des esthétiques et donc de la nécessité d'explicitation des points de vue afin de désambiguïser ou non certains contenus transmis ou certains contextes de communication, etc. ;
- f. L'acte de communication présuppose enfin une utilisation de la *fonction de rétroaction* par la source et la cible humaines. L'usage du *feedback* est lié aussi au *métalangage* qui implique une faculté cognitive unique : communiquer sur ce que l'on est en train de communiquer et commenter des commentaires.

¹⁸ Escarpit Robert, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 1976.

En psychologie, psychosociologie, linguistique, anthropologie, psychiatrie, informatique, sciences physiques, sociologie, mathématiques, on assiste à une diffusion importante de ce schéma linéaire et donc de cette approche quantitative de la communication.

Exemple : L'approche de Roman Jakobson en linguistique qui s'en inspire clairement. Mais il ne s'agit pas de la seule. On peut faire une claire analogie entre le modèle de Shannon et Weaver et celui de Roman Jakobson¹⁹, ci-dessous :



Cependant, Jakobson introduit l'idée que les individus contribuent au système linguistique par la parole et qu'il vaut mieux formaliser les notions de signification et de référence, associées au code commun qu'est la langue parlée. Du coup, la production de la signification n'est plus concevable comme du bruit sémantique. On distingue conventionnellement en linguistique et en pragmatique, la signification qui est attachée au vocabulaire, aux lexiques, aux dictionnaires et aux définitions littérales des mots, d'une part, et le sens qui dépend beaucoup plus des formes implicites et contextuelles de l'interaction langagière, des objectifs recherchés explicitement ou implicitement par chaque interlocuteur, de l'autre. Les mots et les lexiques, porteurs de significations permettent de produire du sens, recherché entre acteurs sociaux se parlant et conversant. Elle fait partie intégrante de l'activité communicationnelle. Dans tous ces modèles mécanistes et structuralistes, la place du « *faiseur de parole* », de celui qui dit « *je* » dans un discours, s'adressant à un « *tu* » et parlant d'un objet, « *il* », est peu théorisée.

1.2. Les critiques de l'approche formaliste et quantitative de la linguistique

Une phrase de Noam Chomski, un théoricien de la linguistique générative²⁰ résume bien ce cantonnement du sujet à une fonction générale : « *Si nous voulons comprendre le langage humain et les capacités psychologiques sur lesquelles il repose, nous devons d'abord nous demander ce qu'il est,*

¹⁹ Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale* (2 tomes), Paris, Minuit, 1963-1973.

²⁰ Pour Noam Chomsky, chaque locuteur possède des capacités langagières (ou compétences) présentes génétiquement et universellement : le *Language acquisition device* (ou LAD). Le but de la linguistique générative est de décrire et d'étudier l'organisation et le fonctionnement du système fondé sur le LAD et les performances sociales en situation, dans les actes de paroles et en interaction avec des ensembles sociaux et d'autres individus.

*non pas comment et dans quel but il est utilisé*²¹ ». Pour aller plus loin que l'affirmation, selon nous, trop sommaire de Chomski sur l'approche générative de la langue, il faut, au contraire, observer ce qu'on appelle l'*énonciation*, c'est-à-dire ce que fait un sujet parlant dans le cadre d'un système linguistique et donc comment il produit de la langue tout en l'utilisant. De ce point de vue, les tenants de la linguistique dite « *pragmatique* » (John Langshaw Austin, Francis Jacques, Oswald Ducrot, Rodolphe Ghiglione, Claude Chabrol, Alain Trognon, John Searle, Patrick Charaudeau, etc.) invitent à l'inclusion des conditions concrètes de déroulement d'un échange discursif et conversationnel pour mieux le décrire. Ces conditions et facteurs concrets, dits « *performatifs* », conditionnent le déroulement de l'espace d'énonciation et de co-énonciation. Les oppositions entre langue et discours, syntaxe et sémantique, fonctions référentielles et fonctions intersubjective (liées à l'interaction entre humains) sont moins fortes qu'on le pense. Parler implique donc le partage turbulent et fatal d'un espace d'*énonciation* et d'*interlocution*. En un mot, comme en cent, *parler c'est recréer la langue* alors qu'elle existe déjà en dehors de soi. Certains théoriciens ont alors proposé de différencier « énonciation » et « locution » pour parvenir à une plus fine description de l'activité langagière.

²¹ Chomsky Noam, *Le Langage et la pensée*, p. 105, cité par Ghiglione Rodolphe, « La communication morcelée », in Rodolphe Ghiglione (éd.), *L'Homme communicant*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 16.

Expliquons les différences théoriques entre ces deux termes (locuteur et énonciateur²²) qui ont souvent tendance à être confondus, voire synonymes. Dans l'activité linguistique, on peut se permettre, pour des raisons de déconstruction des logiques conversationnelles, de différencier théoriquement le locuteur et l'énonciateur, même si, à première vue et si l'on cède à une paresse intellectuelle, on peut les confondre. Le premier est une personne qui parle, donc qui génère des paroles, des interjections, communique et élabore des phrases phonétiquement ; il exprime un message oral adressé à un autre locuteur-auditeur, désigné comme « interlocuteur ». Le mot « énonciateur » renvoie alors à une instance « en plus » (une sorte de variable invoquée). Cette instance supposée implique la « coloration » symbolique du discours du locuteur. Elle conditionne l'activité du locuteur réel en situation. Cette instance fonctionne comme une mémoire sociocognitive. Elle est à l'origine de la production d'un contenu (qu'il soit écrit, oral, graphique). Le locuteur est, d'une certaine manière, celui qui articule des mots, parle, échange vocalement. Il interagit concrètement et charnellement avec plusieurs autres locuteurs, dans une sorte de polylogue. Cependant, ce qu'il dit et ce qu'énoncent les autres, dépendent du contexte de production de la parole et surtout de la prise en charge, par chacun, des points de vue et de l'influence d'autres interlocuteurs et plus largement de la saisie correcte de la référence commune (ce dont on parle). Parler c'est donc toujours être en situation d'interlocution et de co-énonciation, voire de confrontation ou de malentendu. La distinction entre locuteur et énonciateur peut ne pas être faite si on veut se faciliter la tâche pour observer ce qui se dit dans un discours. Mais distinguer les deux notions permet de mieux théoriser et comprendre l'origine des conflits et des ambiguïtés.

« Le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés. C'est pourquoi la notion de locuteur peut être rapprochée de celle de voix. Elle est proférée (ou écrite) par un locuteur (ou scripteur), dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle. L'énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels il réfère, et, ce faisant, qui les prend en charge. La notion d'énonciateur correspond à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel PDV²³ pour son compte ou pour le compte des autres. De la sorte, l'énonciateur est défini comme l'instance aux PDV. La disjonction locuteur / énonciateur rend compte des possibilités que le locuteur se donne, en tant qu'énonciateur, pour tourner autour des objets du discours, pour envisager les faits, les mots et les discours, les notions, les situations, les événements, les phénomènes de tel ou tel PDV, dans le présent, le passé ou le futur, par rapport à soi ou par rapport aux PDV d'autrui²⁴. »

L'énonciation est théoriquement et inévitablement associable à l'existence d'un locuteur, donc d'un individu disant quelque chose à quelqu'un d'autre (désigné comme l'allocutaire ou destinataire), à un moment précis, dans un endroit donné, dans une situation particulière. La notion d'énonciation renvoie donc à la volonté théorique de formaliser les effets de l'intention de communiquer, de produire du sens et des effets sur autrui, du contexte d'influence sociale, des représentations, des conduites extralinguistiques, comme la posture corporelle, de proxémie, et un ensemble d'objets et de phénomènes qui nous environnent. Formulé d'une autre façon, un énoncé linguistique est généré par un agent linguistiquement actif, le locuteur, assumant de dire « je », c'est-à-dire d'assumer le but et l'intentionnalité de son propos. Il est locuteur car il produit son discours et ses énoncés durant un moment spécifique (le présent, le maintenant) et dans lieu donné (un espace local, l'ici). L'énonciateur (= ou « locuteur réflexif ») est en quelque sorte un niveau plus abstrait de compréhension de ce que le locuteur exprime, en étant plus ou moins conscient des déterminations de son dire. Ces nuances permettent de penser plusieurs niveaux de réalité de l'activité concrète de communication linguistique et conversationnelle.

²² Simonin Jenny, « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative », In: *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain* - Vincennes, n°30, 1984. La Ronde ses sujets, pp. 55-62; doi : <https://doi.org/10.3406/drlav.1984.1001> / https://www.persee.fr/doc/drlav_0754-9296_1984_num_30_1_1001.

Filippi-Deswelle Catherine, « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur » *Arts et Savoirs* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <https://doi.org/10.4000/aes.464>.

²³ « Point de vue ».

²⁴ Rabatel Alain, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs Des voix et des points de Vue ». M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin. *Des voix et des points de vue*, Sep 2008, Luxembourg, Luxembourg. Ceted, Université de Metz, in *Recherches linguistiques*, n° 32, 2010, pp.357-373 : <halshs-00504918>

On peut trouver un exemple d'application de la distinction « *locuteur / énonciateur* » dans une étude sur la presse satirique d'Alain Rabatel²⁵.

1.3. Les linguistiques de l'énonciation

Dit encore autrement, trois niveaux sont habituellement distingués quand on observe l'élaboration de la parole :

a/ celui des *instances énonciatives*, formalisées dans les modèles mécanistes, génératifs et cybernétiques, décrivant la plausibilité, les compétences, les conditions possibles, les dispositifs linguistique de rétention et d'attention signalées ou utilisées, voire les techniques et informationnelles, d'un discours ;

b/ celui *empirique*, renvoyant au niveau psychosociologique, sociologique et anthropologique de l'échange linguistique, de la conversation et de la construction des langues (souvent analysé dans les approches de théorisation ancrées) ;

c/ celui de *confrontation et de rapport pragmatique de communication des personnes engagées dans l'interlocution parolière* qui acceptent de se risquer dans un dialogue et des échanges, par glissements de sens, conflits cognitifs, ajustements, désambiguïsations, (dé)prise en charge de ce l'autre dit ou pense avoir dit, de points de vue, copiés, reformulés, trahis, biaisés, sur le mode critique, ironique, déploratif, humoristique ou suiviste-conformiste. On comprendra ici que les échanges de *parole coûtent cher* car ils impliquent soit l'altération réciproque des représentations en construction, soit le confort d'un consensus sans innovation, soit la dénégation de ce que pense l'autre.

On peut intégrer ces trois niveaux d'analyse dans l'approche pragmatique de la parole et de la communication.

Pour Francis Jacques, « *L'attitude pragmatique concerne la production du sens dans les systèmes de signes. Elle ne regarde la rationalité que pour autant que celle-ci dépend du discours en contexte*²⁶ ».

La conversation est alors la « *forme de base* » qui illustre et alimente l'activité langagière parce qu'on ne peut pas la distinguer d'une situation durant laquelle elle a lieu.

De ce point de vue, la réalité et les identités de chaque interactant de la parole énoncée, proprement dite, se constituent dans l'intercompréhension et au moyen de modalités de traitement sociocognitif : routines de savoirs, normes, codes, communément construits, représentations, ethnométhodes, procédés d'enchaînement pragmatique lors de conversations et de rituels. Ces procédés peuvent être

²⁵ Rabatel Alain, « La déliaison des énonciateurs et des locuteurs dans la presse satirique », *Langage et société*, n° 110/4, pp. 7-23 : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2004-4-page-7.htm#>.

²⁶ Jacques Francis, *L'Espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF, cité par Ghiglione, *op. cit.*, p. 29.

explicites (« par conséquent », « pourtant », « mais », « quand même », etc.) ou implicites (liés à l'argumentation ou à un trait d'ironie ou d'humour). Parler implique aussi, et de façon connexe – on l'a déjà abordé précédemment –, une autre dimension, non verbale, de type à la fois psychosociologique et symbolique, déclinée dans les gesticulations, phonations, intonations, vocalisations, rapports de proximité dans l'espace, intérêts cachés, émotions.

Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni :

« Pour que tout échange soit possible, il faut qu'y interviennent, en permanence, et à tous les niveaux, certains phénomènes de coordination, de synchronisation, d'harmonisation des comportements respectifs des interactants, lesquels phénomènes concernent, par exemple et entre autres, l'organisation des comportements paraverbaux (proxémiques, posturaux, mimo-gestuels²⁷) ».

Un schéma de la même linguiste résume les remarques précédentes, en nuancant le modèle structuraliste jakobsonien²⁸.

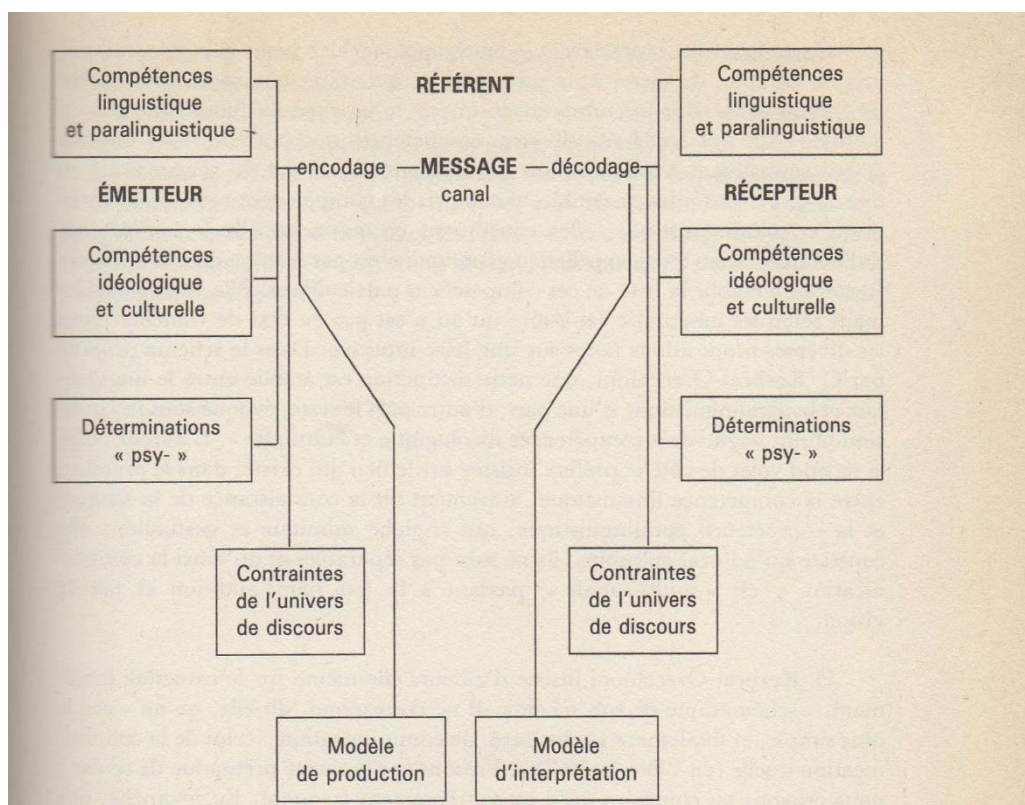


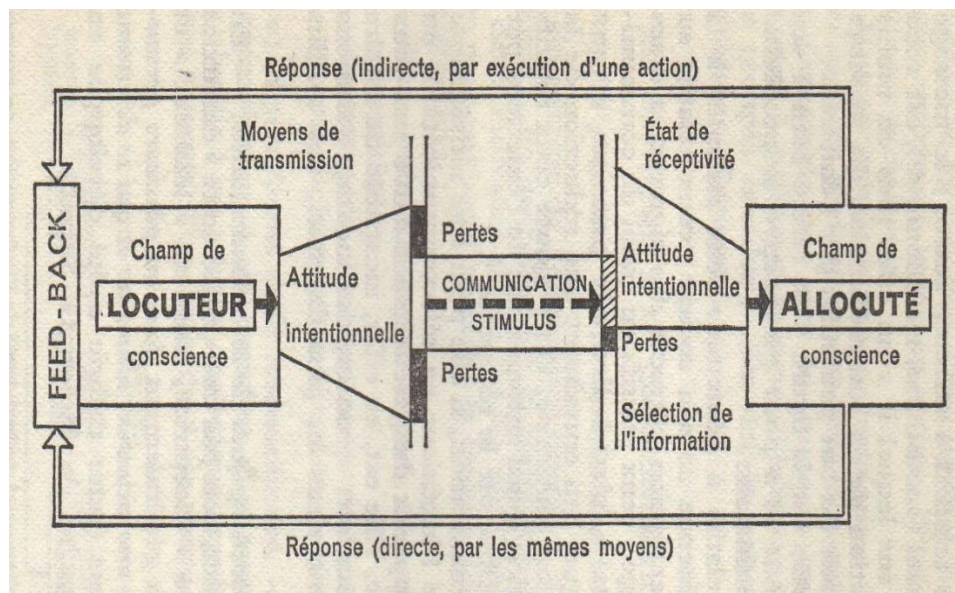
Schéma tiré de : Baylon Christian et Mignot Xavier, *La Communication*, Paris, Nathan, 1991, p. 81.

²⁷ Kerbrat-Orecchioni Catherine, « Les négociations conversationnelles », *Verbum*, vol. VII, n° 2-3, 1984, p. 223, cité par Ghiglione, op. cit., p. 31.

²⁸ Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.

1.4. Un modèle psychosociologique de la communication ?

L'approche plus proprement psychosociologique de Didier Anzieu et Jean-Yves Martin²⁹ complète les modèles théoriques précédents sans les invalider. Une place spécifique y est donnée à l'inconscient, psychanalytiquement défini, et aux attitudes socialement conditionnées.



Tiré de : Anzieu et Martin, *op. cit.*, p. 192.

Différents éléments supplémentaires, non explicités dans ce schéma, méritent une description plus approfondie et y sont théoriquement intégrables :

- a. Les **filtres socioculturels** ou **représentations sociales** qui structurent le « *champ de conscience* » du schéma d'Anzieu et Martin : ils sont des cadres ou métasystèmes (ou instances générant les postures énonciatives) de normes, de croyances, de cognitions partagées socialement qui régulent les prises de positions personnelles dans les interactions langagières et l'interlocution³⁰.
- b. La « **multicanalité** » : distinction décrite plus haut par Kerbrat-Orecchioni, entre les dimensions verbale / non verbale, tant dans les formes, les codes et les canaux de communication utilisés : la dimension non verbale renvoie aux aspects de vocalisation, de phonation, de tonalité, de postures, gestuelle- impliquant le niveau kinésique (étude des conduites gestuelles, faciales et non verbales). Elle implique aussi une prise en considération de la proxémique³¹. Ces aspects, bien qu'intrinsèquement analogiques, sont très fréquemment indexés sur la forme linguistique ou

²⁹ Anzieu Didier et Martin Jean-Yves, *La Dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, 1981.

³⁰ Seca Jean-Marie, *Les Représentations sociales*, Paris, Armand Colin.

³¹ Étude des relations et interactions spatiales et de leur sens psychosocial et socio-anthropologique : voir à ce propos : Hall Edward, *La Dimension cachée*, Paris, Le Seuil, 2014 (1^{re} édition en langue anglaise : 1966).

quasi-linguistique : ce qui signifie que cette dernière dimension leur confère du sens et permet donc aux interactants de comprendre ce qu'un geste ou une position du corps dans l'espace veulent sous-entendre ou faire comprendre³².

c. **L'impossibilité de pas ne pas communiquer** : axiome évoqué dans la conception orchestrale de la communication de Gregory Bateson, de l'École de Palo-Alto états-unienne et notamment par Paul Watzlawick et ses collaborateurs³³. Ce principe d'analyse installe la communication dans une perspective interactionniste, groupale et donc psychosociologique : « *activité ou inactivité, parole ou silence, tout a valeur de message. De tels comportements influencent les autres, et les autres en retour ne peuvent pas ne pas réagir à ces communications, et, de ce fait, eux-mêmes communiquer*³⁴ ».

d. **Facteurs influençant le codage et la transmission par le canal ou « média »** : voir *supra* sur la complémentarité entre le niveau verbal-linguistique et ceux kinésiques et phonatoires ; on y ajoutera les effets de halo, d'argumentation³⁵, d'ordre des mots, de connotations symboliques, des types de canaux utilisés : à distance, par écran interposés, audiophoniques ou vidéophonique, etc. Ces derniers sont classés hiérarchiquement par comparaison avec le modèle « *face-à-face* » d'interaction, comme le rappellent Kenneth Gergen et Sylvie Gergen³⁶.

e. **Les attitudes et les manifestations d'intentions conscientes ou non conscientes** des interlocuteurs : elles peuvent consister dans des mécanismes d'*intérieurisation* (*identification ou introjection*) d'une opinion ou d'une façon de faire d'une personne admirée en finissant par la considérer comme sienne - ou de *projection*, comme prêter à autrui des intentions ou des attitudes émanant de nos sentiments ou de nos propres émotions. On se défend aussi d'autrui afin de protéger notre vision du monde : *scotomisation, mémorisation sélective, interprétation défensive, dénégation ou négation plus ou moins radicale de l'influence de la source, réactance, contre-argumentations*, etc.

f. **L'état de réceptivité ou d'expressivité** des interlocuteurs, influencés par la circulation, la production et l'adoption de: préjugés, stéréotypes, d'idéologies, points de vues, clichés ou slogans répétés sans arrêt par les mass médias mais aussi lors des postures méditatives,

³² Selon une thèse développée par Cosnier Jacques, 1988, *Clefs pour la psychologie*, Paris, Seghers, 1988. Voir aussi : Bouvron Anne-Marie, Argentin Gabriel et Jakobi Jacques-Marie, « Subordination et insubordination », in Rodolphe Ghiglione, *L'Homme communicant, op. cit.*, 1986, pp. 113-169.

³³ Watzlawick Paul et al. 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972 (1^{re} édition en langue anglaise : 1967), p. 45-47

³⁴ Watzlawick Paul et al., *op. cit.*, p. 46.

³⁵ Cf. Ghiglione Rodolphe, Bromberg Marcel et Dorna Alexandre, « Parole et persuasion : les espaces sociaux », in Rodolphe Ghiglione (éd.), *L'Homme communicant, op. cit.*, pp. 77-109.

³⁶ Gergen Kenneth et Gergen Sylvie, *Psychologie sociale*, Paris, Vigot, 1992 (1^{re} édition en langue anglaise : 1986).

réflexives, critiques, une centration sur l'idéologie internaliste (« *je suis toujours responsable de mes actes* », « *je dois les assumer et je les assume vu que je suis rationnel* ») ou externaliste (« *c'est la faute à autrui* », « *au système économique* » ou « *à la « société »* »), l'autocontrôle émotionnel et cognitif ; l'aptitude empathique, la prise en considération constante du point de vue d'autrui ; l'évitement ou la peur des groupes, la manifestation d'une rage, d'une frustration, d'une colère ou d'une protestation, etc.

g. **Le mode de traitement de l'information** : interférences des systèmes cognitifs des interlocuteurs ; l'emprise des « *champs de conscience* » agissant comme des filtres socioculturels et utilisant des représentations sociales construites dans les médias ou au sein d'un groupe d'appartenance. Les représentations sociales sont des ensembles sociocognitifs générés collectivement et ayant une influence sociétale sur les attitudes et les filtres culturels individuels ; on peut aussi mentionner les niveaux centraux ou périphériques d'appréhension des interactions et des messages qui expliquent le degré d'attention aux contenus, aux argumentations ou aux aspects superficiels ou émotionnels³⁷.

h. **Le type de personnalité des interactants** (liée aux deux facteurs précédents : f. et g.) : cette dimension, certes très générale et parfois d'ordre psychiatrique, renvoie aussi aux dimensions sociologiques, associées aux trajectoires, aux itinéraires sociaux, aux biographies³⁸ impliquant certains traumas, des ruptures. L'histoire personnelle, l'état mental, affectif, le niveau intellectuel, culturel, l'appartenance sexuelle, la projection vers un genre, les identités professionnelle, géographique, religieuse, politique forment autant de facteurs interférant avec les prises de paroles ou l'expression gênée d'un silence évocateur. Il se peut que les personnalités psychiatriquement de tendance paranoïaque ou subissant des états limites (dit « *borderline* ») puissent avoir une emprise sociétale en termes d'opinion, notamment dans les réseaux sociaux ou des groupes politiques recherchant la provocation ou l'agit-prop. Ainsi, les diffamations, accusations, persécutions, postures dénonciatrices excessives, activismes en tout genre finissent par devenir une forme sociétale d'expression parfois délétère.

i. **Le contexte : les statuts, les rôles et la situation vécue par les interactants** : emprise des hiérarchies, des fonctions, des statuts sociaux, des finalités fonctionnelles ou symboliques des communication, effets des caractéristiques spatiales, temporelles du cadre communicationnel, du

³⁷ Voir article de Bromberg Marcel sur les niveaux périphérique / central de traitement de l'information : Bromberg Marcel, « La communication : le pourquoi », in Rodolphe Ghiglione et al., *Traité de psychologie cognitive (tome 3)*, Paris. Dunod, pp. 227-274.

³⁸ Peneff Jean, *La Mémoire biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990.

Demazière Didier et Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

contexte d'influence de foule, de groupe, d'intimité ; effets de toute situation spécifique plus ou moins ritualisé de travail, de fête, de deuil, de dispute, de joie, etc. ;

j. **Les buts ou finalités de l'interaction linguistique (énoncés au point i)** : séduction, distraction, domination, éducation, manipulation, information, vente, etc. ;

k. **Les finalités existentielles, émotionnelles et cognitives plus ou moins liés au point h notamment** : recherche de sens, de rêve, de trances, d'équilibre cognitif, d'estime de soi; prédominance de valeurs apolliniennes ou dionysiaques, de celles de compétition/coopération/solidarité, de croyances religieuses ou parascientifiques ; importance accordée aux entités paranaturelles ou surnaturelles et de type, transcendant ; place accordée à la philosophie et à la rationalité de type kantien ou au relativisme culturel et à une sorte de relâchement des facteurs d'universalisme au nom d'une déconstruction critique des valeurs ; resserrement identitaire, nationalitaire ou nationaliste, retour aux traditions et aux rituels locaux.

On le voit : la diversité des facteurs tant sociopolitiques, que culturels ou économique-financiers (notamment la corruption de certains leaders d'opinions, influenceurs ou décideurs politiques) et sociologiques pèse largement sur l'activité et l'échange communicationnel et linguistique.

1.5. L'approche pragmatique de la langue : parole, actes de langage, notion d'implicite conversationnel

Terminons notre présentation des modèles de la communication linguistique en abordant un schéma exemplifiant l'étude pragmatique de la parole : une modélisation de l'enchaînement interlocutoire. Diverses conditions pratiques, sociales, logiques et cognitives gouvernent l'enchaînement des échanges verbaux, selon Ghiglione³⁹ et al. (*op. cit.*) :

➤ *Le principe de l'incomplétude du sujet parlant* qui renvoie notamment à des théories biologiques ou psychologiques ; l'une d'elles est l'hypothèse d'une néoténie humaine, condition existentielle, biopsychique et fondatrice des constructions culturelles, selon diverses approches⁴⁰.

➤ *Un processus de conflictualité inhérent à la dialectique de la parole* : l'activité de parler est générée autour d'enjeux d'identité, de réflexivité, de complémentations (énoncer une pensée qui complète, précise ou s'oppose -à- ce que dit l'autre), d'ambiguïtés sémantiques, d'incompréhensions, de malentendus, de mauvaise foi, de processus inconscients de séduction, de domination, ou de vengeance, etc.

³⁹ Voir aussi les écrits d'autres spécialistes de la pragmatique : Grize Jean-Blaise, *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF, 1996 ; Grize Jean-Blaise, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1997 ; Adam Jean-Michel, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999. Une présentation synthétique de ces deux auteurs, précisant les détails de l'enchaînement pragmatique des conversations, est mise en annexes de ce cours (sur Arche, dans l'ENT de l'Université de Lorraine).

⁴⁰ Voir cours de licence 2^e année, centré sur les rituels et la transe.

➤ *Le principe de pertinence* : « *autrui est nécessairement pensé comme un interlocuteur à qui je peux parler en ayant le sentiment que ce que j'énonce va être entendu et qu'il est en droit d'entendre* » : ce principe est défendu par Jean-Blaise Grize (voir référence bibliographique en note 39 de bas de page).

➤ *Le principe de réciprocité* et de triangulation. Ce principe est exemplifiable par la spécificité et la signification fonctionnelle des déictiques.

« *On parle de déixis [adjectif : déictique] ou d'indexicalité pour désigner des pronoms de première et seconde personne, certains adverbes de temps, comme maintenant, aujourd'hui, hier, demain, etc., et certains adverbes de lieu, comme ici. Ce que tous ces termes, appelés déictique, ont en commun, c'est qu'on peut leur attribuer une signification sur la base des indications linguistiques qui leur sont attachées, si l'on connaît la situation d'énonciation : "je" désigne la personne qui parle ; "tu" la personne à qui l'on parle ; maintenant, le moment où l'on parle, etc. Lorsqu'on ignore la situation d'énonciation, il devient impossible d'attribuer de signification aux déictiques, comme le montre le koan suivant, emprunté à François Weyergans : "Je suis ici aujourd'hui. Où serai-je demain pour dire que c'était hier"⁴¹ ?* ».

« *Je* » n'est concevable qu'en référence à une autre forme déictique et pronominale : le « *tu* » destinataire et à un « *il* » objet et référent de la discussion : ce dont on parle.

➤ *Le principe du contrat*, décrit par Ghiglione (*op. cit.*) : on parle en vertu d'un accord implicite sur les règles gouvernant le tour de parole et ses finalités : des normes et des principes rituels, de type goffmanien, organisent les échanges : le savoir-vivre, le degré d'attention supposée à autrui, la prévalence d'une crédibilité minimale d'autrui et de soi-même (pertinence) et la délicatesse volontairement portée à l'interlocuteur et en faisant en sorte de le laisser développer son argument et parler pacifiquement bien que dialectiquement.

➤ *Le principe d'influence* : il est fondé sur les acquis de la psychologie sociale, tant expérimentale que clinique : communiquer est un moyen de persuader, d'influencer, de convaincre et de contrer des tentatives de manipulation. La communication consiste aussi dans le fait de manipuler autrui, de définir et de structurer une situation qui peut s'imposer ou être acceptée par l'autre par exemple par l'*agenda setting*⁴².

⁴¹ (Tiré de : Moeschler Jacques et Reboul Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Le Seuil, pp. 527-528).

⁴² McCombs Maxwell & Stroud Nathalie, « Psychology of Agenda-Setting Effects Mapping the Paths of Information Processing », *Review of Communication Research*, vol.2, n°. 1, 2014, pp. 68-93: doi: <https://doi.org/10.12840/issn.2255-4165.2014.02.01.003>

McCombs Maxwell & Shaw Donald. « The agenda-setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, Vol. 36, n°2, 1972 (été), pp. 176–187 : <https://doi.org/10.1086/267990>

1.6. Description de l'enchaînement interlocutoire : précision sur les caractéristiques des interlocuteurs : Exemple d'un dialogue comme jeu à quatre rôles (Ghiglione, *op. cit.*)

Personnage A	Personnage B
<i>1^{er} tour de parole :</i>	<i>1^{er} tour de parole :</i>
« je ^a » communicant	« tu ^b » destinataire idéal
« je ^a » énonciateur	« tu ^b » interprétant
<i>2^{ème} tour de parole :</i>	<i>2^{ème} tour de parole :</i>
« tu ^a » destinataire idéal	« je ^b » communicant
« tu ^a » interprétant	« je ^b » énonciateur
Etc.	Etc.

Il existerait, pour tout être parlant, une compétence ou un référent cognitif dit « de l'interlocuteur idéal » qui peut être défini comme une fiction utile et nécessaire lors d'une communication linguistique réussie. Le destinataire idéal dans le schéma ci-dessus est en fait l'énonciateur dont on parlait précédemment dans le paragraphe sur l'énonciation. Il ne faut pas être abusé par le qualificatif « idéal ». Il faut juste comprendre « destinataire imaginaire ou imaginé » ou encore « fictif », « abstrait », quand on lit « destinataire idéal ». Donc, ce destinataire idéal peut aussi être un bouc émissaire ou une obsession émotionnelle produite par la source d'une communication. La fonction de cet interlocuteur idéal, que chacun des interactants d'une conversation imagine, est d'attribuer, à chaque tour de parole, pour chaque partenaire de l'interaction, une *étiquette de sens (et de destination de la communication)*. Dissipons un possible malentendu : ce sens n'est pas énoncé ou pensé une fois pour toute en dépit de l'abstraction tendancielle qu'est un interlocuteur idéal. L'étiquette de sens est en fait et dialogiquement construite de façon conjointe, interactionnelle, voire de manière controversée, durant le *processus interlocutoire*. Cependant, même s'il y a, le plus souvent, coconstruction de ces *étiquettes de sens* favorisant l'échange, mais engendrant aussi des malentendus, avec un alter ego (toujours un peu sublimé ou au contraire dénigré ou éventuellement mal compris), de nombreux locuteurs se conduisent en supposant fortement qu'alter (ou l'autrui) possède un système de représentation spécifique (donc une intention particulière : par exemple être favorable ou défavorable au locuteur du dialogue ou à telle ou telle idéologie ou à tel ou tel objectif économique ou légal). Ainsi, si un interlocuteur est considéré comme politiquement orienté, même s'il ne l'est pas explicitement, une grande partie de ses dires seront interprétés et prévus comme liés à cette idéologie attribuée. L'interlocuteur idéalisé (imaginé) devra alors dépenser des trésors de patience, ne pas s'énerver, reformuler, et tenter de prouver son authenticité en niant, s'il les perçoit, les stéréotypes qu'on va accoler temporairement ou définitivement à son discours. Néanmoins, du fait du principe de pertinence, on peut estimer que la conversation peut permettre d'hybrider les points de vue réciproques de chaque interlocuteur.

« *L'observation du processus interlocutoire d'assignation d'une signification à un énoncé par un locuteur montre que cette signification n'est pas simplement donnée à reconnaître, mais qu'elle est construite matériellement au cours de l'échange interlocutoire, selon un processus de compensation séquentielle [déjà bien formalisé par F. Jacques, en 1985] auquel participent le locuteur d'un tour de parole et le locuteur du tour de parole suivant (donc l'auditeur du tour précédent). "Compensation" est d'ailleurs un terme partiellement impropre car cette notion présuppose une participation réduite du second locuteur, la fonction de ce dernier consistant uniquement à pallier les imperfections du message émis par le premier locuteur. Or, il y a une part d'inédit dans la signification que le second locuteur attribue au message émis par le premier [...]. De sorte que la signification conversationnelle d'un message, au moment n d'une interlocution est moins la signification "littérale" de ce message à laquelle s'ajouteraient les significations additionnelles qui lui viennent des étapes ultérieures de la conversation, que l'application à ce point n, par récurrence, d'un ensemble de significations qui convergent, et pas nécessairement à partir du point n [...]. Une interlocution réelle n'est pratiquement jamais le déploiement d'un projet de sens qu'un locuteur aurait planifié [...], qu'il s'agisse de la valeur d'acte de l'énoncé émis par ce locuteur ou de sa valeur argumentative, donc de sa position sur une échelle argumentative⁴³ ».*

Cette compétence cognitive partagée et coconstruite tient compte, avant tout, du contexte et de l'implicite de la conversation pour être activée dans l'esprit de tout interlocuteur. Certes, les mots eux-mêmes continuent, malgré les effets de contexte et les intentionnalités des interlocuteurs, de porter lexicalement une signification littérale, plus ou moins associée à des connotations et des malentendus ou sous-entendus. Cette nuance entre signification littérale des mots et compétences cognitives récursives et partagées légitime la différence entre *signification* (produits sémantiques littéraux, contenus consensuellement explicitement définis, conventions) et *sens* (visé, construit, partagé plus ou moins conflictuellement). Ce type de distinction n'est pas sans conséquence sur les procédés d'analyse de contenu mis en œuvre pour rendre compte du corpus d'entretiens que ceux-ci soient collectifs (notamment en focus groupes) ou individuels.

Cependant, la sophistication de l'analyse pragmatique de la parole et de l'échange linguistique, bien que très intéressante et stimulante intellectuellement, la rend parfois difficile à appliquer lors d'un projet d'enquête. On ne pouvait cependant pas, dans un tel cours théorique sur le langage et l'analyse de contenu, taire son existence en faisant comme si étudier des productions langagières n'avaient pas d'épaisseur conceptuelle, ni de complexité. De plus en plus de travaux en sociologie⁴⁴ se réfèrent désormais à ce genre d'approche langagière. Enfin, insistons sur la nécessité de comprendre le langage et le fonctionnement de la parole avant de prétendre rendre compte de ce que « disent les gens » dans des enquêtes.

⁴³ Trognon Alain, « Les linguistiques de la communication », in Rodolphe Ghiglione (éd.), *L'Homme communiquant...*, op. cit., p. 74.

⁴⁴ Voir : Bornand et Leguy, op. cit. : chapitre 6 : « Pour une anthropologie pragmatique et énonciative », pp. 147-169.

1.7. L'ethnographie de la communication et l'anthropologie des pratiques langagières

L'analyse du langage peut aussi tenir compte des acquis de l'anthropologie en intégrant les aspects interactionnels et culturels d'une société localement spécifiée. Le modèle de l'anthropologie du SPEAKING, dit « de la communication » ou « de la parole », a été très fortement diffusé à la suite des travaux de Dell Hymes. Il est fondé sur le principe du relativisme culturel et donc sur l'idée de rapporter le phénomène langagier à son inscription ethnographique et géographique.

« Son but est d'étudier le fonctionnement de la parole dans la vie sociale. "Parole" ne renvoie pas ici à la production individuelle (selon la définition de Saussure), mais plutôt à l'activité de langage [...]. Son ambition est de pouvoir comparer des pratiques langagières dans des contextes socioculturels différents. La parution, en 1962, d'un article intitulé "The Ethnography of Speaking" marque la naissance de ce nouveau domaine d'investigation [...]. Hymes propose de considérer la parole comme un processus de communication à étudier dans son contexte social, à la manière des ethnographes. Il ne part pas de la langue parlée mais de la communauté linguistique, qu'il définit comme un groupe de personnes possédant, en commun, des ressources verbales et des règles de communication [...]. L'objectif de l'ethnographie de la parole et de la communication est l'analyse fonctionnelle des activités de langage spécifiques à une culture. Quel rôle joue la parole dans la société ? Quelles sont les pratiques et les stratégies discursives observables dans un contexte donné ? Quels outils peut-on proposer pour cela [...] ? C'est en étudiant, de façon détaillée, la structure d'un phénomène de communication que l'on peut dégager les fonctions du langage dans cette situation. Ces fonctions ne sont pas universelles, mais elles varient selon les situations [...]. Pour utiliser ce modèle, Hymes propose une méthode qui consiste d'abord à délimiter une communauté linguistique ; puis à découvrir les pratiques langagières qui ont cours dans ce groupe : conversations, cérémonies, palabres, débats, contes, etc. à l'intérieur d'une situation de communication (speech situation) – par exemple un repas, une conférence –, on peut s'intéresser plus spécialement à une interaction entre deux personnes, considérée alors comme un événement (speech event). À partir de là, Hymes propose de dégager l'unité minimale qui, pour lui, n'est ni la phrase, ni le mot, ni le phonème, mais l'acte de parole (speech act) : par exemple une plaisanterie, au cœur d'une conversation⁴⁵ ».

⁴⁵ Bornand et Leguy, *op. cit.*, pp. 78-79.

Cf. Tableau de l'anthropologie du SPEAKING (= *Setting, Participant, Ends, Acts, Keys, Instrumentalities, Norms, Genre*) en ethnographie de la communication⁴⁶

Modèle du SPEAKING	Contenu du SPEAKING	Correspond à
Situation (setting =S)	Cadres psychologique (temps/lieu) et sociologiques	CONTEXTE
Participants (=P)	Locuteurs, auditeurs, destinataires ou non, participants ou non à l'action	DESTINATEUR/ DESTINATAIRE
Finalités (Ends =E)	Buts, résultats de l'activité de communication	
Actes : (Acts Sequences= A)	Contenu (thèmes) et formes du message (style)	
Tonalités (Keys =K)	Canal et formes du discours Accent, ton du discours	CONTACT
Instruments : (Instrumentalities =I)	Canaux de communication et codes leur correspondant (formes de la parole)	MESSAGE / CODE
Normes (=N)	Croyances, normes d'interaction, de réception et d'interprétation	
Genre (=G)	Type d'activité du langage (proverbes, devinette, conte, mythe, poème, discours, lettre commerciale, etc.)	

Bien qu'utile méthodologiquement parlant, le modèle de Hymes ne prend pas suffisamment en compte la perspective temporelle d'une conversation et le processus de l'enchaînement pragmatique de la parole (voir *supra*).

Conclusion du chapitre 1

Il était important de rappeler synthétiquement les principaux modèles théoriques, sans prétendre à l'exhaustivité, du *background* social, communicationnel et linguistique, servant de fil conducteur aux approches exposées dans les deux chapitres qui suivent. Par là même, on a proposé de décrire les facteurs principaux conditionnant, expliquant ou décrivant le déroulement de la parole et les phénomènes d'interaction linguistique, principalement observés dans l'analyse d'un sociologue, d'un ethnologue ou d'un psychosociologue. Les chercheurs les plus intéressés par les problèmes linguistiques en sciences sociales, hors de la linguistique elle-même, ont été les anthropologues, pour des raisons évidentes, de nature interculturelle et de communication linguistique en idiome émique, avec des sociétés « autres ». Des psychosociologues ont aussi beaucoup tenu compte des pratiques langagières. Ils l'ont fait en les reliant soit à des problèmes recherche clinique, thérapeutique, soit à l'étude de la dynamique des groupes et des représentations, soit à des questions scolaires. On remarque l'existence d'intérêts de recherche limités, ici et là, tentant de prendre en compte l'ethos et

⁴⁶ Hymes Dell (éd.), *Language in Culture and Society*, New York, Harper and Row, 1964.

Hymes Dell, « The Anthropology of Speaking », in Thomas Gladwin et William Sturtevant (éd.), *Anthropology and Human Behavior*, Washington, Anthropological Society of Washington, pp. 13-53.

Hymes Dell, « Models of the Interaction of Language and Social Setting », *Journal of Social Issues*, vol. 23, n° 2, 1967, p. 8-28.

l'effet du déterminisme de classe sur les productions linguistiques dans une logique parfois un peu trop mécaniste⁴⁷, bien que les recherches de William Labov⁴⁸ ou de Basil Bernstein⁴⁹ demeurent des références importantes en la matière.

Il est certain qu'il faudrait réaliser un cours plus approfondi pour décrire les positions intéressantes de ces derniers auteurs qui proposent de tenir compte des apports de l'ethnographie située, de l'observation participante pour mieux appréhender les faits linguistiques qui se déroulent au sein des groupes et des strates dites « populaires » (argots, dialectes⁵⁰, niveaux de langage maîtrisés, etc.). La discussion aurait été intéressante à ce sujet mais le but de ce cours est de présenter les méthodes d'analyse des corpus textuels et plus largement de tous les contenus dit « qualitatifs » qui peuvent être décrits notamment sous la forme de tableaux à double entrée ou synoptiques.

⁴⁷ Bourdieu Pierre, « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, n°34, 1977, pp. 17-34 : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_34_1_4815.

⁴⁸ Labov William, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1970.

⁴⁹ Bernstein Basil, *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, éditions de Minuit (1^{re} édition en langue anglaise : 1971), 1975.

⁵⁰ Voir un exemple de recherche sur le dialecte : Seca, Jean-Marie. « La diffusion du rap : conventionnalisme et originalité dialectale en Italie, en général, et à Naples, en particulier », *Sens-Dessous*, vol. 25, n° 1, 2020, pp. 111-122. <https://doi.org/10.3917/sdes.025.0111>; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02960725v1>.

Chapitre 2 : Les méthodes d'analyse de contenu

Comme le souligne Laurence Bardin, en citant des auteurs classiques du domaine et dans une mise en référence avec un texte écrit par Bernard Berelson⁵¹, l'analyse de contenu (ou AC) est :

« *Une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter*⁵² ».

Analyser le contenu d'un document, d'un écrit ou d'une communication, c'est donc d'abord produire un corpus (par la recherche empirique, la collecte documentaire, ou la constitution d'un ensemble de productions orales, audiovisuelles, iconographiques, multimédias ou textuelles). Ensuite, il s'agit de le transcrire et/ou l'homogénéiser (qu'il s'agisse de formes audio-orales ou de données de seconde main). Dans un troisième temps, on a pour but de le résumer en construisant une catégorisation (par des techniques de codage spécifiques). Enfin, on tente d'en faire ressortir les sens et leurs variantes. Le but de ces opérations est de repérer et de classer les éléments d'informations centraux (systèmes centraux de représentations), les significations (littérales) et les sens multiples (ambigus, conflictuels, divergents, controversés) qui y sont énoncés.

Cette définition de l'analyse de contenu est adoptée par de nombreux experts⁵³. On peut donner un exemple de définition analogue, proposée par Christian Leray : « *l'analyse de contenu permet de retracer, de quantifier, voire d'évaluer, les idées ou les sujets présents dans un ensemble de documents : le corpus*⁵⁴ ». Il s'agit alors de construire des catégories de classement des données provenant de l'approche dialectique et progressive d'un corpus. On trace alors un fil continu entre la problématique et la lecture des dires (contenus du corpus). Très fréquemment, du fait de l'approche exploratoire de certains terrains peu connus, la problématique est formulée progressivement et dialectiquement en revenant sur des notions initialement envisagées et en tenant compte des apports de l'enquête empirique. Ce type d'approche porte sur des contenus (oraux, écrits, communicationnels qu'ils soient primaires ou secondaires) : on vise à les découper, les dénommer, les classer autant que possible. On peut faire ces opérations à partir de catégories induites, lors d'un codage par la

⁵¹ Berelson Bernard. *Content Analysis in Communication Research*, Glencoe, Ill, The Free Press, 1952.

⁵² Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, pp. 39-40.

⁵³ Rémy Jean et Ruquoy Danielle (éd). *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 1990. Cf. aussi, en langue anglaise: Holsti Ole. *Content analysis for the social sciences and humanities*. Boston: Addison-Wesley Publishing, 1969; Krippendorff Klaus. *Content Analysis: An Introduction to Its Methodology*. Thousand Oaks/Londres: Sage, 2012; Krippendorff Klaus et Bock Mary-Angela (éd.). *The Content Analysis Reader*. Thousand Oaks/Londres: Sage, 2009; Neuendorf Kimberly (2002). *The Content Analysis Guidebook*. London: Sage; Kuckartz Udo et Rädiker Stephen, *Qualitative Content Analysis: Methods, Practice and Software*. Thousand Oaks/Londres: Sage, 2023 (2e édition à paraître).

⁵⁴ Leray Christian, *L'Analyse de contenu. De la théorie à la pratique. La méthode Morin-Charter*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

théorisation ancrée ou d'analyses pragmatiques de l'énonciation. On peut, aussi, inversement, procéder de façon hypothético-déductive, en fonction catégories de classements préalablement construites. On établit, dans ce dernier cas, des hypothèses préalables issues d'une théorie sur les contenus ou sur les comportements observés et ensuite, on dénombre la présence/absence des modalités des variables initialement définies en fonction de l'objectif de recherche.

La synthèse de l'AC cherche à *rendre compte, principalement descriptivement, d'un corpus*, constitué dans le cadre d'une problématique, dans un mémoire, une thèse ou un rapport d'étude, au moyen d'indices, de calculs de corrélations entre catégories ou variables, de schémas et de tableaux. Cet objectif de synthèse et de restitution ne doit donc pas conduire à utiliser le terme « qualitatif » pour entretenir un flou artistique concernant l'analyse des dires des interviewés. Bien entendu, une fois les contenus classés, décrits, restitués, la phase d'interprétation des résultats peut être envisagée.

2.1. Le problème de l'interférence enquêteur (préjugement)/enquête (ses dires), de l'inférence et de la fidélité descriptive d'une analyse de contenu

L'analyse de contenu comprend une panoplie assez large d'outils de description et de résumé des discours et d'autres types de contenu (images fixes ou animées, musiques⁵⁵, archives de toutes sortes, données multimédias). Elle vise donc des objectifs de *restitution*, la plus respectueuse, neutre et authentique possible, et de *synthèse*. Ces objectifs de fidélité descriptive et de synthèse impliquent, par exemple, que, si on possède mille pages de transcription d'entretiens, on ne peut pas toutes les citer ou toutes les analyser extensivement dans un compte rendu. Il faut donc savoir justifier la citation de verbatims représentatifs.

Toutes ces techniques d'analyse de contenu sont suivies par l'*inférence qui est un processus d'analyse d'énoncés ou de prémisses mis en œuvre pour aboutir à une assertion catégorielle synthétique qui les exprime et les conclut*.

« Le but de l'analyse de contenu est l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production (ou éventuellement de réception), à l'aide d'indicateurs (quantitatifs ou non). L'analyste est comme un archéologue. Il travaille sur des traces : les "documents" qu'il peut retrouver ou susciter. Mais ces traces sont la manifestation d'états, de données, de phénomènes. Il y a quelque chose à découvrir à travers et grâce à elles. Comme l'ethnographie a besoin de l'ethnologie pour interpréter ses descriptions minutieuses, l'analyste tire parti du traitement des messages qu'il manipule pour inférer (déduire de manière logique) des connaissances sur l'émetteur du message ou son environnement par exemple. Il travaille sur des indices soigneusement mis à jour par des procédés plus ou moins complexes, comme un détective. Si la

⁵⁵ Margulis Elizabeth Hellmuth *et al.*, « What the music said: narrative listening across cultures », *Palgrave Communication*, n° 5, 2019, pp. 146. <https://doi.org/10.1057/s41599-019-0363-1>.

Nattiez Jean-Jacques, « Peut-on parler de narrativité en musique ? », *Canadian University Music Review / Revue de musique des universités canadiennes*, 10 (2), 1990, pp. 68–91. <https://doi.org/10.7202/1014886ar>.

description (l'énumération, résumée après traitement, des caractéristiques du texte) est la première étape, nécessaire, et si l'interprétation (la signification accordée à ces caractéristiques) est la phase ultime, l'inférence est la procédure intermédiaire qui permet le passage, explicite et contrôlé, de l'une à l'autre⁵⁶ ».

L'inférence est une méthode rationnelle et distanciée, basée à la fois sur la logique formelle et l'induction. Ce processus permet de tirer des conclusions sur la base de preuves (extraits, exemples significatifs, codages) et de raisonnements. L'inférence est basée sur les méthodes par lesquelles nous examinons les données pour comprendre des phénomènes observables. Elle implique l'explicitation et la justification rationnelle des catégories utilisées durant l'analyse. Pour ce qui concerne les contenus conversationnels, l'inférence doit prendre en considération, autant que possible, les processus interactionnels et d'énonciation. Ainsi, on cherche à déduire *quel(s) sens* les divers partenaires d'un échange communicationnel, y compris scientifique, juridique, administratif, ou philosophico-littéraire, attribuent à un *objet commun* (ou *réfèrent*) abordé dans une conversation, un entretien ou un débat, même controversé. On y parvient en classant et en comparant scrupuleusement les contenus des textes, les verbatims ou les types d'interactions langagières.

Le but de l'analyse de contenu est, comme on l'a déjà énoncé, d'abord *descriptif* : il s'agit de rendre compte du « dire » au lieu de le pré-interpréter. Mais son aboutissement est aussi connecté à la problématique d'enquête elle-même qui implique la question suivante : *que recherche un analyste durant le recueil de données et dans quel cadre théorique et explicatif de production de connaissance réalise-t-il ce travail ?* Que veut-il observer par rapport à quelle grille d'analyse et quels enjeux théoriques ou de controverse intellectuelle ou scientifique ? Durant le processus d'inférence, on s'appuie notamment sur *la synthèse structurée d'énoncé à classer, donc à inclure dans des catégories bien définies, en dépit de leur apparente hétérogénéité.*

L'élaboration de ces catégories conduisant à y ranger des énoncés d'un corpus nécessite de gérer correctement *l'interférence* entre le chercheur enquêteur et son matériau d'analyse. Au nom de *sa* problématisation, un chercheur peut projeter ses schémas cognitifs/idéologiques et affectifs sur les dires des enquêtés ou sur des contenus documentaires ou transcrits. Le risque principal de l'analyse de contenu, surtout chez un débutant, mais aussi chez tout chercheur insuffisamment formé ou trop sûr de soi, est de sombrer dans la projection d'idées (au sens de « se faire le relais d'une idéologie ») ou de névroses personnelles (souvent d'une cause à défendre ou de traumatismes biographiques) ou de se cantonner dans le subjectivisme. Dans tous les cas, on prétend parler pour les enquêtés, voire pour des catégories sociales et économiques entières, alors qu'on a soit mal compris les propos indigènes, soit rapidement généralisé, c'est-à-dire étendu abusivement les arguments d'un cas particulier à un

⁵⁶ Bardin, *op. cit.*, p. 43.

ensemble plus général. Les observés, les interviewés notamment, énoncent précisément des avis et des opinions, parfois savamment et subtilement, dont les significations et les nuances peuvent être tendanciellement éludées, biaisées, transformées, instrumentalisées par celui qui les écoute et tente d'en rendre compte. Ce genre de biais est courant dans les mass-médias, par exemple, dans le travail de la plupart des journalistes dits « professionnels »⁵⁷. Chez ces derniers, il est la conséquence principale d'une négligence, liée à des pressions de rentabilité pour faire de l'audience, de *conformisme logique*⁵⁸, pour plaire aux décideurs financiers ou politiques et éventuellement de projections plus ou moins idéologiques sur des problèmes d'actualité. On ne parle pas uniquement de l'instrumentalisation des mots et des discours par les acteurs sociaux et entre eux. Ce procédé rhétorique est courant et usuel dans les interactions politisées.

Plus précisément, on se réfère à la croyance du chercheur se disant « objectif » et prétendant réaliser l'analyse de contenu, en privilégiant une grille d'analyse, qu'il a justifiée sur le plan logique et argumentatif, tout en omettant de s'auto-analyser ou d'envisager d'autres pistes. Par le terme « interférence », on désigne les effets latents et non maîtrisés de l'intentionnalité analytique, biaisée par une croyance ou un prêt-à-penser. Quand on parle de croyance, on peut donner l'exemple des convictions scientifiques et donc de l'affichage d'une rationalité fétichiste (« je crois en LA science »). Les problématiques personnelles, parfois d'origine biographique, émotionnelle, ou celles partisans, au sens politique ou financier du terme, de chercheurs ou apprentis chercheurs, ne sont pas aussi à sous-estimer.

⁵⁷ Bourdieu Pierre. « L'emprise du journalisme ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. vol. 101-102 (mars), 1994, pp. 3-9 : doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1994.3078> ou https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1994_num_101_1_3078. Voir aussi : Bourdieu Pierre. *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1996. Cf. aussi : Herman Edward et Chomsky Noam. *La Fabrique du consentement : de la propagande médiatique en démocratie*. Marseille : Agone, 2008 (1^{re} éd. en langue anglaise : 1988) ; Dufour Dany-Robert, *Le Divin marché. La révolution culturelle libérale*. Paris : Denoël, 2008.

⁵⁸ Durkheim Émile, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1912, p. 24 : « Aussi la société ne peut-elle abandonner les catégories au libre arbitre des particuliers sans s'abandonner elle-même. Pour pouvoir vivre, elle n'a pas seulement besoin d'un suffisant conformisme moral ; il y a un minimum de conformisme logique dont elle ne peut davantage se passer. Pour cette raison, elle pèse de toute son autorité sur ses membres afin de prévenir les dissidences. Un esprit déroge-t-il ostensiblement à ces normes de toute pensée ? Elle ne le considère plus comme un esprit humain dans le plein sens du mot, et elle le traite en conséquence. C'est pourquoi, quand, même dans notre for intérieur, nous essayons de nous affranchir de ces notions fondamentales, nous sentons que nous ne sommes pas complètement libres, que quelque chose nous résiste, en nous et hors de nous. Hors de nous, il y a l'opinion qui nous juge ; mais de plus, comme la société est aussi représentée en nous, elle s'oppose, du dedans de nous-mêmes, à ces velléités révolutionnaires ; nous avons l'impression que nous ne pouvons-nous y abandonner sans que notre pensée cesse d'être une pensée vraiment humaine. Telle paraît être l'origine de l'autorité très spéciale qui est inhérente à la raison et qui fait que nous acceptons de confiance ses suggestions. C'est l'autorité même de la société, se communiquant à certaines manières de penser qui sont comme les conditions indispensables de toute action commune ».

Enfin, comment peut-on réaliser une analyse de contenu à peu près correcte, c'est-à-dire développer une procédure dont on est parvenu à *contrôler* les préjugés et les intentions inconscientes ou idéologiques ou les croyances des chercheurs ?

Au-delà du fait, assez médiocre, d'être adoptées par défaut et faute de pouvoir faire autrement, car on ne maîtriserait pas les outils quantitatifs, on sait aussi par ailleurs que les méthodes qualitatives, qui semble « faciles » au premier abord, sont assez mal pratiquées car on sous-estime le cheminement difficile qu'elles impliquent. Ensuite, on sait qu'elles sont choisies par des sociologues se disant « engagés » qui veulent absolument soutenir des mouvements sociaux ou une posture partisane. Les guides d'entretiens sont, dans certains contextes de recherche, moyennement non directifs. Certains défendent l'idée qu'il faut faire de l'entretien conversationnel. Certains guides d'entretien induisent, tant par les types de questions posées que par la posture corporelle et faciale approbatrice des intervieweurs/intervieweuses, des réponses allant souvent dans la direction cognitive ou culturelle espérée. De nombreux entretiens adoptent la structure d'une prophétie autoréalisatrice (*self-fulfilling prophecy* ou effet Pygmalion). Ainsi, ils finissent par récolter des résultats qui sont déjà présents dans la problématique et la position philosophique de ceux qui se vantent d'être impliqués.

Cependant, à quoi sert une recherche par entretiens si elle ne permet pas de surprendre le chercheur lui-même et de le dérouter ? Si l'on trouve à la fin du processus d'enquête, les présupposés du début, on se demande pourquoi on effectue une telle démarche.

L'approche inductive où le terrain est censé « parler » à la place du sociologue est aussi un leurre épistémologique. En effet, on sait très bien que des catégorisations implicites, qui surgissent par enchantement du terrain, s'installent pendant la pratique d'enquête et de questionnement, de façon inconsciente durant les interactions et après la phase empirique proprement dite, lors de la transcription et de l'analyse des données. Évidemment, les sociologues « *inductivistes* » peuvent alors aussi se persuader qu'ils font leur devoir en « *donnant la parole au terrain* », un peu comme l'homme ou la femme politique qui prétend appuyer ses propres idées sur ce que « *dit le peuple* ». Lors de pratiques habituelles de propagande, dans les sociétés complexes, y compris démocratiques, des représentants politiques de l'opposition, des parlementaires ou des gouvernements réalisent souvent leur propre analyse de contenu, très finalisée et stratégique. On se retrouve alors face à un terrifiant jeu de ventriloques faisant parler les marionnettes (les « gens », les « Français », le « peuple ») et leur faisant dire ce que bon leur semble. Ce jeu halluciné prend notamment et partiellement appui sur tel ou tel citoyen ou tel groupe de citoyens pour « valider » l'assertion généralisante. Le vrai problème surgit quand ce type d'hallucination est produit par certains des scientifiques instrumentalisant, à leur manière, les propos des enquêtés. Aucun scientifique n'est à l'abri de ces errances interprétatives, prétendument

validées par des énoncés de groupes minoritaires (échantillons peu contrôlés) dont on généralise le mode de pensée. Par l'induction, ce type de chercheur n'instille-t-il pas ses choix de pensée et son idéologie, subtilement, durant le « prélèvement de données » ? Comment peut-on alors réussir, en tenant compte de ces parasitages affleurants, idéologiques, inconscients ou dépendants de la pression hiérarchique ou financière, à restituer le propos exact et l'intention précise, voire la complexité des dires et des contenus, effectivement énoncés par les enquêtés ? Ce but de scientificité et de restitution exacte des verbatims, durant l'analyse de contenu, peut être atteint en veillant à respecter plusieurs conditions préalables et de pratiques que l'on décrira ci-après.

2.1.1. Essayer de faire du strict but de description synthétique d'un corpus, le premier objectif d'une analyse de contenu

Parallèlement et/ou successivement, on peut ajouter à cet objectif premier (description), une *interprétation* des résultats obtenus. Cette interprétation est reliée à une problématique de recherche, elle-même organisée à partir de grilles d'analyse, inscrites notamment et partiellement parfois dans le guide d'entretien. Certaines de ces grilles d'analyse sont le plus souvent d'origine théorique et donc liées à des lectures de travaux antérieurs. Comme on l'a dit précédemment, elles peuvent aussi schématiser des appartenances partisans et idéologiques et/ou être issues d'expériences biographiques. *L'interprétation est le processus clé de finition de l'analyse de contenu bien que la description synthétique en soit la condition de réussite scientifique ; l'inférence en est le pont.* La critique faite par les deuxièmes évaluateurs de mémoires est fréquemment : « *on ne perçoit pas assez votre option théorique ou votre problématique dans l'analyse des données* ». Cependant, ce reproche est peu justifiable si l'étudiant(e) a fait une bonne description synthétique du contenu. Il aura accompli une part importante de son *métier de sociologue*⁵⁹. Ainsi, d'une certaine manière, bien résumer et illustrer ce qui est dit, par des citations d'extraits pertinents du corpus, est une protection contre une mauvaise évaluation d'un mémoire comprenant une enquête empirique. Dans un premier temps, on doit surtout veiller à ce que la description synthétise et restitue correctement les dires des enquêtés et, dans un second moment, on évalue si la problématique, incluant l'approche théorique du thème traité, est bien en lien avec les résultats obtenus et leur interprétation. Une analyse de contenu devrait donc être réalisée dans un cadre méthodologique, théorique et épistémologique régulé par les principes d'objectivité et de fidélité. Ceux-ci sont définis par le but de *rendre compte synthétiquement, scrupuleusement et fidèlement des corpus textuels* ou non linguistiques, quels qu'ils soient, comme des affiches publicitaires, des tracts politiques, des musiques ou des contenus filmiques ou imagés.

⁵⁹ Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude et Passeron Jean-Claude, *Le Métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 2005 (1^{re} édition : 1968).

2.1.2. L'analyse de contenu *présuppose la recherche d'un sens caché, implicite, latent, inédit d'un message*

On peut nuancer notre propos sur la primauté de la description synthétique vu qu'il faut aussi tenir compte, en même temps, de l'objectif d'interprétation, énoncé en 2.1.1. Conformément à des traditions hétérogènes de la philosophie, de l'herméneutique, des sciences de la communication, de la linguistique, de la sémiologie, de la sociologie, de la psychanalyse ou de l'anthropologie, on présuppose que les indigènes sont porteurs de sens et d'objectifs même s'ils n'en ont pas toujours clairement conscience. Ils ne seraient donc pas toujours spécifiquement attentifs aux sens polyvalents de leurs discours, comme par exemple, ceux de leurs préférences esthétiques ou audiovisuelles, liées au système de la mode notamment ou à des influences sociales⁶⁰. C'est d'ailleurs pourquoi on a différencié théoriquement « énonciateur » et « locuteur » dans le chapitre 1. Et même s'ils sont autocritiques et rationnels, en ayant bien pesé leurs propos durant un écrit ou un entretien d'enquête, ils ne perçoivent pas toujours la *communauté de point de vue ou d'opinions* (appelée « représentation sociale⁶¹ » ou *RS*) qui se forme de manière matricielle collectivement, au fur et à mesure, dans l'espace social et durant des interactions entre individus ou entre sous-groupes. Les interviewés peuvent donc parfois être influencés par des groupes, quelques fois en être à moitié conscients, et ils cherchent, à d'autres moments, à manipuler autrui y compris un enquêteur, pour les raisons les plus diverses. *La trame mentale du social a ceci de déroutant qu'elle est élaborée à la fois à l'insu de ceux qui la tissent et avec leur assentiment et leur coopération active durant les interactions*. Le but de l'analyse de contenu, et on pourra dire du sociologue en tant que professionnel, est alors de décrire la représentation sociale de tel ou tel objet dont chaque interviewé est un cocréateur (un participant actif et un receveur d'idées et de normes). Une *RS*, soulignons-le, concerne toujours un « objet » de représentation. *Il n'y a pas de représentation sans objet de représentation*. Il faut bien prendre garde à le préciser dans les titres de mémoire ou de thèse : il faut toujours dire *qui* (l'acteur social, le groupe enquêté) produit une *RS* et sur quel objet (thème, phénomène social, mental, physique ou symbolique), elle porte.

⁶⁰ Paicheler Geneviève, *Psychologie des influences sociales : contraindre, convaincre, persuader*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1992.

⁶¹ Abric Jean-Claude (Éd.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, Érès, 2003.

Abric Jean-Claude (Éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994.

Guimelli Christian, *La Pensée sociale*, Paris, PUF, 1999.

Halbwachs Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1925.

Herzlich Claudine, *Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale*, Paris, EHESS, 1969.

Jodelet Denise (Éd.), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1989a.

Seca Jean-Marie, 2010, *Les Représentations sociales*, Paris, Armand Colin (2^e édition).

2.1.3. Vu ce qui est dit en point 2.1.2., l'analyse de contenu implique l'activation d'une lecture non profane, sortant de la perception immédiate dite « naturelle » d'un objet ou d'un phénomène

Ce problème de la lecture non naïve d'un propos, que le contenu soit archivistique, documentaire ou transcrit d'un corpus d'entretiens, que son auteur-indigène -l'interviewé, le journaliste, l'acteur social, le témoin ou l'auteur anonyme- considère lui aussi comme étant mûrement pensé et non ingénu, est un grand paradoxe de l'analyse de contenu et de l'intention de construire un savoir sociologique sur les pratiques et les praticiens. Qui sommes-nous pour dire que tel indigène n'a pas suffisamment de réflexivité ou d'aptitude critique et que notre lecture non profane sort des sentiers battus et demeure scientifique ? En effet, l'analyste expérimenté prétend atteindre un degré supplémentaire de saisissement-compréhension du non-dit, de l'implicite, du sous-entendu, du non encore entendu habituellement, et donc du sens caché, parfois des pluralités de sens, des contenus transcrits ou collectés. Il prétend s'élever « au-dessus » du propos tenu et de l'expertise de l'acteur indigène, en se voulant « *expert de l'indigène-expert* », tout en affirmant, dans une perspective d'interprétation émique, respecter sa parole et son authenticité. Rappelons que l'approche émique⁶² renvoie à un compte rendu ethnographique cherchant à restituer l'ensemble des croyances, points de vue, attitudes, connaissances propres à l'interviewé. Elle est opposée ou complémentaire de la visée étique. Le compte rendu étique privilégie les théories et modes d'interprétation spécifiques de l'anthropologie générale. On cherche, dans ce dernier cas, à adopter un point de vue distancié par rapport à la société observée qui est alors considérée comme un cas de plus à comparer avec d'autres situations équivalentes ou différentes, dans le but d'une généralisation. L'approche émique est culturellement ancrée (*culturally specific*) et celle étique est transculturelle (*cross-culturally valid*). Cependant, une première réponse peut être apportée à cette aporie en défendant l'existence, dans le processus de l'analyse de contenu, d'un *travail* de retardement de l'interprétation.

Comme le souligne justement Laurence Bardin : « *L'intérêt majeur de cet outil polymorphe et polyfonctionnel qu'est l'analyse de contenu, réside – outre ses fonction heuristiques et vérificatives – dans la contrainte qu'elle impose d'allonger le temps de latence entre les intuitions ou hypothèses de départ et les interprétations définitives. Jouant le rôle de "techniques de rupture" face à l'intuition facile et hasardeuse, les procédures d'analyse de contenu obligent à marquer un temps entre le stimulus-message et la réaction interprétative*⁶³ ».

Tout est dans ce « *oh temps suspend ton vol* ». Cette rétention, ce retour à soi, cette capacité à se corriger, de se reprendre et de se déprendre, de travailler sur ses émotions, ses passions et ses colères caractérisent l'analyse de contenu comme un exercice mental d'ascèse, fondé d'abord sur l'auto-analyse, l'humilité et une grande tolérance face à la divergence de pensée, et ensuite sur le travail de

⁶²: De Sardan Jean-Pierre Olivier, « Émique », *L'Homme*, vol. 38 n° 147, 1998, pp. 151-166 : doi : <https://doi.org/10.3406/hom.1998.370510>. https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1998_num_38_147_370510.

⁶³ Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu...*, op. cit., pp. 13-14.

catégorisation et de classement des données. Cette nécessité du *détour* et de la *suspension des habitudes de pensée et du temps* (retardement) déstabilise l'analyste en herbe bien que la phénoménologie d'Edmund Husserl⁶⁴ nous ait déjà initié à ce gymnastique philosophique à travers l'activation de l'époché (*ἐποχή*) ou suspension de la croyance habituelle sur le monde et ses éléments naturels durant le processus de travail philosophique impliquant une auto-analyse approfondie. Ce retardement temporel, accompagné d'une suspension des attitudes spontanée face à un objet d'étude, fait sortir le discours des sentiers battus par les indigènes et les enquêteurs. L'ex-indigène qu'est devenu le chercheur, porteur d'un « regard éloigné⁶⁵ », sort aussi de son orbite habituelle. Cette suspension des attitudes naturelles oblige ce dernier à errer et à hésiter ainsi qu'à bien diversifier les angles d'analyses afin de restituer correctement à la fois le contenu énoncé et son sens (ou ses sens diversifiés, pluriels et parfois ambigus sinon parfois contradictoires).

2.1.4. Une interprétation interlinguistique ?

Complémentairement, l'analyse de contenu peut être considérée comme une interprétation au sens interlinguistique du terme. Jakobson délimite trois formes de la traduction⁶⁶ :

1/ *la traduction intralinguistique* : elle renvoie à la l'interprétation de signes à travers d'autres signes de la même langue. C'est la traduction à l'intérieur d'un même système linguistique, au moyen de la reformulation ; par exemple célibataire=non marié ; ou la transcription d'un message oral dans sa forme écrite. On parle alors de reformulation.

2/ *la traduction interlinguistique* : L'interprétation des signes est opérée à travers les signes d'une autre langue. C'est la transposition de signes au moyen de systèmes linguistiques différents. C'est la traduction proprement dite.

3/ *la traduction intersémiotique* : l'interprétation de signes verbaux est alors opérée en la transformant en systèmes de signes non verbaux, comme la transposition d'un roman en film. Dans ce type de traduction, on peut également inclure l'*ekphrasis* : exercice consistant en une description écrite, détaillée, minutieuse et très exacte d'une œuvre d'art visuel. Mais l'interprétariat de la langue des signes⁶⁷ entre sourds et entendants appartient au même domaine.

⁶⁴ Husserl Edmund, *Les Méditations cartésiennes : Introduction à la phénoménologie*, Paris, Vrin, 1986 (1^{re} édition en langue allemande : 1950).

Husserl Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*. Paris, Gallimard, 1985 (1^{re} édition en langue allemande : 1913).

⁶⁵ Lévi-Strauss Claude, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 2001.

⁶⁶ Jakobson Roman, 1959, « On Linguistic Aspects of Translation » : *texte présent dans : du même auteur : « Aspects linguistiques de la traduction », Essais de linguistique générale*, Paris, Gallimard, pp. 78-86.

⁶⁷ Troje Rovena et Strasly Irene. « Traduction interlinguistique et intersémiotique : le cas de la langue des signes ». *Actes sémiotiques*, n° 121, 2018, p. 1-17 : <https://doi.org/10.25965/as.6089>.

« *Le plus souvent, cependant, en traduisant d'une langue à l'autre, on substitue des messages dans l'une des langues, non à des unités séparées, mais à des messages entiers d'une autre langue. Cette traduction est une forme de discours indirect ; le traducteur recode et retransmet un message reçu d'une autre source. Ainsi, la traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents. L'équivalence dans la différence est le problème cardinal du langage et le principal objet de la linguistique. Comme tout receveur de messages verbaux, le linguiste se comporte en interprète de ces messages. Aucun spécimen linguistique ne peut être interprété par la science du langage sans une traduction des signes qui le composent en d'autres signes appartenant au même système ou à un autre système*⁶⁸ ».

Parce qu'il a dû traduire, de l'anglais à l'italien, des écrits de Barney Glaser et Anselm Strauss, Massimiliano Tarozzi a émis l'idée de mettre en perspective le processus de la traduction d'une langue dans une autre avec celui de la théorie ancrée, activé lors du codage et de la synthèse de données qualitatives d'enquête. Il remarque que les deux types de procédures se ressemblent⁶⁹. Tarozzi observe alors qu'il est très difficile, sinon impossible, de faire correspondre, de façon équivalente et exacte, le texte de départ et celui d'arrivée. Cet exercice est en effet démontré, par l'absurde, notamment par la retraduction à partir du texte en français vers l'italien classique de la *Divine comédie* de Dante Alighieri. Dans ce cas de retraduction, on est très loin des effets poétiques et de style proposés dans le texte original florentin. Ces difficultés renforcent l'idée de Tarozzi de comparer les mécanismes de la traduction et ceux du codage dans la théorisation ancrée. Il prend notamment l'exemple de la transcription d'un entretien :

« *La transcription d'un entretien est toujours un acte de traduction, qu'il soit consigné dans des notes de terrain (comme le suggère Glaser [...]) ou enregistré sur bande. Certains prétendent que la transposition d'un message oral dans sa forme écrite est une "transcription" ou une "notation" et seulement une "traduction" au sens métaphorique [...]. Cependant, en ce qui concerne la transcription d'entretiens visant une analyse au sein d'un GTM (ground theory model), je pense que toute transcription est également une traduction. La transcription n'a rien d'automatique. C'est le premier niveau analytique, puisqu'il s'agit d'un travail d'interprétation qui réduit une communication verbale et non verbale complexe à une dimension textuelle unique. En outre, chaque fois que nous utilisons une langue différente comme instrument de recherche, en menant des entretiens, en codant et en écrivant dans une autre langue, la transposition de ces données et de ces réflexions dans un autre contexte linguistico-culturel présente des difficultés évidentes, ainsi que des avantages remarquables et des ressources supplémentaires, qui doivent être accompagnés de certaines mises en garde [...]. En somme, au niveau méthodologique le plus étroit, nous ne pouvons pas tenir pour acquis la question de la traduction à partir d'une langue non maternelle dans le cadre du GTM. En particulier, le codage dans une autre langue exige des actes continus de traduction interlinguistique qui augmentent notre capacité de compréhension et offrent des instruments d'interprétation sophistiqués, aidant à affiner l'analyse.*

Voir aussi : Cesca Malou, *L'Intégration sociale des porteurs d'implant(s) cochléaire(s) : pratiques, entourage et représentation sociale de la surdit *, thèse pour le doctorat de sociologie (sous la direction de Prof. J.-M. Seca). Nancy :  cole doctorale Soci t s, Langages, Temps, Connaissances (SLTC) / 2L2S/ Universit  de Lorraine, 2021.

⁶⁸ Jakobson, *op. cit.*, p. 80.

⁶⁹ Tarozzi Massimiliano. « Translating and Doing Grounded Theory Methodology. Intercultural Mediation as an Analytic Resource ». *FQS (Forum qualitative research)*, vol. 14, n  2 (mai), 2013 : pp. 1-18 : <https://doi.org/10.17169/fqs-14.2.1429>.

Chaque traduction interlinguistique est le résultat d'actes élaborés de décodage, dans la langue source, et de recodage dans la langue cible, qui se produisent à plusieurs niveaux : sémantique, syntaxique et pragmatique. Par conséquent, ces processus continus de décodage et de recodage soutiennent et rendent plus efficaces les différentes phases de codage que la GTM exige pour l'analyse des données⁷⁰. »

Ainsi, la traduction, que certains qualifient d'interprétariat ou d'interprétation, est équivalente au processus de compréhension développé dans la théorie ancrée et dans l'analyse de contenu. Cette comparaison est donc heuristique. Traduire est un acte interculturel⁷¹ cherchant à dire « *presque la même chose*⁷² ». Elle présuppose donc un réagencement entre le texte source (corpus initial) et le texte cible. Ce travail fertile permet ainsi de mieux comprendre la théorisation ancrée et la façon de l'appliquer.

2.1.5. L'analyse de contenu implique de catégoriser pour mieux résumer

Si le but d'inférence et la mise au jour de divers sens cachés sont difficiles à rejoindre, on peut, comme déjà dit, envisager le but élémentaire de *simple restitution des dires et des contenus*. Cette procédure élémentaire est néanmoins bien compliquée à accomplir car elle exige une rigueur et une précision ainsi qu'une forte volonté de respect des énoncés. Cette description ne peut se contenter de « redire » ce qui a déjà été proféré. Il faut aussi catégoriser les énoncés et discours du corpus pour mieux les résumer. Cette redondance, se contentant de redire ce qui a été énoncé par les interviewés, et exprimant donc une inaptitude à résumer, est assez caractéristique de certains apprentis sociologues quand ils rédigent la partie « résultats » de leur mémoire. Dans l'exigence de bien catégoriser pour mieux résumer sans sombrer dans la redondance inepte, deux fonctions complémentaires sont à mentionner. Premièrement, il faut *synthétiser* un corpus textuel dont la dimension quantitative est *n* fois plus volumineuse que le rapport, la thèse ou le mémoire. Deuxièmement, la synthèse est fondée sur l'établissement d'une *classification*. On attire l'attention du lecteur sur la différence sémantique entre les termes « *classification* » et « *classement* ». « *classification* » (ou synonymiquement « *système de classement* ») signifie : « *liste de catégories (ou de classes) destinées à l'activité de classement* ». Le « *classement* » est la « *procédure d'application d'une classification, ou liste de catégories, à un corpus donné* ». Le sens commun a tendance à confondre les deux opérations qui sont en fait assez différentes même si elles sont liées car, pour établir une classification, il faut avoir du matériel (des plantes, les livres ou des animaux à observer, des discours à lire, etc. qui constituent le corpus) à classer. Mais pour classer, il faut établir une liste de catégories ou de codes dans lesquels on range divers exemplaires ou extraits du corpus construits. La classification est formalisée par des propositions

⁷⁰ Tarozzi, trad. fr., *ibid.*, p. 11-12.

⁷¹ Ladmiral Jean-René et Lipiansky Admond-Marc. *La Communication interculturelle*. Paris, Armand Colin, 1989.

⁷² Eco Umberto. *Dire quasi la stessa cosa*. Milan: Bompiani, 2003.

(ou énoncés) linguistiques densément significatives qui permettent de classer des extraits d'entretiens, à la signification analogue bien qu'énoncés de façon hétérogène, provenant d'individus différents. Par conséquent, la liste des catégories est en quelque sorte un inventaire de thèmes principaux, incluant des sous-thèmes, communément qualifiés en tant que « *spécifications thématiques* » (ou sous-catégorie). Cette liste de thèmes principaux (ou têtes de chapitre thématique) et de spécifications thématiques permet de *classer* un ensemble d'énoncés ou de contenus généralement et le plus souvent verbaux et transcrits. Ces énoncés peuvent être des phrases, des mots, des paragraphes, quelques lignes. Par leur classement dans une liste catégorielle (ou catégorisation), on fait en sorte qu'ils convergent, malgré la diversité des locuteurs interviewés, en étant rangés dans chaque catégorie (ou sous-catégorie) créée progressivement par l'analyste. Plusieurs méthodes existent à ce sujet. Elles visent toutes la fidélité descriptive et la restitution des principaux aspects d'un corpus : de l'*analyse lexicale* à celle de l'*expression* en passant par la restitution de séquences particulières d'un récit (histoire de vie⁷³, témoignages, journaux de recherche) dans le cadre de procédures d'enquêtes ethnométhodologiques ou ethnographiques.

2.2. Qu'est-ce qu'un contenu, par exemple, dans une enquête par entretien ?

2.2.1. L'analyse de contenu au début et en fin de parcours d'enquête ?

On l'a mentionné précédemment : l'analyse de contenu est élaborée paradoxalement à la fois au *début de l'approche empirique* et *après* la réalisation de l'enquête. En effet, dès la problématisation et la confection d'un guide d'entretien, une catégorisation probable de ce que l'on envisage de trouver comme corpus verbal et représentationnel est déjà potentiellement présente. Cependant, l'analyse de contenu est surtout une *finalité*, le résultat d'un travail, émergeant progressivement lors du processus de catégorisation (codage), de classement, d'inférence et durant la phase de retardement pour parvenir à l'interprétation. Ce retardement exprime une prudence scientifique qui, au-delà de l'*epoché* ou réduction phénoménologique, nécessite une appréhension dialectique des données, allant du *concret perçu* au *concret pensé* :

Karl Marx invite donc à « *ne pas confondre deux concrets différents : le concret-de-pensée qu'est une connaissance, et le concret-réalité qu'est son objet [...]. Le concret est concret parce qu'il est la synthèse de nombreuses déterminations, donc unité de la diversité. C'est pourquoi, le concret apparaît dans la pensée comme le procès de la synthèse, comme résultat et non comme point de départ, encore qu'il soit le véritable point de départ, et par suite, aussi le point de départ de l'intuition et de la représentation*⁷⁴ ».

⁷³ Pineau Gaston et Le Grand Jean-Louis, *Les Histoires de vie*, Paris, PUF, 1993.

⁷⁴ Marx Karl, *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, in *Œuvres. Économie, tome I*, Paris, Gallimard, 1965 (1^{re} publication en langue allemande : 1857), p. 255.

Comme déjà évoqué au paragraphe 2.1.3., l'*epochè* est une forme de suspension des préjugés et de réactions naturelles. Ces habitudes de pensées sont « mises entre parenthèses » dans le but de mieux connaître un phénomène. Pourquoi l'analyse de contenu est-elle présente conceptuellement dès le début ? Lors de la formulation d'un guide d'entretien, on construit aussi explicitement ou implicitement, sans s'en rendre compte parfois, une grille catégorielle d'analyse⁷⁵, tentant d'anticiper les types de relances possibles dont on ne peut dresser qu'une liste approximative et inévitablement incomplète, en les programmant intuitivement ou théoriquement. Ces relances possibles ne sont pas des questions à poser obligatoirement. Elles permettent uniquement d'anticiper les thèmes qu'il serait souhaitable de relancer dans le discours de l'interviewé. Elles concernent la problématique traitée se traduisant par la *consigne* ou question principale d'un entretien non directif. Cette grille de relances possibles doit être élaborée pour chaque *consigne* ou question obligatoire d'un entretien semi-directif. Le guide d'entretien inclut donc une liste de relances possibles pour chaque question-consigne posée à l'interviewé. Ce guide constitue donc, par la priorisation des sous-thèmes de relances à privilégier durant l'enquête, une sorte de *début de d'analyse de contenu avant même qu'elle ait lieu*. On peut même dire qu'il va peser sur l'orientation catégorielle de l'écoute, durant l'entretien, et sur l'organisation de l'analyse de contenu, portant sur des transcriptions lues. Parfois, la problématique théorique peut conditionner la confection du guide d'entretien et donc influencer, par effet d'hystérésis, l'analyse qu'on va en faire. Parfois, c'est l'expérience acquise par le chercheur concernant un milieu social donné, le « terrain », qui lui permet de réaliser un guide d'entretien. En résumé, vu qu'un guide d'entretien est rédigé entièrement ou partiellement dans la continuité d'une problématique, il est constitutivement et initialement associé à une proto-analyse de contenu et donc à un début de classification possible du corpus.

2.2.2. Commentaire sur la logique de la découverte et de l'exploration des approches qualitatives

Si on considère cet aspect pré-codé, anticipatoire de l'approche par entretien, on a de fortes chances de retrouver, après leur transcription et l'application d'une procédure d'analyse de contenu, une partie des modèles de catégorisation du réel et de la grille d'analyse ayant conduit à organiser la problématique d'enquête. Même si on a émis des remarques critiques sur cette redondance entre guide d'entretien et données recueillies, cela n'est pas très grave en soi car il se peut que la méthode de l'interview, par le type de question posée bien formulée, adaptée au milieu, respectant les représentations sociales des indigènes et leur demandant de les exposer et de les approfondir, soit

Voir aussi pour une analyse relativement récente de l'épistémologie marxienne : Toscano Alberto, « The Open Secret of Real Abstraction ». *Rethinking Marxism: A Journal of Economics, Culture & Society*, vol. XX, n°2, 2008, pp. 273-287 : <https://doi.org/10.1080/08935690801917304>.

⁷⁵ Voir cours annexe sur les méthodes et la confection d'un guide d'entretien.

pour de nombreux interviewés un moment fort et marquant, désormais qualifiés par certains analystes de « réflexif », où ils disent des choses importantes. Donc il faut toujours espérer qu'ils apportent l'essentiel de leur vision du monde en vous parlant. Le fait de retrouver, en fin de parcours (une fois les entretiens transcrits et analysés), des éléments du guide d'entretien et de la problématique peut donc s'avérer positif et confirmatoire. Et quelquefois, par-dessus le marché, ce processus de confirmation peut aussi être accompagné de contenus « découverts » et « nouveaux », « inédits ». Malgré l'autoconditionnement théorique généré par le guide d'entretien, il y a des chances que cette méthode d'enquête *déroute* l'intervieweur, au sens propre de ce verbe.

En effet, toute procédure d'approche par entretien est centrée sur une démarche *heuristique, de découverte et d'exploration*. Si l'on trouve, en fin de course, ce que l'on savait ou ce que l'on pensait savoir sur les pratiques et les représentations observées, on sombre inéluctablement non pas vers la méthode inductive et la découverte, mais vers une fausse approche hypothético-déductive mal maîtrisée car non fondée sur une quantification correcte. On rappelle que la méthode hypothético-déductive a pour but justement de vérifier et de valider empiriquement, par l'analyse statistique, un modèle de savoirs formalisé, exprimé par des hypothèses, plus ou moins controversées. Malgré les affirmations délirantes de pseudo-scientifiques disant « *parler au nom de LA science* » et proclamant des informations péremptives et définitives, depuis quelques années, n'oublions jamais que les sciences (et non LA science) sont faites de débats et de controverses. Ce sont des univers en réseau, parfois organisés en archipels isolés, sans certitudes absolues.

Or, dans une approche qualitative, on n'applique pas un mode de raisonnement linéaire et prédictif prédominant dans la procédure hypothético-déductive. C'est cette profonde différence épistémologique et technique qui conduit à dire que retrouver dans les résultats d'analyse de contenu ce qu'on avait conceptualisé au début d'une enquête qualitative donne l'impression d'une mauvaise application de la méthode hypothético-déductive et d'une faible fertilité de l'approche inductive. Cependant, on l'a déjà énoncé : il existe des procédures légitimes, donc contrôlées, d'analyse de contenu où l'on formalise préalablement les catégories à coder dans une optique de lecture hypothético-déductive d'un corpus. Il est avant tout essentiel de bien définir les objectifs d'une analyse et de ne pas parler d'hypothèses dans une étude quand, en fait, il n'y en a absolument pas ou lorsqu'elles n'ont aucune portée prédictive. Dans une approche qualitative, inductive, mieux vaut utiliser les termes « piste exploratoire » ou « grille d'analyse », par exemple, au lieu d'« hypothèse ». Continuons notre présentation malgré cette remarque.

2.2.3. Le contenu et ses conditions de productions de l'énonciation

Comme l'énonçaient Rodolphe Ghiglione et ses collaborateurs, en 1980⁷⁶, l'analyse de contenu doit être *incluse dans un ensemble pragmatique*. Ce dernier comprend à la fois le contexte des catégorisations d'un contenu donné et la situation complexe et pragmatique d'énonciation des propos des enquêtés. Cet ensemble est qualifié par Bardin de « *conditions de production* » de l'énonciation. En conséquence, tout élément de cet ensemble pragmatique est susceptible de devenir un contenu d'analyse, y compris les préjugés des *enquêteurs*, s'ils sont différents du chercheur, ordonnateur de l'enquête, ceux des enquêtés ou ceux du chercheur lui-même lisant et analysant les transcriptions, s'il a des personnels et des fonds financiers à sa disposition pour faire réaliser ce dernier travail. L'analyse de contenu doit, d'une part, *contrôler* les effets parasites des prénotions ou des avis rapides par rapport à n'importe quel contenu, et, de l'autre, délimiter clairement les objectifs théoriques, ceux de la problématique et ceux les plus essentiels de la *découverte sur le terrain*. Une fois précisées toutes ces nuances, énonçons que le but principal d'une analyse de contenu est de *construire des données d'enquêtes susceptibles d'être intégrées dans un rapport, un mémoire, une thèse, un article ou un livre*.

Très concrètement, quand on fait une analyse de contenu sur la représentation de la pauvreté, on peut construire plusieurs types de contenu : un *verbatim des dires des interviewés, pauvres ou non, tiré d'entretiens transcrits*, des *témoignages écrits ou lors de reportages et d'ethnographies (i.e. sur la vie des pauvres ou des marginaux)*, des *articles théoriques tentant d'expliquer la pauvreté, son histoire, sa définition*, des *études sur les stéréotypes des pauvres ou sur eux*, des *discours de politique publique sur la lutte contre l'exclusion*, des *conversations entre amis*, des *échanges sur des forums, réseaux sociaux et lors de talk-shows*, des *reportages journalistiques*, des *observations dans la rue ou dans des centres d'accueil pour sans-domicile*, des *pratiques réelles et administratives d'institutions s'occupant des « pauvres »*. Soulignons un point avant de poursuivre : toute étude de ce genre nécessite de bien savoir définir ce qu'est la pauvreté et les pauvres avant d'aborder la représentation que des groupes sociaux diversifiés peuvent en avoir. Finalement, tous ces types de contenus doivent être agencés et justifiés au sein d'une problématisation pertinente. Et il est fort probable que ces discours et différents types de corpus surdéterminent les comportements observés dans ou hors de l'enquête, et en tous cas, qu'ils influencent les discours récoltés dans les entretiens, puis catégorisés et classés.

Dans ce sens, qu'on nous autorise à utiliser une métaphore ! L'analyse de contenu pourrait être vue comme une sorte de « *radeau* », confectionné peu à peu, pour naviguer sur un océan d'informations souvent surnuméraires à traiter dans une recherche. Ce « *radeau théorico-empirique* » se constituerait

⁷⁶ Ghiglione Rodolphe et al., 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, p. 5.

progressivement, d'une manière pluri-référentielle, initialement avec des « *morceaux d'observations* », des bribes de lectures, des notations personnelles, sous forme d'auto-analyse et d'observation plus ou moins participante. Puis, chemin faisant en rencontrant d'autres paysages théoriques et empiriques, il sera consolidé par des prélèvements sur des discours, des interviews, des données secondaires, des articles ou des livres, etc. Tous ces éléments concourent à l'élaboration du *socle théorique et catégoriel* de votre radeau « analyse de contenu », en permettant ensuite, et finalement, de mieux élaborer une liste de catégories, et de classer correctement des extraits de discours transcrits, comme 40 ou 50 entretiens d'une enquête sur le terrain, dans le but de rédiger un compte rendu.

2.2.4. En conséquence, on peut définir plusieurs buts à l'analyse de contenu

→ *Proposer un modèle, progressivement reformulé, de description et de compréhension* de ce qui est dit par un nombre important d'individus sur un thème de recherche : *exemples : la production sociale et culturelle du rock, l'usage de la marijuana, les rituels liés à la mort, la pauvreté en France et en Europe, la crise financière de 2007-2008, la fiscalité et l'obligation fiscale, etc.*

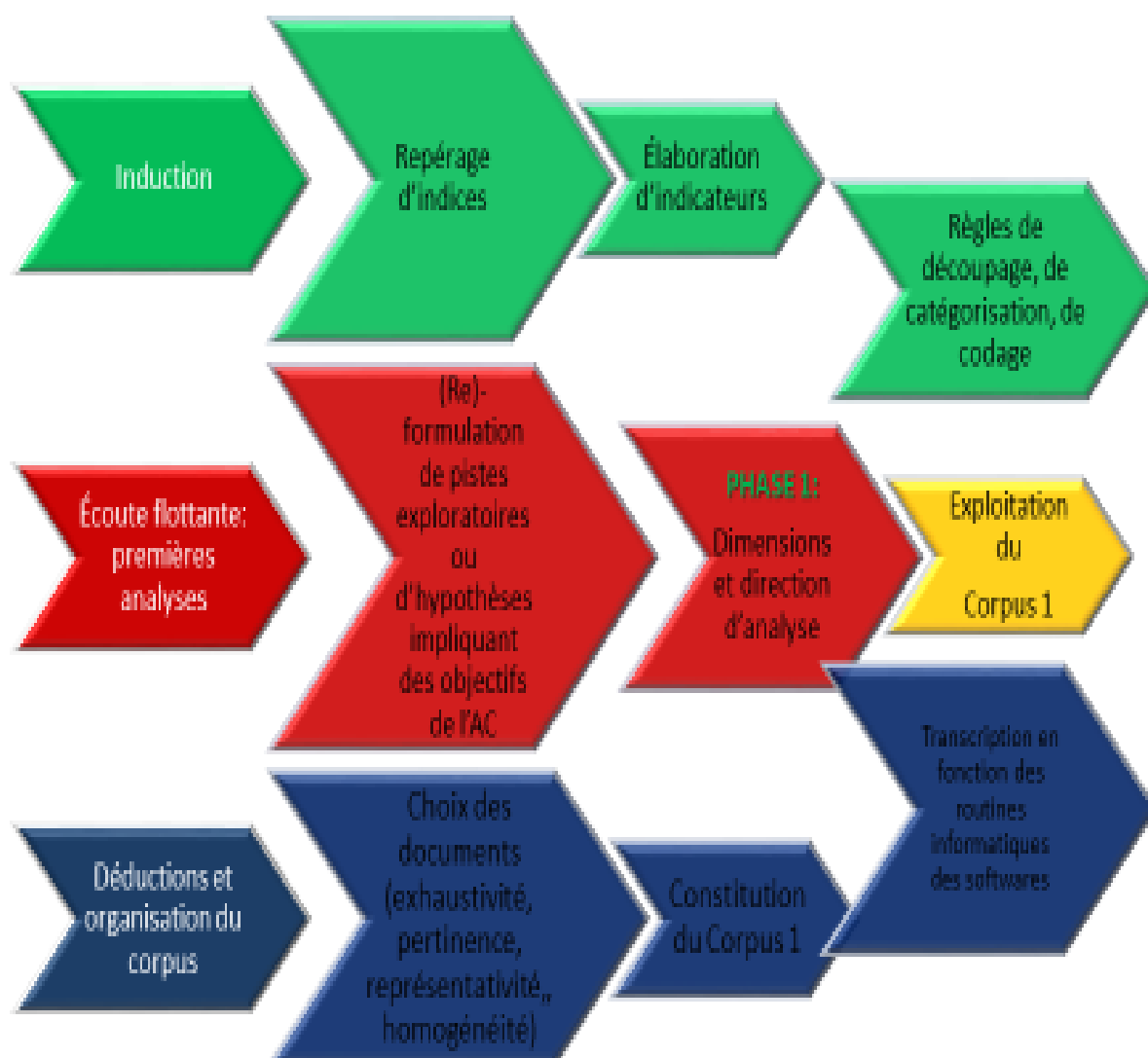
→ *Citer, de façon appropriée, notamment des extraits d'un corpus (verbatim), pour appuyer, voire valider la plausibilité, la validité de ce modèle (ou « radeau » de l'analyse de contenu).* Ce modèle est constitué progressivement de catégories, servant à la description et au classement des données textuelles et qualitatives d'un autre type. Ce modèle de synthèse et de compréhension du corpus est structuré à l'aide d'indicateurs qualitatifs, correspondant à des schémas ou tableaux synoptiques décrivant des relations entre noyaux de sens, par exemple, ou quantitatifs, renvoyant à des indices comme des fréquences de mots ou de spécifications thématiques (*sub-themes* en anglais), des co-occurrences thématiques, des statistiques de cohésion lexicale avec repérage des réseaux de significations ou de chaînes sémantiques, des calculs sur le nombre d'adjectifs orientés attitudinalement (par exemple sur une échelle en six ou sept gradation allant de : « *tout à fait important* » à « *pas du tout important* ») par rapport à l'objet d'étude, etc.

→ *Favoriser l'émergence, et peut-être, s'il y a une cohérence et une densité dans la confection de l'échantillon d'interviewés ou bien des prélèvements de contenus diversifiés, la validation d'un modèle explicatif ou plus modestement interprétatif, et encore plus humblement descriptif (tableau thématique) des contenus récoltés.* La validation de ce modèle peut aussi être faite en deux temps et triangulée : *1/ analyse de contenu (principalement textuelle) ; 2/ puis, approche du même phénomène sociologique précédemment étudié dans le cadre d'une vérification et d'une généralisation quantitative (questionnaire ou quasi-expérimentation).* Bien entendu, on ne doit jamais oublier que tout n'est pas textuellement ou verbalement exprimé dans les interactions sociales. Pensons aux colères rentrées, aux crises dépressives, aux arts et à la musique, sans oublier la possession, la transe, les formes imagées et

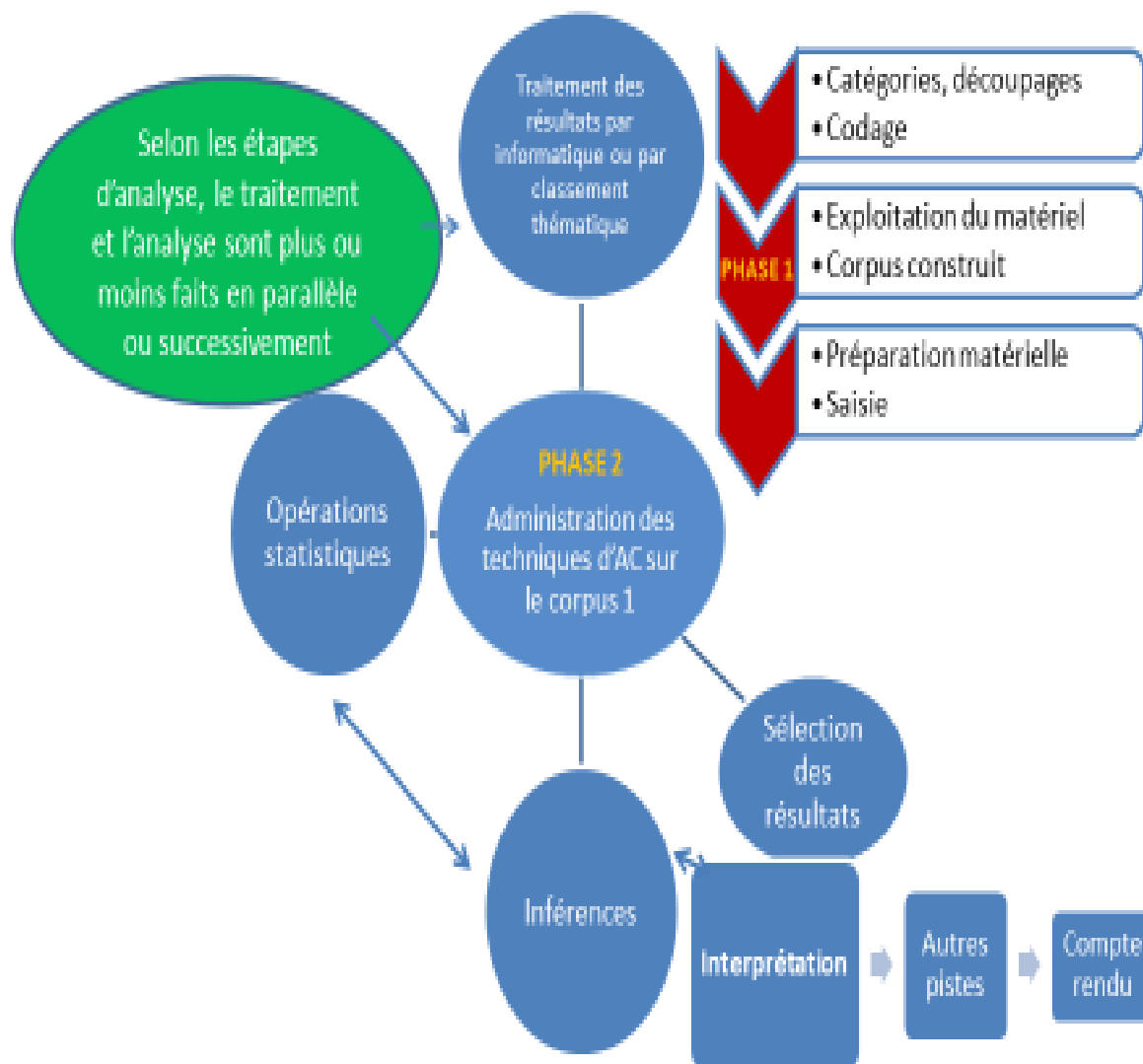
toutes les iconographies. Ces phénomènes non textuels ou différemment exprimés sont, le plus souvent, l'objet d'observations plus ou moins participantes. Et dans ce cas, l'analyse de contenu porte sur les transcriptions d'observation ethnographiques (journaux d'enquête, notes, témoignages, relations, etc.). Passons maintenant à une schématisation de ce processus puis au paragraphe consacré aux techniques.

Construire des données catégorisées: l'analyse de contenu:

Problématisation: approche inductive et déductive, dialectique, du concret perçu au concret pensé



Construire des données catégorisées: l'analyse de contenu



2.3. Types d'analyse de contenu : thématique, de l'énonciation, de l'expression, des relations, lexicographiques

2.3.1. L'analyse thématique (voir texte sur ARCHE : Ghiglione Rodolphe et al., 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, chapitre 3 : pp. 51-81)

On a déjà bien décrit l'approche thématique au paragraphe 2.1.5. Il s'agit de la principale forme d'analyse de contenu utilisée dans les enquêtes sociologiques. Le découpage en thèmes [ou catégories ou codes] et en spécifications thématiques [sous-catégorisations ou des sous-thèmes, inclus dans les différentes têtes de chapitre que sont les thèmes, codes ou catégories], dans cette technique sophistiquée, dépend essentiellement de la problématique initialement structurée.

En effet, si l'on s'accorde avec Bardin, « *le thème est l'unité de signification qui se dégage naturellement d'un texte analysé selon certains critères relatifs à la théorie qui guide la lecture. Le texte peut être découpé en idées constituantes, en énoncés et propositions, porteurs de significations isolables. Le thème est "une unité de signification complexe, de longueur variable ; sa réalité n'est pas d'ordre linguistique mais d'ordre psychologique : une affirmation mais aussi une allusion, peuvent constituer un thème ; inversement, un thème peut être développé en plusieurs affirmations (ou propositions). Enfin, un fragment quelconque peut renvoyer (et renvoie généralement) à plusieurs thèmes..."* écrit M. C. d'Unrug⁷⁷ ».

Quand Bardin souligne, dans ce propos, qu'un même extrait ou fragment peut être codé de façon variée et donc renvoyer à plusieurs thèmes (ou codes), elle insiste donc sur la diversité des approches et donc des catégorisations d'un même contenu. Réaliser une analyse thématique signifie collecter les *entités de sens*, qualifiés de thèmes. Chaque thème peut constituer une entité autonome, équivalent des codes dans la théorisation ancrée. Mais chaque thème peut inclure aussi diverses sous-catégories qu'on qualifie de spécifications thématiques. Ces thèmes et ces spécifications thématiques sont présents dans le corpus en y étant verbalisés de façon hétérogène et variée lexicalement et syntaxiquement parlant.

Le corpus analysé peut consister en des réponses à des questions ouvertes d'un questionnaire, en des transcriptions d'entretiens non directifs ou semi-directifs, en des conversations naturelles enregistrées. Le corpus peut aussi être constitué d'échanges conversationnels dans des focus groups ou encore en des contenus de médias et d'internet, etc. Le thème (ou chacune de ses spécifications thématiques) est alors une *unité d'enregistrement*⁷⁸ : il permet de segmenter le texte du corpus. Une *unité d'enregistrement* est l'élément de signification (phrase, mot, thème, segment, lemme) que l'on compte. Elle permet de parvenir à la catégorisation et au comptage des contenus classés : par exemple, la fréquence des mots ou des thèmes. Le comptage (ou énumération) peut se traduire en fréquence, en indices d'intensité attitudinale (pour ou contre une opinion, un énoncé ou une action) ou en termes de

⁷⁷ Citée par Bardin *op. cit.*, p. 136 : Unrug Marie-Christine, *Analyse de contenu et acte de parole : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Editions universitaires, 1974.

⁷⁸

présence/absence, d'ordre d'apparition dans un texte ou de co-occurrences entre deux unités d'enregistrement. L'*unité de contexte* est un ensemble de taille supérieure à l'unité d'enregistrement correspondant dans un livre par exemple à un paragraphe ou à un chapitre, et pour l'enquête sociologique à l'entretien individuel. Ce découpage est bien entendu dépendant de la problématique et il doit théoriquement permettre de décrire entièrement le corpus (ou presque complètement). On parvient rarement à restituer l'ensemble du contenu d'un corpus dans un tableau thématique. Si on réussit à représenter et à résumer catégoriellement 70% à 80 du corpus, on peut estimer avoir atteint correctement les objectifs d'analyse de contenu. Les thèmes sont donc dépendants de ce que recherche l'analyste dans son approche théorique et de ses objectifs empiriques initiaux.

Une première façon de faire est de définir *a priori*, donc avant même d'aller sur le terrain, des catégories et des sous-catégories (appelées spécifications) de codage pour classer ensuite les corpus en fonction d'un modèle théorique, décrit dans la littérature scientifique et de parvenir ainsi à des comptages et validations d'hypothèses. On a déjà fait remarquer que ce genre d'approche présuppose un raisonnement hypothético-déductif.

Une méthode alternative est de *procéder par induction* en faisant des allers et retours dialectiques entre ce que les interviewés racontent et les objectifs de la problématique peu à peu reformulés, en fonction l'avancement de l'enquête qualitative, en parvenant progressivement à une catégorisation, à un codage et à un classement du corpus. La construction inductive des catégories thématiques évolue au fur et à mesure du travail de lecture / relecture, de composition de la classification, de la création d'une liste de catégories et des opérations de classement du contenu. Même si on sait qu'ils sont rarement entièrement appliqués et respectés, les critères pour élaborer ces catégories, conformément aux préceptes de Berelson (*op. cit.*), sont les suivants : *homogénéité* : ne pas classer des éléments du corpus qui sont trop disparates dans une catégorie clairement formulée ; *exhaustivité* : grâce à la liste de catégories, on devrait, autant que possible, coder la quasi-totalité du corpus : on a déjà dit que si l'on classe les trois quarts du corpus, on peut considérer qu'il s'agit d'un résultat honorable ; *exclusivité* : faire en sorte qu'un contenu X ne soit pas classé deux fois ou plusieurs fois dans des catégories différentes. Ce dernier critère est très difficile, sinon impossible, à respecter car une même phrase peut supporter plusieurs sens ; *objectivité* : la procédure de classement à l'aide de la liste de catégories doit être faite à peu près de la même manière par des codeurs différents ; *pertinence* : la liste de catégories est construite pour rejoindre le but de la recherche et de la problématique.

L'analyse thématique doit, autant que possible, porter sur un nombre important d'individus et d'*unités d'enregistrements*, correspondant aux thèmes comptabilisés, pour chaque entretien. Chaque entretien est considéré comme une *unité de contexte*. Il faut un nombre conséquent d'individus interviewés

(unités de contexte) et de spécifications thématiques (unités d'enregistrements) afin de pouvoir, si possible, réaliser une *comparaison de fréquences (thématiques)* et pour parvenir à un *repérage des thèmes centraux et périphériques*. Cependant, pour un niveau master 1, on peut admettre qu'une dizaine d'entretiens puissent servir d'approche exploratoire, permettant de constituer ce qu'on nomme le « premier masque catégoriel de saisie » et donc l'outil de classement du corpus. Ce dispositif élaboré avec une dizaine d'entretiens peut être ensuite être plus raffiné, en master 2 ou en thèse, pour parvenir à un objectif de comparaison statistique, comme dans l'écrit de Ghiglione *et al.*, susmentionné. On peut, dans l'idéal et si le corpus (deux ou trois dizaines d'entretiens requis comme minimum) et les outils le permettent (Alceste, Nvivo, Tropes ou Iramuteq autorisent une approche corrélationnelle), viser la réalisation d'une *analyse des co-occurrences* des thèmes (liaison statistique entre eux : écarts par rapport à la moyenne théorique) à la suite de l'établissement des tableaux de fréquence. Le repérage de la co-occurrence a pour but de décrire les liens entre deux catégories thématiques dans une unité de contexte discursif et par rapport à l'ensemble des unités de contexte (ou entretiens). L'analyse des cooccurrences n'est pas faisable si on n'a pas extrait un certain nombre de catégories (ou codes) des contenus analysés et si on ne leur a pas associé de fréquence : présence/absence au sein d'une unité de contexte, comme un entretien x d'un individu donné. Donc pour produire un tableau de cooccurrences il faut d'abord générer un tableau des occurrences thématiques avec des têtes de chapitres appelés « thèmes » et des sous-chapitres par « thèmes », appelés « spécifications thématiques », comme dans l'exemple ci-dessous tiré de Ghiglione *et al.*, *op. cit.*, pp. 60-63 (l'enquête par entretien portait sur la représentation de la relation de soin dentiste/patient, chez des étudiants en chirurgie dentaire). Voici le tableau thématique qui a été généré après l'analyse de trente-cinq entretiens transcrits :

1.1.2. Résultats

1.1.2.1. Présentation

On présentera ci-après les données issues de l'analyse thématique avant d'en discuter la signification.

1.1.2.1.1. LES SPÉCIFICATIONS : FRÉQUENCE D'APPARITION DANS LES ENTRETIENS

TABLEAU 3— Fréquence d'apparition des spécifications

1. ÉCOLE	
1.1. A l'école, il s'agit de travaux pratiques. Le traitement est surdéterminé par des facteurs d'enseignement.	12
1.2. Consacrer du temps à l'adaptation du patient est possible à l'école mais impossible en cabinet.	6
1.3. A l'école, le niveau socio-économique des patients est bas.	10
1.4. A l'école, l'étudiant est dans une situation de dépendance.	10
1.5. A l'école, la typologie des clients est liée aux catégories: famille, amis, consultation.	8
1.6. A l'école, il y a des facteurs d'environnement particuliers.	3
1.7. A l'école, la situation d'étudiant est importante.	4
1.8. A l'école, les patients ont moins peur (ou n'ont plus peur du tout).	1
2. SANCTION	
2.1. La sanction affecte la représentation que le praticien a de sa compétence.	1
2.2. La sanction affecte la relation praticien/patient.	1
2.3. La douleur est perçue par le praticien comme une sanction et non comme la douleur d'une personne.	1
3. TYPOLOGIE DES CLIENTS	
3.1. Le type de client influence la relation praticien/patient.	8
3.2. La typologie est fonction de critères affectifs (sympathique, antipathique).	16
3.3. La typologie est fonction de la peur (courageux, normaux, pusillanimes...).	7
3.4. La typologie est fonction du comportement économique (bons payeurs, mauvais payeurs...).	8
3.4.1. La typologie est fonction du niveau socio-économique des patients.	1
3.5. La typologie est fonction de critères vestimentaires.	7

Compte rendu de l'étude

3.6. Importance, pour la relation du niveau socio-économique du patient, dans la mesure où celui-ci est corrélé avec le niveau culturel.	1
3.7. La typologie est fonction de la relation dominant/dominé.	4
3.8. La typologie est fonction de l'âge des patients.	5
3.9. La typologie est fonction du niveau d'instruction des patients.	2
4. LA DOULEUR	
4.1. Distinction entre la douleur subjective et objective.	12
4.2. La douleur est un élément de la dissymétrie du rapport praticien/patient.	3
4.3. La douleur est envisagée en tant que douleur du patient.	8
4.4. Nécessité d'une empathie praticien/patient à propos de la douleur.	8
4.5. Les techniques modernes permettent de supprimer la douleur.	6
5. LA PEUR	
5.1. La peur détermine deux types de relations :	
5.1.1. Faible ou moyenne, une relation de confiance.	1
5.1.2. Élevée, une relation de domination.	1
5.2. Les patients ont peur du dentiste.	7
6. DISSYMETRIE	
6.1. La relation P_p est une relation dominant/dominé.	15
6.2. Le P doit dominer la situation quelle qu'elle soit (être sûr de soi en toutes circonstances).	6
6.3. Le rapport de domination est lié à un rapport institutionnalisé plutôt qu'à un rapport inter-subjectif.	4
6.4. Importance des signes extérieurs sur la relation de domination (blouse blanche).	2
6.5. La dissymétrie de la relation P_p est liée à la notion d'aide apportée par le P.	4
6.6. Nécessité d'une relation symétrique — instauration de la relation de confiance.	15
6.7. Aspect commercial de la relation.	9
7. LE DENTISTE	
7.1. Incompatibilité entre faire du bon travail et gagner de l'argent.	5
7.2. Les soins sont envisagés par le P comme un contrat avec le p.	
7.2.1. Ce contrat est résiliable en fonction de la douleur.	4
7.2.2. Ce contrat est résiliable en fonction des honoraires demandés.	2
7.3. Existence du rapport qualité/prix.	22
7.4. En cabinet, la position sociale du dentiste est assurée.	4
7.5. Existence du rapport qualité/temps.	6
8. CLIENT	
8.1. Le client n'est intéressé que par le devis.	5
8.2. Le client réel a une psychologie simpliste.	2
8.3. Le client idéal est éduqué mais pas trop.	3

9. COMMUNICATION	
9.1. La communication avec le p s'apparente au baratin commercial.	1
9.2. Importance de l'aspect physique du P sur la relation P _p .	3
9.3. Nécessité d'expliquer les soins que l'on fait au patient.	14
9.4. Difficulté de communiquer liée à l'obstacle du langage spécialisé du P.	4
9.5. Difficulté d'une relation autre que professionnelle.	5
9.6. Refus d'une relation autre que professionnelle.	5
9.7. La difficulté de communication est liée à la différence de niveau culturel entre P et p.	
9.8. La psychologie est considérée comme une technique de persuasion du client.	5
9.9. Importance du premier contact P _p en cabinet.	6
10. COMPÉTENCE	
10.1. La compétence n'influence pas la relation P _p .	2
10.2. Le p ne peut pas évaluer cette compétence.	7
10.3. Le p a des critères d'évaluation autres que ceux de compétence (douceur, rapidité, exactitude...).	13
10.4. Le pouvoir de décision en ce qui concerne les soins est unilatéral à cause de la compétence du P.	4
10.5. Refus du P d'un contrôle extérieur sur la relation P _p .	
10.5.1. Médecin.	1
10.5.2. Professeur.	1
10.6. Existence de critères de « bon travail » pour le P.	2
11. SOINS	
11.1. Le client n'est pas considéré comme une personne mais comme un terrain d'intervention (chosification).	6
11.2. Notion de patient = cas.	12
11.3. Importance des antécédents dentaires du p.	1
12. CONSCIENCE PROFESSIONNELLE	
12.1. Situation privilégiée du dentiste de luxe.	5
12.2. La conscience professionnelle n'est possible que dans certaines conditions de liberté :	
12.2.1. Choix des méthodes.	2
12.2.2. Choix des clients.	1
12.3. La conscience professionnelle est liée au type de client.	4
12.4. La conscience professionnelle c'est de tout faire pour soulager les patients.	3
13. NÉCESSITÉ DE CONNAÎTRE LE PATIENT	
	2

Compte rendu de l'étude

14. ASSIMILATION DES RÔLES DU MÉDECIN ET DU DENTISTE AU NIVEAU DE LA RELATION P _p .	10
15. TYPOLOGIE DU DENTISTE	
15.1. Fonction du niveau socio-économique du client.	
15.2. Fonction de la compétence.	1
15.3. Fonction du temps consacré à la relation.	1
15.4. Critères affectifs.	1

L'analyse du tableau 3 permet de mettre en évidence, au niveau des spécifications, le fait que les thèmes les plus présents dans ces entretiens sont :

- la dissymétrie de la relation praticien/patient;
- l'école;

et ceux que l'on trouve le moins souvent évoqués :

- la sanction encourue par le praticien;
- la nécessité de connaître le patient.

On peut penser au vu de ces premiers résultats que la relation praticien-patient n'est pas dégagée du contexte institutionnel (l'École dentaire) et que par conséquent l'analyse qui suivra est pour une part l'analyse des représentations véhiculées par les divers enseignements de l'École et par le vécu de l'exercice effectif (tant à l'École qu'en cabinet) de la profession.

Une fois ce tableau thématique dressé, les auteurs de cette étude réalisent une matrice des concomitances thématiques (ou cooccurrences). Il correspond à une présentation de la fréquence observée de cooccurrence de deux spécifications thématiques dans un même entretien comparée à la fréquence théorique (*ft*) concernant ces deux spécifications toujours dans le même entretien. La fréquence théorique, appelée *ft*, est calculée ainsi : $(n \text{ entretiens}) \times \text{occurrence d'une spécification A divisée par } n \text{ entretiens} \times \text{occurrence de la spécification B divisée par } n \text{ entretiens}$. Les auteurs discuteront par la suite les concomitances qui diffèrent négativement ou positivement par rapport à la probabilité théorique (*ft*). On présente ci-après ce tableau des concomitances thématiques. Mais on n'entrera pas dans la discussion des résultats qu'on pourra retrouver pages 65 à 68 de l'ouvrage de Ghiglione *et al.*

TABLEAU 4 – Concomitances thématiques et fréquence d'apparition

Fréquence	Fréquence	16	22	10	10	12	12	12	13	15	14	10	15	9
	Spéci- fications	3,2	7,3	1,3	1,4	1,1	4,1	11,2	10,3	6,1	9,3	14	6,6	6,7
16	3,2		14 (11,60)	7 (5,1)	8 (5,1)	7 (6,3)	3 (6,3)	5 (6,3)	7 (6,6)	7 (7,8)	8 (7,2)	5 (5,1)	6 (7,8)	5 (4,8)
22	7,3			9 (7,2)	8 (7,2)	9 (9)	8 (9)	6 (9,3)	11 (9,3)	12 (10,8)	12 (10,2)	7 (7,2)	10 (10,8)	7 (6,5)
10	1,3				5 (3)	5 (3,9)	3 (3,9)	4 (3,9)	6 (4,2)	6 (4,8)	6 (4,5)	3 (3)	5 (4,8)	3 (2,8)
10	1,4					5 (3,9)	4 (3,9)	3 (3,9)	3 (4,2)	6 (4,8)	7 (4,5)	3 (3)	4 (4,8)	1* (4,8)
12	1,1						5 (4,8)	7 (4,8)	7 (5,1)	7 (6)	5 (5,4)	2 (3,9)	2* (6)	1 (3,6)
12	4,1							4 (4,8)	7 (5,1)	8 (6)	5 (5,4)	3 (3,9)	5 (6)	3 (3,6)
12	11,2								5 (5,1)	5 (6)	4 (5,4)	6 (3,9)	2* (6)	2 (3,6)
13	10,3									6 (6,3)	6 (6)	4 (4,2)	6 (6,4)	5 (3,8)
15	6,1										6 (7)	5 (4,8)	7 (7,5)	3 (4,5)
14	9,3											6 (4,5)	8 (7)	3 (4,2)
10	14												8* (4,8)	5 (2,8)
15	6,6													6 (4,5)
9	6,7													

- . Les chiffres entourés représentent les concomitances théoriques.
- . Les chiffres non entourés dans les cases représentent les fréquences réelles d'apparition de chaque concomitance.
- * Concomitances retenues pour l'analyse.

L'analyse thématique est une méthode fondamentale en sciences sociales. Elle permet de faire un compte rendu fidèle et relativement exhaustif. Cependant, il faut compléter cette approche par d'autres procédés de classification du corpus.

Comme le souligne Bardin, dans certains cas assez caricaturaux de l'analyse thématique : « *Le compte rendu final sera une abstraction impuissante à transmettre l'essentiel des significations produites par les personnes, laissant échapper le latent, l'original, le structurel, le contextuel. Il est possible de pallier certaines de ces insuffisances, en repérant quantitativement des co-occurrences, par exemple, ou de coder des thèmes sur une base latente... Néanmoins, la technique thématique fréquentielle, type Berelson, quoique indispensable, s'avère, utilisée seule sur ce type de matériel, trop limitée. La manipulation thématique revenant alors à jeter l'ensemble des éléments signifiants dans une sorte de "sac à thèmes", détruisant définitivement l'architecture cognitive et affective des personnes singulières. Alors faut-il rejeter l'analyse horizontale - que l'on peut aussi nommer transversale, par opposition à l'analyse verticale, subjective - en matière d'entretiens ? Non, car elle est irremplaçable sur le plan de la synthèse, de la fidélité entre analystes ; elle permet la relativisation, la distanciation ; elle met à jour les constances, les ressemblances, les régularités. Simplement, il faut la compléter, et de préférence préalablement, par une autre technique de déchiffrement — et de défrichage — entretien par entretien⁷⁹ ».*

Plusieurs possibilités sont alors offertes. On verra que l'analyse propositionnelle du discours (voir *infra*) est une solution sophistiquée et élégante. On peut aussi, selon Bardin, envisager une approche *structurelle de l'énonciation* en adoptant une posture empathique afin de mieux comprendre et analyser la subjectivité de l'interviewé(e). On peut aussi étudier les relations entre énoncés ou bien l'expression tonale et affective.

2.3.2. L'analyse de l'énonciation (AE)

Elle est présentée par Bardin, dans son livre⁸⁰ sur l'analyse de contenu. L'entretien est alors étudié comme une totalité structurée, presque comme une étude de cas. Il n'y a aucune hypothèse préalable. L'analyse de l'énonciation vise à observer les processus ainsi que les structures et éléments formels de la communication. On y analyse le discours comme un acte de parole car le sens y est construit progressivement. Des raisonnements sont tenus, des transformations et des enchaînement logiques, des ruptures ou failles ont lieu et, selon ce mode d'analyse, le discours reflète des tensions internes subjectives et des conflits sociocognitifs entre individus, groupes, classes, statuts. Il s'agit alors de repérer ces séquences dans un entretien notamment dans les suites de phases où se mettent en place des confidences ou des apartés ou des exemplifications, voire des digressions. Des contradictions se font jour, des incohérences sont générées. On a déjà vu que tout discours n'est justement plausible et possible que parce qu'il est inachevé et en perpétuelle reformulation. L'AE a pour but de formaliser et

⁷⁹ Bardin, *op. cit.*, pp. 95-96.

⁸⁰ Plus spécifiquement dans une partie précise de cet ouvrage : Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1991, pp. 99-109.

décrire cette suite de reformulations. Dans ce sens, l'énonciation est considérée comme un espace formel où s'affrontent le « désir », « l'investissement personnel », et les « mots », les « énoncés », les « conditions de production de la parole ».

Construire des données catégorisées: l'analyse de contenu



Université de Lorraine, Seca J.-M.

12

Divers niveaux sont analysés dans le but de retracer la dynamique d'un entretien :

- *syntactiques et paralinguistiques* : formes grammaticales, tonalité, expressivité ;
- *logiques et séquentiels* : description de l'agencement du discours ; séquences liées aux changements d'arguments ou de passage de la narration à la description, aux ruptures ; enchaînements propositionnels ;
- *stylistiques* : les propos tenus sont-ils énoncés sur un mode sobre, lyrique, récurrent ? Quels sont les modes de sustentation de l'information, etc. ?
- *éléments formels et atypiques* : ambiguïtés, lapsus, dénégations, insistances, omissions, silence, failles logiques se manifestant par des argumentations inabouties ou tronquées ; secondarisations (ou rationalisations) ; surabondances de conjonctions logiques ; énoncés de lieux communs ou de jeux de mots impliquant une décharge d'une agressivité latente par l'ironie ou l'humour.

➔ Voir l'exemple de Bardin d'une AE d'un entretien non directif sur la représentation du corps.

But de l'AE d'un entretien : quelle est sa dynamique interne de type logique : lien d'articulation entre propositions ou phrases ; agencement du discours, symptomatique ? Quels sont les figures rhétoriques ? Il s'agit alors d'appréhender des niveaux divers et imbriqués, comme l'émergence de l'inconscient dans la construction du discours. À travers les jeux de mots, les figures rhétoriques, les mots d'esprit, on cherche à saisir l'implicite, le non-dit, l'inconscient du sujet qui parle.

2.3.3. L'analyse de l'expression (AEx) : Bardin *op. cit.*, chapitres V de la partie 4 du livre

L'AEx porte beaucoup plus sur la forme et le signifiant que sur le signifié. Elle est aux antipodes de l'analyse thématique sur ce point. On fait alors l'hypothèse qu'on peut atteindre le contenu par inférence après observation de la forme qu'il prend. L'AEx est généralement appliquée aux discours politiques ou idéologiquement marquées. On peut prendre l'exemple : le ton colérique, ému, de peur, d'abattement dans les discours de luttes passionnelles dans des mouvements sociaux ou de propagande gouvernementale. On distingue des indicateurs de type lexical ou stylistique, les enchaînements séquentiels, la structure de narrative. Bardin donne divers exemples de calculs d'indice, comme ceux de *variété du discours* (nombre de mots différents rapportés au total des mots utilisés dans un discours). On mesure ainsi la richesse du lexique utilisé. On peut aussi compter la *pauvreté lexicale*, en divisant le total des mots utilisés par le nombre de mots différents. Divers autres calculs lexicaux sont explorés qu'on ne retracera pas dans cet écrit. Un exemple de travail empirique, cité par Bardin, est l'analyse de l'idéologie raciste par l'AEx, chez Colette Guillaumin⁸¹ qui a observé, dans la presse française, de 1945 à 1960, la présence ou l'absence d'indicateurs comme la construction de la phrase, l'ordre des mots, leurs choix, leurs connotations ou les réticences ou les dénégations, les affirmations de non-jugement, les précisions inutiles, les qualificatifs ou les généralisations.

Un autre exemple est donné concernant une étude⁸² sur l'expression politique, en mai 1968, d'une quinzaine de groupuscules ayant rédigé des tracts durant cette période. Les auteurs de ce livre, parmi les premiers, en France, effectuent une analyse textométrique, donc sans hypothèse *a priori* sur le sens et le contenu récolté. Est notamment comptabilisée la fréquence des mots ou des énoncés. Ils élaborent 330 formes fonctionnelles graphiques et des configurations lexicales. Sont collectés la longueur des tracts, des mots, des phrases ; et d'autres indices comme des coefficients de répétition lexicale ou de répétition générale (relation entre le nombre d'occurrences et le total des formes). Cette approche est néanmoins exposée au risque de mésinterprétation ou d'interprétation abusive du fait de l'abstraction de certains indices.

⁸¹ Guillaumin Colette, 1972, *L'Idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard.

⁸² Cités par Bardin : Demonet Michel et al., *Des tracts en mai 68, mesure de vocabulaire et de contenu*, Paris, FNSP/A. Colin, 1975.

2.3.4. L'analyse des relations (voir Bardin, *op. cit.*, chapitre VI de la partie 4)

Cette méthode est inspirée des théories associatives, c'est-à-dire sur des évocations verbales provoquées par rapport à un mot-stimulus en psychanalyse mais aussi des approches structurales en linguistique, psychologie sociale et en anthropologie. Elle se traduit, concernant l'analyse des thèmes par exemple, par l'étude de leurs relations, c'est-à-dire de leurs co-occurrences. Nous en avons déjà parlé plus haut. La co-occurrence est recherchée tout autant quand il y a une relation de proximité entre deux items que lorsque leur coprésence est négative.

« Si l'élément A apparaît souvent (co-occurrence supérieure au hasard) avec l'élément B, on peut faire l'hypothèse qu'A et B sont liés, associés chez l'émetteur. Inversement, si l'élément B n'apparaît pratiquement jamais avec l'élément C (co-occurrence inférieure au hasard), on peut faire l'hypothèse qu'ils sont exclusifs, dissociés dans la pensée du locuteur. Par exemple, on remarque, après analyse des co-occurrences, une association significative entre le thème de la maladie et de l'argent chez une femme malade mentale dont on a étudié soigneusement la correspondance. Quel est le sens de cet indice et d'autres liaisons obtenues par le même biais ? Par exemple, on met à jour une relation négative, chez un individu, entre la mention de pratiques homosexuelles et masturbatoires et la référence à sa mère. Si ces deux thèmes n'apparaissent jamais ensemble, qu'est-ce que cela signifie ? Ou bien on remarque, dans un cas de psychothérapie, que le thème mère et le thème sexe sont souvent associés, mais avec un troisième élément, des manifestations d'anxiété⁸³ ».

Divers exemples sont donnés (voir Bardin, *op. cit.*, pp. 270-275) autour de deux études : l'une de Charles Osgood⁸⁴ et l'autre de Michel Demonet et ses collaborateurs sur les tracts de mai 1968 (*op. cit.*) qui ont utilisé les matrices de co-occurrences.

Une seconde description de l'analyse des relations est présente dans la méthode structurale. Là aussi l'indice de fréquence est considéré comme insuffisant pour repérer des éléments lexicaux significatifs pour l'objectif de recherche. On a déjà vu en cours de licence 3 sur les représentations à quel point le sens d'une simple opinion dépend de son insertion avec d'autres éléments dans un système sociocognitif et donc dans sa structure. Il en est de même dans l'analyse de contenu des relations. Claude Lévi-Strauss avait proposé d'étudier les formes élémentaires de parenté⁸⁵ en formalisant les combinatoires des liens familiaux et de parentèle, observés dans l'espace et dans le temps. Il a aussi appliqué cette méthode structuraliste aux mythes⁸⁶.

« L'analyse porte, non plus sur le vocabulaire, lexique ou répertoire sémantique ou thématique du message, mais sur les principes d'organisation sous-jacents, les systèmes de relations, les schèmes directeurs, les règles d'enchaînement, d'association, d'exclusion, d'équivalence, les

⁸³ Bardin, *op. cit.*, p. 269.

⁸⁴ Cité par Bardin : Osgood Charles Egerton, « The representational Model and Relevant research Methods », in Ithiel de Sola Pool (éd.), *Trends in Content Analysis*, Urbana, Illinois Press, 1959, pp. 33-88.

⁸⁵ Lévi-Strauss Claude, *Les Formes élémentaires de la parenté*, Paris, PUF, 1949.

⁸⁶ Lévi-Strauss Claude, *Mythologiques* (4 tomes, Paris, Plon, 2009 (1^{re} éd. : 1964-1971).

*agrégats organisés de mots ou d'éléments de signification, les figures rhétoriques, etc., c'est-à-dire toutes relations qui structurent les éléments (signes ou significations) de manière invariante ou indépendante de ces éléments*⁸⁷ ».

La première manière de repérer une structure est d'appréhender les relations entre deux éléments et de les coder en termes binaires, comme dans les travaux de sociologie urbaine d'Henri Raymond⁸⁸. Sous sa coordination, deux cents entretiens non directifs ont été réalisés sur les *représentations des pavillons* et de l'habitat correspondant. Les contenus ont, dans un premier temps, été lus à partir d'une classification des éléments matériels de l'habitat (organisation de l'espace) et des ensembles de significations (symboles) qui y étaient associés. Ensuite, comme dans l'APD (analyse propositionnelle du discours, voir *infra*), une réduction ou reconstruction théorique est opérée pour décrire une relation du type : $\frac{A/c}{B/d}$

Dans cette équation, A et B sont des éléments matériels (espaces) et c, d sont leurs associations symboliques, comme $\frac{\text{Chambre/privé}}{\text{Salle de séjour/public}}$, où le critère de l'intimité est discriminant dans l'espace de vie. Le même genre de relation est proposé pour hiérarchiser les pièces du pavillon, par exemple, selon l'ordre / le désordre, le quotidien opposé à l'exceptionnel. Le but de Raymond est de formaliser comment l'idéalisation de l'espace pavillonnaire est exprimée et inscrite dans les pratiques de ses usagers.

Les travaux de Roland Barthes⁸⁹ sur la mode visent aussi la construction de structures signifiantes. Deux rapports au vêtement sont élaborés : *vêtement/usages* dans la vie sociale (fonctionnalités) ; *vêtement/mode* (impliquant le démodé ou modé et tout un système de connotations implicites). Il applique alors l'approche linguistique (F. de Saussure) à la mode, en faisant du vêtement un objet signifiant afin d'en démonter le code, donc son *langage*. La mode répondrait, selon ce sémiologue, à des critères d'évolution de principes binaires d'opposition (retour du « *court* » en matière de robe, après une phase de généralisation du « *long* » ; à d'autres périodes, coprésence du « *court* » et du « *long* » selon les usages ; retour ou rétrogradation des « *pattes d'éléphants* » en matière de pantalon, selon les années et périodes, etc.).

Bardin évoque aussi une approche qu'elle a développée sur les valeurs implicites et donc les connotations dans les messages publicitaires⁹⁰. Après avoir appliquée une analyse thématique

⁸⁷ Bardin, *op. cit.*, pp. 277-278.

⁸⁸ Henri Raymond, « Analyse de contenu et entretien non-directif : application au symbolisme de l'habitat », *Revue française de sociologie*, vol. IX, n° 2, 1968, pp. 167-179 ; doi : 10.2307/3320589 ; https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1968_num_9_2_1378.

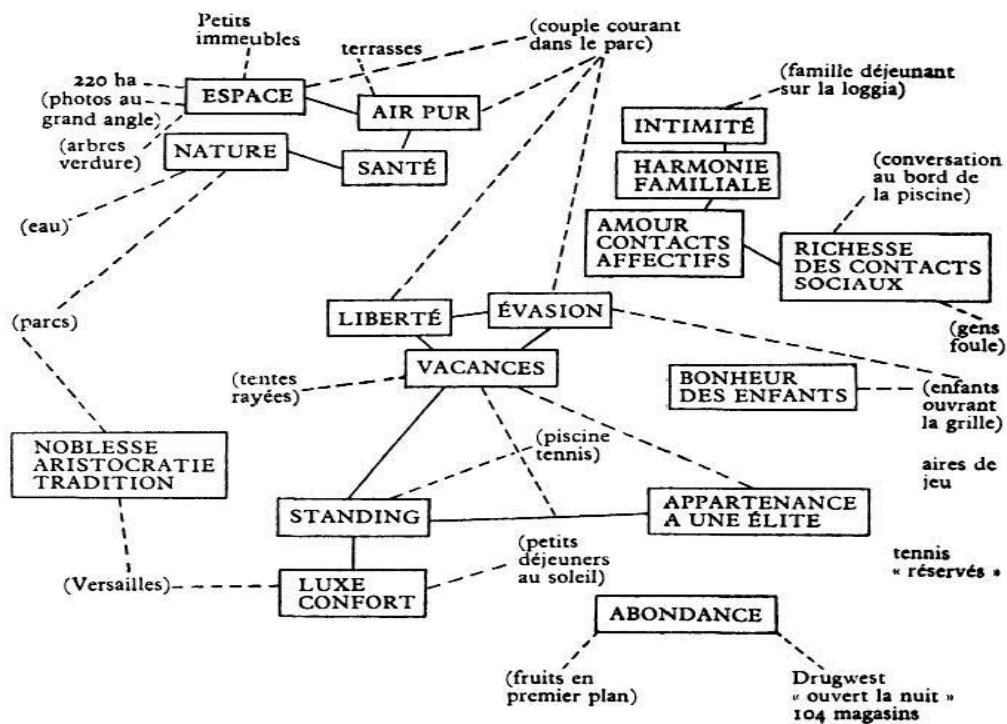
⁸⁹ Barthes Roland, *Système de la mode*, Paris, Le Seuil, 1967.

⁹⁰ Bardin Laurence, *Les Mécanismes idéologiques de la publicité*, Paris, Éditions universitaires, 1975.

(repérage des dénnotations), la psychosociologue française tente de décrypter les *signifiés seconds* (connotations) associés aux éléments explicites (signifiés premiers) en analysant leurs relations. Cette approche la conduit à définir un schéma de ces relations.

Docu

**Configuration des valeurs suggérées
par certains signifiants linguistiques et iconiques
dans une publicité immobilière (Parly II)**



Majuscules encadrées = valeurs ;
Minuscules = signifiants linguistiques ;
Minuscules entre parenthèses = signifiants iconiques ;
Trait = relation entre deux valeurs.

ment téléchargé de puis www.cairn.info - Université de Lorraine - IP 193.50.135.4 - 10/01/2020 10:24 - © Presses Universitaires de France

Tiré de Bardin, *op. cit.*, p. 285.

Enfin, une dernière forme d'approche structurale décrite dans le chapitre de Bardin est celle du récit et celle du discours, dont nous reparlerons dans la dernière partie de ce cours.

2.3.5. L'approche lexicographique ou textométrique (ou logométrique) : présentation succincte

Il existe une assez grande diversité de logiciels d'analyse lexicographique, adaptés aux sciences sociales, de nos jours. On peut citer Hyperbase⁹¹, Lexico⁹², Weblex ou TXM⁹³, Alceste⁹⁴, Sphinx-IQ⁹⁵, Tropes⁹⁶ ou Iramuteq⁹⁷, pour la France. Et la liste n'est pas exhaustive. La lexicographie a été initiée à partir de 1970 en France, en prolongeant les recherches de linguistes des années 1950-1960, comme

⁹¹ Site de téléchargement d'Hyperbase : <http://ancilla.unice.fr/>. La version complète de ce software est payante bien que le tarif soit assez bas (tout étant relatif bien entendu en matière de coût).

⁹² Site de téléchargement de Lexico 3 ou 5 : <http://www.lexi-co.com/Produits.html>. Ce logiciel est gratuit mais il est de plus en plus difficile à trouver dans sa dernière version (Lexico 5).

Voir la présentation de : Bonin Emmanuel et Dallo Alain, « Hyperbase et Lexico 3, outils lexicométriques pour l'historien », *Histoire & mesure* [En ligne], vol. XVIII, n° ¾, 2003 : URL : <http://journals.openedition.org/histoiresmesure/840> ; DOI : 10.4000/histoiresmesure.840.

Voir aussi : Pincemin Bénédicte, « Sept logiciel de textométrie », HALSHS Archives ouvertes : 18 juillet 2018 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01843695/document>.

Cf. Lebart Ludovic et Salem André, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

⁹³ Heiden Serge, Weblex. *Manuel utilisateur*, janvier 2002, Lyon, ENS : <http://textometrie.ens-lyon.fr/IMG/pdf/weblex.pdf>.

Cf. Signalons une présentation de Weblex sur Canal-U de Serge Heiden, « Instruments et résultats : présentation de Weblex. Les discours du politique : École thématique Violence, consensus, sécurité », 15 novembre 2001 : https://www.canal-u.tv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/instruments_et_resultats_presentation_de_weblex.5043.

Actuellement, Weblex a été renommé TXM. Le logiciel TXM est accessible en open-source en téléchargement : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/files/software/TXM/0.8.1/> avec ses manuels et documents d'utilisation.

⁹⁴ Alceste (ou Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte) a été, développé initialement par Max Reinert au CNRS, puis repris par une société privée : Image. L'accès est payant, avec un tarif réduit pour les étudiants : <https://www.image-zafar.com/>.

⁹⁵ Ce logiciel est payant ; mais le prix pour un étudiant est très réduit à zéro durant une année (gratuité durant un an pour les étudiants, d'après les informations d'octobre 2020 obtenu sur le site de LeSphinx : <https://www.lesphinx-developpement.fr/logiciels/enquete-analyse-sphinx-ig/>).

⁹⁶ Ce logiciel dispose de son propre site web où on peut le télécharger gratuitement : <https://www.tropes.fr/>. Il permet de faire de l'analyse sémantique, de construire des arbres décrivant la référence des énoncés (les référents-noyaux des phrases), des chronologies de récit ou la définition du style, l'analyse des actants d'un texte, etc. Il exploite les travaux de Rodolphe Ghiglione sur l'analyse propositionnelle du discours. Un ouvrage décrivant cette méthode est souvent mentionné : Ghiglione Rodolphe, Matalon Benjami et Bacri Nicole, *Les Dires analysés. L'analyse propositionnelle du discours*, Saint-Denis, PUV/CNRS, 1985. Une description synthétique en est faite dans Bardin, *op. cit.*, pp. 243-254 : <https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/l-analyse-de-contenu--9782130627906-page-243.htm>. Les fondateurs de l'APD, inspirée par Zellig Harris qui avaient lui-même réalisé des travaux sur l'approche structurale des discours et influencé Noam Chomsky, ont adopté une *posture de non-prise en compte du sens et donc de l'énonciation* des textes. Ils ont pensé qu'on peut rendre compte d'un corpus textuel en le synthétisant à partir règles structurales de découpage en quatre phases : 1/ établissement de référents-noyaux ; 2/ réécriture de l'ensemble du texte analysé en associant à chaque référent-noyau des propositions ; 3/ réduction du nombre des propositions afin de repérer des structures argumentatives ; 4/ généralisation des propositions et formalisation de *modèles argumentatifs*. La phase interprétative intervient dans un deuxième temps, comme pour toute procédure d'analyse lexicographique. D'autres modèles que l'APD, provenant d'autres linguistes, ont été intégrés dans ce dispositif informatique Tropes. Un manuel est proposé : Molette Pierre et Landré Agnès, *Tropes version 8.4. Manuel de référence*, Paris, Tropes.fr, 2013 : <https://www.tropes.fr/ManuelDeTropesV840.pdf>. Un ensemble de documentations complémentaires est aussi présent aussi en ligne : <https://www.tropes.fr/doc.htm>.

⁹⁷ Iramuteq (Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires), développé sous langage et software R, est téléchargeable sur le site web suivant : <http://www.iramuteq.org/> ou sur : <https://sourceforge.net/projects/iramuteq/>.

Pierre Guiraud⁹⁸, ou de 1960, tel Charles Muller⁹⁹. Il s'agit d'une méthode de description structurée du lexique d'un corpus ou d'une langue et elle a conduit ses fondateurs, comme Robert Estienne, imprimeur du roi (1503-1559) à éditer des dictionnaires. Cette démarche classificatoire, visant à définir et organiser des lexiques, a aussi été menée à Nancy, depuis les années 1960, pour la confection du *Trésor de la langue française* qui a permis de répertorier et d'analyser le vocabulaire de nombreuses œuvres littéraires, écrits dans la langue de Molière, afin d'en extraire les mots, leurs contextes linguistiques d'usage ainsi que leurs significations. Cet énorme travail a abouti à la mise en ligne de ce dictionnaire unique au monde (16 tomes), comprenant plus de cent mille mots (<http://atilf.atilf.fr/>). Dans le cheminement de ce travail de classification, de définition et d'ordonnement du vocabulaire, des statisticiens, comme Jean-Paul Benzecri¹⁰⁰, Etienne Brunet, pour Hyperbase, Ludovic Lebart et André Salem¹⁰¹ pour Lexico, Max Reinert, pour Alceste, ont proposé des pistes d'analyse automatique des textes. Le parti a été pris, durant les années 1980, au début de l'informatique personnelle et à la suite des propositions de Benzecri, de développer une approche statistique et d'analyse *neutre par rapport aux contenus du corpus*, c'est-à-dire ne tenant pas spécialement compte de leurs sens. Un corpus, quel qu'il soit (livre, suite d'articles, entretiens, contenus de sites ou de forums web, dictionnaires, etc.) est alors découpé, par le logiciel, en segments, portions ou en mots. Le programme informatique les repère et les compte alors, selon des règles décidées par le linguiste et le statisticien. Un *tableau lexical* est alors généré qui croise chaque mot du corpus avec chaque segment (ou portion) repéré. Dans chaque case de ce tableau, la fréquence qu'un mot a dans chaque segment du corpus est indiquée. À partir de ce tableau appelé « tableau lexical entier », le logiciel élabore différents indicateurs, comme notamment le nombre de proximités entre segments, selon le lexique utilisé. L'analyse factorielle de correspondances multiples peut être aussi appliquée à ce tableau ainsi que d'autres types d'analyse postfactorielles, comme la CDH ou classification descendante hiérarchique, par exemple, selon l'idée de Max Reinert¹⁰², l'inventeur d'Alceste. La CDH est décrite dans les articles cités en notes de bas de

⁹⁸ Guiraud Pierre, *Les Caractères statistiques du vocabulaire*, Paris, PUF, 1954.

⁹⁹ Muller Charles, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Honoré Champion, 1977 (réédition en 1993).

¹⁰⁰ Benzecri Jean-Paul, *Pratiques de l'analyse de données*, tome 3 : *Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981. Benzecri est l'un des fondateurs français de l'analyse de données multidimensionnelle et de la textométrie-lexicologie.

¹⁰¹ Lebart Ludovic et Salem André. *Analyse statistique des données textuelles. Questions ouvertes et lexicométrie*. Paris, Dunod, 1988.

Lebart Ludovic, *Statistique exploratoire multidimensionnelle - Visualisation et inférence en fouille de données*, Paris, Dunod, 2006 (4^e édition).

¹⁰² Reinert Max, « Une méthode de classification des énoncés d'un corpus présenté à l'aide d'une application », *Cahiers d'Analyse des Données*, 1990, pp. 21-36 : http://www.numdam.org/article/CAD_1990__15_1_21_0.pdf.

Reinert Max, « Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique de discours », *Langage et société*, n° 121-122 / 3, 2007, pp. 189-202 : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-189.htm#no12>.

pages, mais il suffit de souligner, avec Reinert, qu'elle ne fait que présentifier une tendance naturelle des discours :

« L'aspect différentiel de cette approche statistique est fondamental au niveau sémiotique, car c'est par l'expression de cette différence [...] que se créent secondairement les conditions d'une proximité entre les éléments d'une même classe [...]. La représentation d'un contenu s'élabore ainsi à partir d'une interprétation de ces différences, en tant qu'elles sont la trace d'un processus de production réel. Et ce sont les fluctuations répétées dans la distribution contrastée des unités de contexte entre les deux classes qui permettent ce calcul. C'est en définitive une logique des ruptures mise en œuvre par l'activité discursive qui impose peu à peu des différences prenant sens et s'exprimant à travers les mondes lexicaux. Le pluriel des mondes lexicaux¹⁰³ vient de là. Par ce processus de lecture, on passe d'une activité contrastée à une représentation structurée¹⁰⁴ ».

Le but de toute approche textométrique est de faire émerger le sens, malgré les hypothèses a priori de l'analyste, pour décrire des états de l'énonciateur (sujet parlant, sujet conditionné, influencé, logique, sujet assujéti, sujet exprimant l'inconscient, son ambivalence, sujet libre et pensant, sujet locuteur, dépassé par ce qu'il « *dit* »).

Conclusion : Pour revenir aux logiciels lexicographiques en général, on calcule alors quels sont les mots très utilisés (spécificités), l'impact des racines lexicales (appelées lemnes : renvoyant au radical d'un ensemble de mots : par exemple « pauvr » pour « pauvreté » et « pauvre » qu'ils soient au singulier ou au pluriel) par une procédure de lemnisation, la cooccurrence entre les mots et des paragraphes, segments ou phrases. Des listes de mots sont générées avec leur fréquence et leur rang. Divers graphes et schémas sont produits.

« La textométrie développe, en outre, de nouveaux modèles statistiques pour rendre compte de caractéristiques significatives des données textuelles : attirances contextuelles des mots (phraséologie, champs thématiques,...), linéarité et organisation interne du texte (par exemple mots bien répartis au fil du texte ou au contraire apparaissant en "rafales"), contrastes intertextuels (mesure statistique fiable du suremploi ou du sous-emploi d'un mot dans un texte, et repérage des mots et des phrases caractéristiques d'un texte), indicateurs d'évolution lexicale (période caractéristique d'un terme, détection des ruptures significatives). Les résultats des calculs sont des réorganisations synthétiques, sélectives et suggestives, des textes soumis à l'analyse : listes ordonnées, visualisation cartographiques, regroupements, mises en valeur au fil du texte [...]. Outillant une démarche équilibrée, alternant calcul de vues synthétiques globales et consultation ciblée des contextes d'emploi, elle révèle les nouvelles possibilités de lecture offertes par les corpus numériques¹⁰⁵. »

¹⁰³ « La classification descendante est itérative, et permet donc d'obtenir (théoriquement) un nombre de classes quelconque. Pratiquement ce nombre tourne généralement entre 2 et 8 classes, selon les données, du fait des contraintes imposées pour définir les classes » (Reinert, 2007, *op. cit.*)

¹⁰⁴ Reinert, 2007, *op. cit.*, pp. 194-195.

¹⁰⁵ Auteur non repéré : *Textométrie, Fédération des recherches et développements en textométrie autour de la création d'une plateforme logicielle ouverte* : <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique80>.

L'ensemble des indicateurs chiffrés, calculés par les divers logiciels ci-dessus évoqués, requiert un apprentissage et la lecture des manuels et de la documentation délivrés par leurs auteurs soit sur les sites web, soit sous la forme d'articles ou de livres. L'interprétation de leurs résultats implique aussi la prise en compte des contextes de production des corpus analysés, y compris sur le web¹⁰⁶, et la réinvention¹⁰⁷ de logiques théoriques et critiques.

Conclusion du chapitre 2/

On a donc pu comprendre que l'analyse de contenu n'est pas une méthodologie figée de travail sur les corpus. Elle correspond à un vaste champ de pratiques tant qualitatives que quantitatives, impliquant ou non des hypothèses préalables ou une procédure progressive et pas à pas, des dispositifs d'analyse automatique, voire semi-automatisés, impliquant des codages thématiques et la genèse d'analyses des concomitances thématiques ou multivariées. L'analyse de contenu peut être un but en soi ou bien compléter d'autres dispositifs techniques ou méthodologiques dans une logique de triangulation des données, des sources, des grilles d'analyse et des méthodes. Cette notion (triangulation) provient du champ de recherche se réclamant de l'interactionnisme symbolique. Norman Denzin, un sociologue américain, fut le premier à l'avoir théorisée¹⁰⁸. Globalement, on distingue cinq formes de triangulation : 1/ *théorique* permettant de comparer plusieurs grilles d'analyse, provenant éventuellement de différentes disciplines ; 2/ *des méthodes* en agencant des modalités différenciées de construction des données (par exemple en alternant entretiens individuels et focus groupes) ; 3/ *triangulation des enquêteurs et des chercheurs* afin d'éviter les biais de subjectivité et d'implication ; 4/ *celle des sources* en étudiant un même thème (pauvreté) auprès de publics différents (aidant, aidés, publics non impliqués, etc.) ; 5/ *enfin on parle*

¹⁰⁶ Barats Christian (éd.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2017.

Bottini Thomas et Julliard Virginie, « Entre informatique et sémiotique. Les conditions techno-méthodologiques d'une analyse de controverse sur Twitter », *Réseaux*, n° 204 / 4, 2017, pp. 35-69 : <https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/revue-reseaux-2017-4-page-35.htm>.

Carbou Guillaume, « Analyser les textes à l'ère des humanités numériques. Quelques questions pour l'analyse statistique des données textuelles », *Les Cahiers du numérique*, vol. XIII, n° 3-4, 2017, pp. 91-114 : <https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/revue-les-cahiers-du-numerique-2017-3-page-91.htm>.

¹⁰⁷ Glady Marc et Leimdorfer François, « Usages de la lexicométrie et interprétation sociologique », *BMS : Bulletin of Sociological Methodology / Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 117 (juillet), 2015, pp. 5-25 : Stable URL : <https://www.jstor.org/stable/43761845>.

¹⁰⁸ : Denzin Norman, *The Research Act. A Theoretical Introduction to Sociological Methods*, New York / Londres : Routledge, 1970.

Pour une définition de la notion de triangulation (des données, méthodes, théories, de l'implication du chercheur), voir : Apostolidis Thémis, « Représentations sociales et triangulation : Une application en psychologie sociale de la santé », *Psicologia : Teoria e Pesquisa*, vol. XXII, n° 2 (mai-août), pp. 211-226 : <https://core.ac.uk/download/pdf/208827052.pdf>.

Cf. aussi : Jick Todd, « Mixing Qualitative and Quantitative Methods: Triangulation in Action ». *Administrative Science Quarterly*, vol. 24, n° 4 (décembre), 1979, pp. 602-611 : <https://www.jstor.org/stable/2392366>.

de *validation écologique* pour décrire une possibilité d'exportation et de généralisation des acquis d'une recherche à un champ social élargi. On qualifie aussi la triangulation des données de « méthodologie mixte » qu'on peut décrire dans le schéma ci-dessous. Toujours est-il que l'on est loin d'une vision schématique et prédéterminée du travail de catégorisation des données d'enquête lorsqu'on développe une analyse de contenu. On approfondira le sens des critiques qui lui sont adressées en début de chapitre 3.

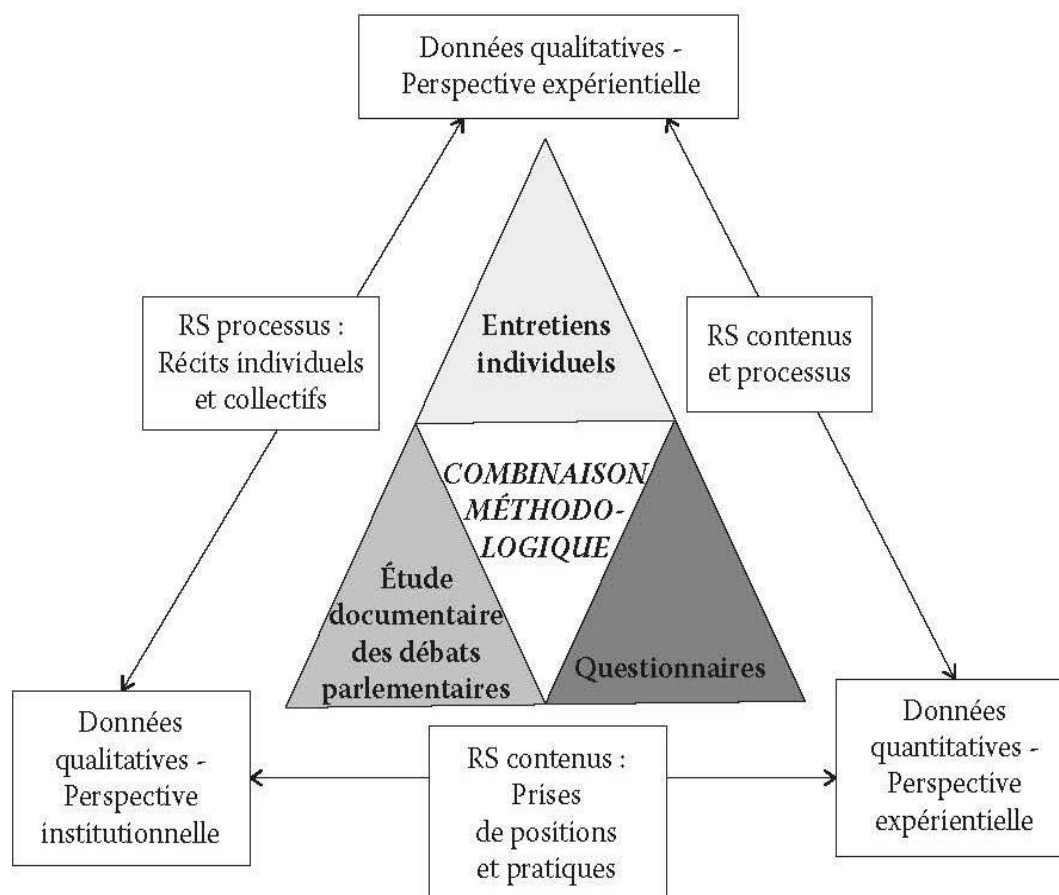


Schéma tiré de : Doumergue Marjolaine et Kalampalikis Nikos, Méthodes mixtes dans une recherche en psychologie sociale sur le don de gamètes. In Angélique Schweizer, Mari del Rio Carral et Marie Santiago-Delefosse (éd.), *Les Méthodes mixtes en psychologie. Analyses quantitatives et qualitatives : de la théorie à la pratique*, Paris, Dunod, 2020, pp. 181-196.

Chapitre 3 : De la progressivité de la construction des catégories au moteur narratif

Dans ce chapitre 3, deux grands thèmes seront développés : l'un en forme de complément à ce qui a été dit précédemment ; l'autre en guise de prolongement et d'ouverture. L'approche complémentaire pose la question irrévérencieuse du *réel apport de la théorie ancrée aux problématiques concrètes d'enquête* et celle de ses *liens avec les approches plus classiques d'analyse de contenu et linguistiques*. La partie suivante est proposée pour ouvrir la sociologie à une perspective différente qu'on qualifiera d'*étude de la narrativité* (distincte donc de l'approche du récit de vie et des méthodes sociobiographiques). Le champ d'étude de la narrativité a été trop longtemps accaparée par les disciplines littéraires ou communicationnelles, comme si le sociologue n'avait rien à dire sur le fait que l'essentiel des activités humaines correspond à la recherche d'un récit tenable pour soi et pour ses proches autant que pour tenter d'habiter ce monde par la consolation dans des fictions. Marx avait cependant déjà aperçu l'importance de la consolation recherchée par les humains dans la recherche alternative de fictions et de divinités¹⁰⁹.

Pour Serge Moscovici, la « *communication est le valium du peuple*¹¹⁰ [...]. *Les trois tendances - le recul de la conversation, le passage de l'état rassemblé à l'état dispersé, la polarisation de la presse, radio, etc. - autant que par leur nature, se ressemblent par leur causes et par leurs effets. Elles concourent ensemble, mais inégalement, à délivrer des messages bien dorés, comme des médicaments qui peuvent souvent calmer mais aussi, quand il le faut, exciter les esprits. Jusqu'à ce que ceux-ci ne puissent plus s'en passer. Et le besoin de ces moyens de communication est celui qu'éprouvent les drogués. Sans aucune difficulté, ne parviennent-ils pas à réaliser la suggestion et la domination mentale que leurs maîtres attendent d'eux ?* »

La recherche de storytellings pertinents ou/et de récits fictionnels tient donc un rôle essentiel dans les stratégies de gouvernement des masses et aussi, par une logique d'opposition, dans les propositions narratives alternatives des artistes et des producteurs culturels. On tentera d'aborder cette thématique, en termes d'analyse des discours et des conversations, dans la partie 3.2.

¹⁰⁹ Marx Karl, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, Les éditions sociales, 2018 (1^{re} écriture inachevée : 1843-1844) (1^{re} édition en langue allemande : 1910).

¹¹⁰ Moscovici Serge, *L'Âge des foules. Traité historique de psychologie des masses*, Paris, Fayard, 1981, p. 245.

3.1. Lien entre l'analyse de contenu et la théorie ancrée : l'approche progressive dans l'analyse thématique et la progressivité dialectique de la *grounded theory*

3.1.1. Implication et distanciation : les deux faces d'une même médaille ou deux temps de travail à maintenir ?

Pour aborder cette question complexe des types de relation entre analyse de contenu et théorie ancrée, on se basera sur l'article relativement bien diffusé de Pierre Paillé¹¹¹ ainsi que sur les livres de Pierre Paillé et Alex Mucchielli¹¹² sur l'approche qualitative et de Juliet Corbin et Anselm Strauss¹¹³, un des manuels de référence en langue anglaise. Si on s'appuie sur ces textes et sur d'autres dont le dénombrement serait trop long¹¹⁴, on s'aperçoit que le descriptif précédent, concernant la multiplicité des types de données, prise en compte dans l'analyse de contenu, est fidèle aux divers modes de raisonnement conseillés par les spécialistes des méthodes qualitatives et donc aussi de la théorisation ancrée, avec la nuance que cette dernière se rapproche sérieusement des dispositifs d'analyse de contenu qu'on a présentés jusqu'à maintenant dans ce cours magistral. Paillé abonde dans notre sens quand il écrit, à propos de la théorie ancrée, qu'elle serait une « *démarche conçue (...) en tant que méthode d'analyse des données et non pas en tant que méthode de recherche qualitative*¹¹⁵ ».

La théorie ancrée (ou « *grounded theory* » en anglais) est généralement définie comme un *processus d'harmonisation progressive, essentiellement inductive*, entre l'explication-interprétation qu'on donne d'un phénomène et les données de terrain plus ou moins dialectisées et décrites correctement. Elle est mise en œuvre, « *construite et validée simultanément par la comparaison constante entre la réalité observée et l'analyse en émergence*¹¹⁶ ».

On est cependant surpris de lire que, pour Paillé, ce type d'approche *n'est*, de son point de vue, *pas du tout une analyse de contenu* alors que finalement il reprend les principales caractéristiques de ce champ méthodologique de travail. Quelle est son argumentation ? Pour le dire vite, l'idée qu'il défend s'appuie sur une définition trop simplifiée et datée de l'analyse de contenu qui est alors réduite à un simple placage de grilles catégorielles préconstruites sur des corpus. Le procédé habituel, de type plaidoyer

¹¹¹ Paillé Pierre, « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 1994, pp. 147–181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>.

¹¹² Paillé Pierre et Mucchielli Alex, *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2016 (4^e édition).

¹¹³ Corbin Juliet et Strauss Anselm, *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, Newbury Park, Sage Publications, 1990 (4^e édition : 2019, version Kindle).

¹¹⁴ Paillé en donne une liste en note de bas de page dans son article de 1997. Rappelons quelle est la référence centrale des spécialistes de cette approche : Glaser Barney et Strauss Anselm, *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing, 1967.

¹¹⁵ Paillé, *op. cit.*, p. 149.

¹¹⁶ *Ibid.*

pro domo, utilisé est identique à celui de Paillé dans une somme écrite par deux sociologues parisiens sur l'analyse des entretiens biographiques¹¹⁷. Ainsi, ces deux auteurs condamnent poliment la « *posture illustrative et causale* » (pour décrire l'ancienne manière de faire), nuancent avec flexibilité leur commentaire de celle « *restitutive et hyper-empiriste* ». Puis, ils passent au crible de leur critique informée et raisonnée une troisième « *analytique et de reconstruction du sens*¹¹⁸ », proche de la phénoménologie et de l'approche compréhensive, mise en avant dans leur ouvrage. Ce genre de procédé, en caricaturant le champ d'application de l'AC et ses procédures, permet facilement de les réfuter ensuite rhétoriquement. C'est clairement ce que Paillé réalise en suivant scrupuleusement la bonne vieille tradition d'argumentation scholastique, prolongement des formes sophistes : affirmer une absurdité facile à contredire pour mieux valoriser ses propres énoncés.

Reprenant un segment rudimentaire de l'approche de Bardin ou de Ghiglione, Paillé considère que l'analyse de contenu est une « *analyse fréquentielle du contenu d'une communication ou d'un message en vue d'en déterminer les conditions de production ou la nature du producteur. Il y a certes diverses versions de la méthode, mais, dans l'ensemble, l'esprit demeure le même : relever puis comparer des occurrences d'un ensemble d'unités de sens établi préalablement. L'analyse du contenu d'un corpus (par exemple un discours politique) est ainsi d'ordinaire effectuée par la voie du comptage et de la comparaison de mots ou de propositions, déjà établis comme significatifs, avant même que l'analyse définitive soit menée*¹¹⁹ ».

Paillé estime que l'« *esprit demeure* » à défaut d'approfondir la richesse et la diversité des techniques et méthodes d'analyse de contenu. Évidemment, face à la pauvreté apparente - qui est ainsi mise à l'index - de l'approche d'analyse de contenu, il est alors presque évident (mais pourquoi ne l'a-t-on pas vu avant ?) de dire qu'on fait mieux. Comment ne pas souscrire à ce qui suit puisqu'on l'a déjà énoncé dans cet écrit précédemment mais sous le chapitre « analyse de contenu » ?

« *L'analyse par théorisation ancrée (qui est une des nombreuses méthodes d'analyse qualitative) est une démarche itérative de théorisation progressive d'un phénomène, comme on pourra le constater, c'est-à-dire que son évolution n'est ni prévue ni liée au nombre de fois qu'un mot ou qu'une proposition apparaissent dans les données. Ainsi, elle ne correspond ni à la logique de l'application d'une grille thématique préconstruite ni à celle du comptage et de la corrélation de catégories exclusives les unes des autres. En fait, l'analyse par théorisation ancrée n'est pas l'analyse d'un contenu ; elle équivaut beaucoup plus justement à un acte de conceptualisation*¹²⁰ ».

On ne comprend d'ailleurs toujours pas pourquoi l'analyse de contenu n'est pas définie comme un « *acte de conceptualisation* ». Tout cela semble absurde. Tout est dit mais trop vite ! Et rien de bien

¹¹⁷ : Demazière Didier et Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

¹¹⁸ Demazière et Dubar, *op. cit.*, pp. 15-45.

¹¹⁹ Paillé, *op. cit.*, p. 151.

¹²⁰ *Ibid.*

clair n'est affirmé, sauf de façon confuse, car finalement l'argument du « *cela ne correspond pas* » ne dit pas « *ce qu'est réellement et pratiquement le domaine de l'AC* » puisqu'on vient à peine de l'éliminer en la simplifiant excessivement ! Cependant, quand on relit l'ensemble de ce texte, on comprend bien que l'analyse de contenu aussi schématiquement définie n'est qu'une infime partie des procédures développées et décrites dans les manuels et articles décrivant les méthodes contemporaines qui en approfondissent la variété. Finalement, dans ce cours magistral et dans d'autres écrits, on a déjà insisté sur la « *simultanéité de la collecte et de l'analyse [...]* » évoquée par Paillé.

« *L'analyse débute donc en même temps que la collecte des données [...]. Le geste fondamental de ce type de démarche est une demande constante de compréhension : en interviewant, en observant, en lisant les transcriptions d'entrevues ou les documents recueillis, le chercheur est analyste et l'analyste est chercheur, tentant de toujours mieux comprendre, cerner, expliciter, théoriser le phénomène faisant l'objet de son étude, que celui-ci apparaisse dans ses données ou sur le terrain même*¹²¹ ».

En fait, la théorie ancrée n'est qu'une synthèse, plus ou moins discutable et discutée, de propos tenus, par de très nombreux sociologues et ethnologues, depuis le début des sciences sociales et de l'anthropologie, de Bronislaw Malinowski¹²² à Claude Lévi-Strauss¹²³ ou à Clifford Geertz¹²⁴. Le mélange des genres (décrire et interpréter) n'est cependant pas toujours une méthode unanimement reconnue et acceptée. Tout anthropologue ou sociologue rigoureux admet qu'il faille faire de l'analyse de données par une approche progressive sur le terrain. Mais la séparation, par principe, des deux moments est essentielle à la naissance d'un *regard éloigné* et du savoir rationnel à défaut de le vouloir comme purement scientifique. On définira cette exigence par la posture cognitive de séparer formellement deux temps : l'un de présence sur le terrain, source de sympathies, de connaissances et d'empathies, de progressive prise de conscience des enjeux sous-jacent à l'observation, aux données à construire, de dialectique reformulation de la problématisation et des grilles catégorielles ; le second moment est celui de la distanciation analytique impliquant un détour, un retardement dans l'application et le développement d'une grille d'analyse qui finit par se figer en structure formelle explicative provisoirement privilégiée et toujours sujette à controverses comme dans tout espace de scientificité. Cette séparation nécessaire ne signifie pas que, dans la concrétude de la pratique de terrain et de recherche, décrire et interpréter ne soient pas temporairement et contextuellement mélangés. Mais

¹²¹ Paillé, *op. cit.*, p. 152.

¹²² Malinowski Bronislaw, *Journal d'ethnologue*, Paris, Le Seuil, 1985 (1^{re} éd. en langue anglaise : 1967).

Malinowski Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard, 2001 (1^{re} édition en langue anglaise : 1922).

¹²³ Lévi-Strauss Claude, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

¹²⁴ Geertz Clifford, *The Interpretation of culture. Selected Essays*, New York, Basic Books, 1973.

Geertz Clifford, *Local Knowledge : Further Essays on Interpretive Anthropology*, New York, Basic Books, 1983.

dans un second temps d'une recherche, quoi qu'on en dise, il va falloir revenir à soi, au quant-à-soi scientifique en prenant de la hauteur théorique et en adoptant cette réflexion distanciée sur soi et sur les données d'enquête. Quand on lit certains comptes rendus fondés sur la théorie ancrée, on remarque souvent que l'analyste mélange les deux moments (présence sur le terrain où la théorie émerge progressivement, d'une part, et formalisation conceptuelle pour interpréter les données, de l'autre). Et le compte rendu donne alors l'impression qu'on a à faire un des pratiques objectivement décrites et naturellement constatées. Ne s'agit-il pas d'un des pièges décrits par Marx dans son analyse différenciant « concret pensé » et « concret perçu » ? On peut se poser tout du moins la question.

Pour demeurer mesuré dans notre commentaire, on peut cependant affirmer, avec deux spécialistes de l'analyse de contenu ci-dessous cités, que l'analyse thématique est assimilable à un usage « allégé », moins ambitieux de la théorisation ancrée lorsqu'elle se cantonne au repérage des codes initiaux (équivalents des spécifications thématiques) et au codage axial (regroupement en thèmes centraux). Son but n'est pas alors de parvenir essentiellement à une schématisation porteuse, cardinale et plausible (ou phase de codage sélectif chez Glaser et Strauss) du phénomène analysé dans un corpus. Rappelons que, dans l'analyse de la théorie ancrée, trois phases sont prévues : codages initiaux, codification axiale (regroupement des codes initiaux autour de concepts phares) et codage sélectif visant à mettre en avant et à porter fortement une interprétation théorique cohérente, reliant l'ensemble des codes axiaux (ou concepts tirés du terrain) du phénomène analysé.

« Regardless, the goal of a grounded theory analysis is to generate a plausible / and useful / theory of the phenomena that is grounded in the data [...]. However, in our experience, grounded theory seems increasingly to be used in a way that is essentially grounded theory 'lite' / as a set of procedures for coding data very much akin to thematic analysis. Such analyses do not appear to fully subscribe to the theoretical commitments of a 'full-fat' grounded theory, which requires analysis to be directed towards theory development [...]. We argue, therefore, that a 'named and claimed' thematic analysis means researchers need not subscribe to the implicit theoretical commitments of grounded theory if they do not wish to produce a fully worked-up grounded-theory analysis¹²⁵ »

Ce dernier extrait pose clairement la question de l'interprétation théorique exigée durant la phase terminale de la théorisation ancrée ou parfois adoptée en fin d'analyse de contenu. Examinons ce

¹²⁵ Braun Virginia & Clarke Victoria, « Using thematic analysis in psychology », *Qualitative Research in Psychology*, vol. 3, n° 2, pp. 77-101: <https://doi.org/10.1191/1478088706qp0630a>. Traduction de l'extrait cité : « *Quoi qu'il en soit, l'objectif d'une analyse de théorisation ancrée est de générer une théorie plausible / et utile des phénomènes provenant des données [...]. Cependant, d'après notre expérience, la théorie ancrée semble être de plus en plus utilisée d'une manière qui est essentiellement une théorie ancrée "allégée" / comme un ensemble de procédures de codage des données très proche de l'analyse thématique. De telles analyses ne semblent pas souscrire pleinement aux engagements théoriques d'une théorie ancrée "à part entière", qui exige que l'analyse soit orientée vers le développement d'une conceptualisation forte [...]. Nous soutenons donc qu'une analyse thématique "nommée et revendiquée" comme telle signifie que les chercheurs n'ont pas besoin de souscrire aux engagements conceptuels implicites de la théorie ancrée s'ils ne souhaitent pas produire une théorisation ancrée entièrement élaborée ».*

problème de l'interprétation, en nous penchant, de façon plus précise, sur les travaux d'anthropologie de Dan Sperber.

3.1.2. Épistémologie et pragmatique de l'interprétation, selon Sperber

Sperber, anthropologue et linguiste, va dans notre sens quand il insiste sur la différenciation des deux formes d'appréhension d'un objet d'étude anthropologique sans pour autant réfuter plus l'une que l'autre :

« *Je soutiendrai que l'étiquette "anthropologie" recouvre deux disciplines tout à fait différentes : l'ethnographie interprétative et l'anthropologie scientifique. Tandis que la première prospère, la seconde n'est guère qu'un projet confus. La plupart de ceux qui s'appellent anthropologues sont essentiellement des ethnographes. Ils s'intéressent plus à des cultures particulières qu'aux capacités et aux dispositions culturelles de l'homo sapiens, plus aux variétés de l'expérience humaine qu'à sa variabilité. Ce n'est point là une critique : l'ethnographie est une entreprise importante et légitime par elle-même. Elle répond à un désir profond et répandu de comprendre ce que cela implique d'appartenir à un autre groupe culturel, d'être Nuer, Tibétain ou Breton — un désir moins de connaître des faits que de comprendre comment ces faits sont vécus, une demande d'interprétation plutôt que de simple description. Je soutiendrai que démarche interprétative et démarche descriptive ne sont pas nécessairement incompatibles : des interprétations peuvent être utilisées à l'intérieur d'un développement descriptif ou explicatif sous certaines conditions. Dans l'ethnographie actuelle, cependant, ces conditions ne sont généralement ni remplies ni même comprises. Si ce défaut peut ne pas affecter l'ethnographie interprétative en tant que telle, il fait obstacle au développement de l'anthropologie proprement dite et à des relations fécondes entre les deux disciplines. En outre, parce que l'on prend des constructions interprétatives pour des descriptions ou des explications, on a tendance à surestimer le niveau atteint par l'anthropologie théorique et à en tirer des conclusions fallacieuses tant à l'intérieur de l'anthropologie qu'à son propos. Par exemple, comme j'essaierai de le montrer, on considère à tort que les recherches anthropologiques corroborent, d'une part, le relativisme cognitif et, d'autre part, la thèse de l'autonomie ontologique de la culture¹²⁶ ».*

Pour Sperber, les traductions, les descriptions ou les interprétations sont, toutes, définies comme des *représentations* dont la fonction est, de façon plus ou moins pertinente, de remplacer « *partiellement l'expérience directe*¹²⁷ ». Ainsi, on peut s'interroger plus spécifiquement sur la place de la description en sciences sociales, d'un point de vue épistémologique.

« *Une description est une représentation qui est adéquate quand elle est vraie de ce qu'elle représente. Seules les propositions ont la propriété de pouvoir être vraies ou fausses. Par conséquent les descriptions doivent prendre la forme d'énoncés affirmant des propositions. En contrepartie de cette contrainte, les descriptions peuvent servir de prémisses ou être dérivées comme conclusions dans des raisonnements. Elles peuvent s'impliquer ou se contredire. Elles peuvent donc être utilisées pour se confirmer ou s'infirmer les unes les autres et en particulier pour corroborer ou réfuter des généralisations (qui sont des descriptions plus abstraites et souvent plus spéculatives). Ces propriétés donnent une position unique aux descriptions : leur*

¹²⁶ Sperber Dan, « L'interprétation en anthropologie », *L'Homme*, vol. XXI, n° 1, pp. 69-92 : doi : <https://doi.org/10.3406/hom.1981.368162> et https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1981_num_21_1_368162.

¹²⁷ Sperber, *op. cit.*, p. 71.

adéquation peut être évaluée de façon systématique et elles peuvent servir de données scientifiques. Les autres représentations, quels que soient leurs mérites spécifiques, ne peuvent pas être directement évaluées et exploitées de la même manière¹²⁸ ».

Les autres types de représentation, citées par Sperber, sont qualifiées de « *non descriptives* » (*interprétations, traductions, généralisations, reproductions, citations*). Notons cependant qu'elles portent la nécessité d'être accompagnées d'un *commentaire descriptif*¹²⁹ pour devenir scientifiques.

« Un commentaire descriptif est un énoncé qui, en spécifiant ce qui est représenté et de quelle manière, rend possible d'inférer des conséquences empiriques d'une représentation non descriptive¹³⁰ ».

Pour des *extraits d'entretiens qui sont des citations*, par exemple, un commentaire descriptif leur succède ou les précède. Pour ce faire, on met, après l'extrait d'entretien, entre parenthèses les caractéristiques de l'énonciateur, son âge, son statut social, son rôle joué dans une pratique, le contexte d'énonciation, etc. Concernant les *interprétations* (autres formes de représentation non descriptive), il est, selon Sperber, difficile de dire ce qu'elles sont exactement. Elles seraient assez probablement des *compromis* entre une compréhension subjective d'un phénomène (visant une « *efficacité dans la formation et la formulation d'idées* ») et sa description objectivée, distanciée. Les *interprétations* ne sont, de ce point de vue, ni des descriptions, ni des reproductions. Pour cet anthropologue, soit, on les conçoit comme des « *représentations issues de, et s'adressant à, une compréhension subjective* », soit, elles sont pensées comme des « *représentations fidèles à la signification plutôt qu'aux aspects phénoménaux des objets représentés*¹³¹ ».

Dans tous les cas, la réflexion menée par Sperber s'inscrit dans le cadre d'une connaissance subtile des apports de la linguistique et donc de la *définition et des modes d'élaboration des significations* dans l'approche ethnographique. Pour l'ethnographie, par exemple, l'*énonciateur* d'une interprétation n'a pas d'autre choix que de *rendre compte d'une grande diversité de situations et de propriétés*, sans avoir une pleine maîtrise de l'hétérogénéité du réel. Sperber rapporte et commente, concernant ce point, des contenus de divers textes d'ethnographie, en analysant leurs formes et leurs enjeux interprétatifs.

Par exemple, le *style indirect*¹³², où l'ethnographe dit raconter des scènes vues ou des pratiques rituelles tout en les évaluant implicitement en les narrant, est un cas intéressant où on perçoit le

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Exemples de commentaire descriptif : intitulés de diagrammes, légende d'une photographie ou de cartographies.

¹³⁰ Sperber, *op. cit.*, p. 71.

¹³¹ Sperber, *op. cit.*, p. 72.

¹³² (Sperber, *op. cit.*, p. 77.)

caractère flou de la frontière entre la *description* (commentaire descriptif notamment) et la *représentation interprétative*.

« Dans les exemples de manuels de grammaire, le discours indirect ne diffère de la citation directe que parce qu'il figure dans une subordonnée et comporte une transposition des personnes, de certains adverbess et des temps. Par exemple : (4) "Il dit que c'était pour eux qu'il avait tué le bétail" est censé être une version au style indirect de : (5) Il dit : "C'est pour vous que j'ai tué le bétail"¹³³ ».

Selon Sperber, il est courant qu'on n'y décrive pas vraiment ce qui s'est passé, que l'on ne puisse pas comprendre exactement le point de vue initial rapporté et que d'autres points de vue, exogènes aux cultures émiqes ou indigènes, interfèrent avec ce qui est énoncé comme interprétation du réel prétendument observé.

Encadré sur l'usage des termes « indigène », « acteur », « sujet », « observé »

Le terme « indigène » qui signifie « issu du, dans le pays » ou « provenant de la communauté vivant sur le territoire » a longtemps été utilisé en ethnologie pour désigner les populations, objets d'observation sur des terrains autres qu'européens. On pourrait envisager de généraliser son emploi : serait alors indigène ou émiqes tout individu (et ses comportements) enquêté ou observé qu'il soit membre d'une agglomération urbaine française, d'une communauté religieuse, de groupes de musique *underground* ou bien de sociétés éloignées du continent européen. Tout individu pensant et vivant avec les codes et la culture de son lieu de vie et se sentant appartenir à une communauté linguistique et d'interaction locale serait alors indigène (qu'il soit cadre supérieur en Angleterre ou pêcheur en Indonésie). Bien entendu, dire que tout observé pourrait être désigné comme un indigène est source de malentendus car, dans le sens commun, ce mot renvoie à son usage habituel en ethnologie (communautés d'une tribu donnée, synonyme d'« autochtone », d'« aborigène »). C'est pourquoi la sociologie est centrée sur le terme « acteur », la psychologie sur l'étude des « sujets » (qui renvoie à la notion de subjectivité). Avec la multiplication des échanges, des télétransports et de la mobilité internationale, il est rare de trouver des individus définis de façon unidimensionnelle, locale et monoculturelle (proche d'un type idéal « indigène »). La segmentation sociale et culturelle et les identifications multiples et éclectiques dans le régime contemporain de l'individualité nous empêchent d'utiliser de façon efficiente le terme « indigène » pour parler systématiquement de tout observé *durant une période d'enquête*, inséré dans un contexte, une localité (réelle ou virtuelle sur le web) et membre d'une communauté quelconque (entreprise, commune, ensemble des spectateurs d'un film, groupe de musique ou bien fidèles dans un lieu de culte, etc.). C'est pourquoi on parlera d'*observé* pour définir toute personne ou ses conduites, objets d'étude socio-anthropologique, dans la suite du texte.

Le style indirect peut se réduire à n'être qu'un résumé d'une scène vue ; ou il peut conduire à rajouter des énoncés, provenant de celui qui écrit la narration, et non présents dans la scène vue ou entendue qu'on est censé décrire. Du coup, la description est altérée. Le style indirect peut donc conduire à des

¹³³ *Ibid.*

synthèses très différenciées pour décrire un même contenu. On sait, depuis longtemps avec l'étude des rumeurs, comment des déformations d'une information initiale peut se déclencher rapidement¹³⁴.

« Néanmoins, tant que le style indirect est clairement employé pour rapporter des faits de discours spécifiques, le résultat possède ou peut recevoir un commentaire qui lui assure une portée empirique comparable à celle des descriptions. Comme pour les descriptions, on fait des hypothèses qui peuvent augmenter ou bien compromettre la valeur de donnée du rapport¹³⁵ ».

En d'autres termes, quand on lit des comptes rendus utilisant le style indirect, il faut « *faire confiance* » à l'auteur du texte sur l'événement ou la scène relatés. Le locuteur est souvent peu précisé ; la situation d'énonciation n'est pas toujours clairement décrite ; l'énonciateur et l'énonciataire renvoient parfois à des sources d'information variées. Et il arrive que le *commentaire descriptif* qu'on doit associer à une *représentation interprétative* soit éludé.

« Dans les emplois littéraires du discours indirect libre, un certain degré d'indétermination quant aux intentions de l'auteur ou du narrateur (exprime-t-il sa pensée ou bien son interprétation de la pensée d'autrui ?) peut être voulu ou en tout cas accepté. En ethnographie, de même, il peut y avoir de bonnes raisons d'employer le discours indirect libre de cette façon équivoque et hautement suggestive¹³⁶ ».

Ainsi, les lecteurs d'un compte rendu ethnographique, adoptant un style indirect libre, ont toutes les marges de liberté pour comprendre ce qui est rapporté par l'écrivain ethnologue, comme dans un roman ou un jeu vidéo où l'on se « *projette* » soi-même avec sa problématique existentielle. Sperber prend comme exemple de corpus d'analyse et des démonstrations de sa pensée, un certain nombre de propos présents dans la fameuse étude classique d'ethnographie des Nuers¹³⁷.

« Ainsi, ils peuvent choisir de comprendre l'interprétation que l'ethnographe donne du sacrifice nuer comme :

— la traduction de ce qu'un Nuer pourrait dire, ou :

— la traduction de ce qu'un des fondateurs du sacrifice nuer aurait pu dire, ou :

— un énoncé avec lequel les Nuer ne pourraient qu'être d'accord si seulement ils pouvaient le comprendre, ou :

— une conception qu'il est nécessaire (ou suffisant, ou utile) pour un Nuer d'adopter s'il se soucie d'être cohérent, ou :

— une conception qui entraînerait ceux qui l'adoptent à se comporter comme les Nuer, ou :

— une prémisse que l'ethnographe a trouvé utile pour prédire le comportement des Nuer, etc.

Le lecteur choisira sans doute, avec plus ou moins de délibération et de détermination, le commentaire descriptif qui l'aide à acquérir un sentiment de familiarité avec les faits de la vie

¹³⁴ Campion-Vincent Véronique et Renard Jean-Bruno, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot, 2002.

¹³⁵ Sperber, *op. cit.* p. 77.

¹³⁶ Sperber, *op. cit.*, p. 78.

¹³⁷ Evans-Pritchard Edward Evan, *Nuer Religion*, Oxford, Clarendon Press, 1956.

*nuer tels que l'ethnologue les rapporte. Ainsi, dans ces interprétations sans commentaire, ce que l'on perd en explicite, on le gagne en facilité de communication*¹³⁸ ».

D'autres exemples et approches sont discutés, comme notamment les questions de traduction de termes et de lexiques des groupes observés en langage conceptuel et généralisateur. Impossible de rendre compte de l'entière des propos de Sperber qui sont denses et nuancés. Précisons cependant qu'une des conséquences des traductions de mots locaux est examinée dans leurs effets sur le processus de l'interprétation. Il en est ainsi du terme « *sacrifice* » et de ses variantes possibles, selon les langues. Comment peut-on faire le lien entre le concept théorique de *sacrifice* et ses variétés lexicales, en langue nuer, par exemple ? Il y a toujours des risques de superposer des significations inadéquates sur ce que disent et pensent, avec leurs propres mots, les Nuers à propos de ce processus sacrificiel. La réponse proposée par Sperber pour résoudre cette ambiguïté due à la traduction est d'énoncer que l'interprétation en anthropologie serait fondée sur la notion très surprenante d'*élégance stylistique et esthétique* puisqu'elle tente de « *rendre au moins intuitivement intelligible une expérience exotique*¹³⁹ ». Pour ce théoricien, il semble clair qu'il existe une difficulté à surmonter l'incidence des cadres conceptuels différents : 1/ celui de l'ethnologue, entendu comme représentant d'une communauté de chercheurs intersubjectivement réunis dans des colloques à visée scientifique, et 2/ ceux des observés impliquant une variation tendancielle des cadres de référence et cognitifs.

*« Pour surmonter cette difficulté, des notions universellement définies sont sans valeur interprétative ; à l'inverse, l'emprunt de catégories spécifiquement indigènes demande des gloses massives et a d'évidentes limites. Par contre, des superpositions, des flous artistiques et des fondus enchaînés de sens, la stipulation de catégories ad hoc, sont des procédés efficaces. Ainsi, la notion de sacrifice utilisée par l'ethnologue, pour bancale qu'elle puisse paraître, rend cependant possible de poser un ensemble de questions et de spéculer sur les données nuer. Ces questions se révéleraient-elles arbitraires, ces spéculations oiseuses, il n'en demeurerait pas moins que de les avoir agitées aura créé un modeste sentiment de familiarité avec certaines mœurs nuer, tout en faisant percevoir, du moins on l'espère, le caractère problématique de toute l'entreprise. Ce succès relatif est inséparable du fait que "sacrifice" est utilisé interprétativement. Son sens stipulé récapitule toutes les catégories nuer qui semblent assez proches d'un concept universel de sacrifice, et seulement celles-là. Dans ce contexte, "sacrifice" est médiateur entre des notions nuer et des notions savantes occidentales et, à ce titre, diffère des unes comme des autres. On fait appel à un terme interprétatif lorsqu'on a le sentiment que des notions familières sont insuffisantes soit pour traduire soit pour décrire des notions exotiques*¹⁴⁰ ».

Sperber décide ensuite d'aller de plus en plus loin dans son raisonnement, en analysant les tendances extrapolatives et généralisatrices du sens de *sacrifice* lors d'une approche transculturelle : théorie générale du sacrifice, liens avec la notion de bouc émissaire, fonctions et places du sacrifice dans le

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Sperber, *op. cit.*, p. 83.

¹⁴⁰ Sperber, *op. cit.*, p. 84.

sentiment religieux, etc. Par conséquent, la définition transculturelle, donc élaborée *a priori*, de la notion de sacrifice, ne peut pas donner de résultat quand on affronte les faits observés auxquels elle ne correspondra qu'en partie. L'option de donner une définition vague de « sacrifice » est aussi contre-productive. Sperber propose alors de formuler *plusieurs définitions ou catégorisations*, d'invoquer plusieurs angles d'approches selon les contextes observés (Nuer, Bororo, Hindous, Ecossais, etc.). Il qualifie ces significations de « *disjonctives* ». Elles renverraient, selon nous, à ce qu'en psychologie sociale cognitive, on nomme « *prototype* ». D'après les travaux d'Eleanor Rosch¹⁴¹, le prototype est une catégorisation graduelle, à la fois floue et précise, aux frontières suffisamment claires mais permettant de regrouper plusieurs cas de figures, éventuellement assez divers, ayant en commun un « *air de famille* », pour reprendre l'expression de Sperber qui lui n'utilise pas la notion de prototype dans son article.

« Ce qui se passe souvent en pratique, c'est que les anthropologues donneront une définition assez précise de termes techniques comme "sacrifice", mais ne se sentiront pas tenus par elle et adopteront tacitement une notion beaucoup plus vague en développant leurs propres conceptions. Enfin, lorsqu'ils discuteront d'autres conceptions que la leur, ils auront recours à une notion implicitement disjonctive et ouverte¹⁴² ».

Ainsi, les *théories* sur un phénomène (comme, ici, la notion de sacrifice), qui sont mobilisées, en parallèle, disjonctivement pour décrire ses variations contextuelles, peuvent avoir, entre elles, un « *air de famille* » dit Sperber. Elles contribuent ainsi à configurer ce que nous appellerions un « *prototype* » de la notion de sacrifice. Ces différentes théories sur le phénomène ayant une ressemblance approximative constituent donc des « *sources d'inspiration interprétative, des répertoire partiels de significations possibles¹⁴³* », ajoute Sperber. Howard Becker¹⁴⁴ décrit le même genre de procédure en décrivant les « *tables de vérité* » et la construction de ce qu'il qualifie de « *classe* » d'objets thématiques proches, fondées sur l'exploration logique des variétés d'un objet de recherche empirique.

« Pour pouvoir être ainsi utilisées, ces théories n'ont pas besoin d'être des descriptions ni même des interprétations spécifiques : ce sont des constructions interprétatives qui peuvent être adoptées, adaptées ou rejetées à volonté selon le cas que l'on traite [...]. Quand de telles "théories" sont abandonnées (comme le furent par exemple les interprétations astronomiques et météorologiques des symboles religieux naguère à la mode), ce n'est pas toujours uniquement ou même principalement dû à leur manque d'adéquation empirique. L'interprétation ethnographique a pour auteurs et destinataires des gens dont les catégories, les conceptions et les attentes se modifient avec le temps. Des constructions interprétatives qui ont pu aider à saisir

¹⁴¹ Rosch Eleanor, 1978, « Principles of Categorization », in Eleanor Rosch et Barbara Lloyd (éd.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 27-48.

¹⁴² Sperber, *op. cit.*, p. 85.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Becker Howard, *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte (1^{re} édition en langue anglaise : 1988), 2002, pp. 261-271.

intuitivement des façons d'être étrangères ont pu elles-mêmes devenir étrangères et pour cela avoir été abandonnées. De même, lorsque de nouveaux modèles d'interprétation nous paraissent tout éclairer, ce peut être parce qu'ils sont plus adéquats aux faits, sans doute, mais il n'en est pas moins légitime de se demander si ce n'est pas, plutôt, parce qu'ils sont plus adéquats à ce que nous sommes devenus¹⁴⁵ ».

Cette situation-là, quasi identitaire (« *des modèles d'interprétation adéquats à ce que nous sommes devenus* »), de l'anthropologie ne serait pas en soi néfaste, selon cet auteur. Il considère plutôt que c'est le cantonnement à la stricte perspective ethnographique, sans tentative de construction d'une anthropologie culturelle authentique, permettant des objectifs d'intégration d'observations diversifiées, qui est surtout un piège et un non-sens. L'accumulation des faits ethnographiques peut alors faire *rater des faits* à cause même du simple souci du détail localiste, indigéniste et contextualiste. Ce genre de dérive, centrée sur le détail, assez fétichiste sur le plan théorique et parfois idéologique, se déroule ainsi, parfois, dans des recherches sur les cultures musicales électro-amplifiées où chaque chercheur défendant une cause stylistique (par exemple le *metal*) accumule des détails correspondant à sa doctrine tout en se référant aux cultures locales, donc à des études de cas territorialisées, pour légitimer ses énoncés. Il se pourrait qu'en voulant bien effectuer son travail (en voulant détailler la spécificité d'une seule sous-culture), on le fasse à moitié ou aux trois-quarts car on monte en généralité excessivement par rapport à des cas singuliers.

L'anthropologie, selon Sperber, doit être alors pensée comme une « *ethnographie interprétative* », de *type pluridisciplinaire*, nécessitant des *interprétations* que Sperber appelle aussi « *représentations médiatrices* », accompagnées de *commentaires descriptifs* pertinents.

« Aucune branche institutionnalisée de la recherche ne peut aujourd'hui revendiquer une compétence unique en anthropologie, si celle-ci est conçue comme l'étude des capacités et des dispositions culturelles d'homo sapiens. Plusieurs branches peuvent prétendre contribuer à son développement, dont la psychologie, la linguistique, la rhétorique, l'esthétique, la poétique, la musicologie, l'ethnographie, la préhistoire et l'histoire¹⁴⁶ ».

Juste une petite remarque sur la notion de *représentation médiatrice*, abordée ci-dessus par Sperber pour décrire les actes de catégorisation des anthropologues et qui, d'après nous, a un air de famille avec l'approche de la théorie ancrée. Ce genre de représentation entretient un rapport doublement indirect à la réalité observée (ou objet interprété). D'une part, elle est énoncée dans un style indirect dont on a vu plus haut le statut incertain. De l'autre, elle convoque les exégèses et les commentaires des groupes observés eux-mêmes sur leurs propres communautés, leurs pratiques et leurs cultures spécifiques, en plus des hypothèses, impressions de terrain, sentiments ressentis, anticipations, formulés par l'ethnographe.

¹⁴⁵ Sperber, *op. cit.*, p. 86.

¹⁴⁶ Sperber, *op. cit.*, p. 88.

« *Un ethnographe ne se contente pas d'observer par exemple des sacrifices, pour ensuite écrire sur eux. Il pose des questions sur les sacrifices, il entend les gens en parler. Même lorsqu'il est témoin de quelques sacrifices, c'est ce qu'il a entendu qui rend intelligible ce qu'il voit. Il rumine encore ce qu'il a entendu et ce qu'il a vu, il essaie d'imaginer comment cela peut être de sacrifier, quel état d'esprit cela demande, quelle humeur cela pourrait évoquer. Il essaie d'accorder ce qu'il pense que les gens pensent avec ce qu'il pense que lui-même penserait s'il était vraiment l'un d'entre eux. Le travail de l'ethnographe consiste, et à rassembler, et à produire lui-même des représentations médiatrices. Représenter ces représentations est une façon évidente de transmettre ce qu'il a appris*¹⁴⁷ ».

Toutefois, Sperber ne se gêne pas pour décrire le caractère résolument vague du lien entre interprétation, représentations médiatrices et objet(s) interprété(s). Là aussi, des significations clandestines s'introduisent dans des comptes rendus où l'intuition et l'impressionnisme jouent un rôle central qu'ils ne sont soi-disant pas censés avoir dans une approche scientifique. On sait aussi que ce type de parasitage de l'interprétation peut être induit par les observés eux-mêmes qui, intentionnellement, peuvent tromper l'ethnographe.

« *En outre, même lorsque les représentations médiatrices sont des expressions indigènes authentiques, elles sont reçues sans examen comme autant d'énoncés descriptifs avancés par les "informateurs" afin d'exposer leur conception du monde. On méconnaît le fait qu'un indigène peut énoncer une proposition sans pour autant l'affirmer, qu'il peut lui aussi citer ou parler au style indirect libre [...]. Très souvent, on ne fait aucun effort pour distinguer la compréhension intuitive de l'ethnographe et les énoncés indigènes et, parmi ceux-ci, les énoncés affirmés et les énoncés cités. Ainsi les commentaires descriptifs dont on aurait besoin, ou bien ne sont pas fournis, ou bien le sont de la façon la plus superficielle et à côté de la question*¹⁴⁸ ».

On ne pourra pas venir au bout de cette vaste question dans ce cours. Elle est à la fois épistémologique, éthique, méthodologique, technique, théorique et analytique. Il y a aussi un problème de praticité, c'est-à-dire de l'examen des conditions effectives d'exercice du métier d'anthropologue ou de sociologue. Parmi ces avis très subtils de Sperber, quels sont ceux qui pourraient être adoptés et appliqués de façon efficace et faisable et transmissible à des étudiants ? Il faudrait un séminaire d'un semestre pour en débattre, textes et observations ou ethnographies à l'appui, pour avancer pas à pas dans les dédales des interprétations, des commentaires descriptifs, des hypothèses préalables du chercheur et des transcriptions exactes des dires des locuteurs, plus ou moins « *respectés* » dans leur réalité énonciative et pragmatique. Si les éléments d'analyse critique, discutés dans ce cours, servent à favoriser la prudence interprétative ou au contraire à lancer des étudiants vers les vertiges de l'audace théorique concernant leurs terrains d'observation, on aura rejoint notre objectif de formation. Quoi que vous fassiez, même en étant excessif durant un moment, il faut le faire en ayant conscience des limites à fixer à vos impressions, ressentis et représentations sur les propos issus du « *terrain* » et à toute

¹⁴⁷ Sperber, *op. cit.*, p. 79.

¹⁴⁸ Sperber, *op. cit.*, p. 80.

interprétation, même si, le plus souvent, peu de preuves descriptives viennent en appui à vos arguments.

3.2. L'approche narrative : récits, mythes, discours et sémiologie (de Roland Barthes à Algirdas Julien Greimas) : éléments d'information

3.2.1. Récit de vie et socio-anthropologie de la narrativité

Il y a plusieurs emplois de la notion de récit en sociologie ou en anthropologie, et plus généralement en sciences sociales. Nous n'allons pas traiter l'ensemble de ses usages car nous n'avons pas la place pour le faire dans ce cours. Cependant, le terme « *récit* » renvoie d'abord à une méthode d'investigation du réel¹⁴⁹, proche de l'ethnométhodologie, de l'histoire, de la littérature, de la psychanalyse et de l'ethnographie. La fonction narrative est si profondément inscrite dans les comportements humains que certains psychologues ont imaginé des tests projectifs axés autour d'elle. Certaines techniques projectives ont d'abord été utilisées dans des pratiques de soin psychologiques afin de mieux repérer les orientations de personnalité et les pathologies des patients. Par exemple, le test dit « des tâches d'encre » ou psychodiagnostic de Rorschach (du nom de son concepteur, Hermann Rorschach¹⁵⁰) est dessiné de façon volontairement floue afin de permettre une appropriation diversifiée de ses sens possibles. En interviewant de façon approfondie son patient, un thérapeute va pouvoir mieux comprendre ses orientations psychiques et sa pathologie. Ce test est une sorte de guide d'entretien flou approfondi. L'analyse de contenu des réponses suit un protocole très strict, basé sur l'observation des réactions de milliers de personnes, depuis 1921, date de sa diffusion. Il a été utilisé aussi en anthropologie culturelle. En effet, Cora du Bois¹⁵¹ en ethnologie, en 1937-1939 l'appliqua pour démontrer l'existence d'une « personnalité

¹⁴⁹ Anzieu Dider, *Les Méthodes projectives*, Paris, PUF, 1965.

Bertaux Daniel, *Les Récits de vie. Perspective ethnosociologiques*, Paris, Nathan, 1996 (4^e édition : 2016 : version Kindle).

Bernier Léon et Perrault Isabelle, « Pratique du récit de vie : retour sur l'artiste et l'œuvre à faire ». *Cahiers de recherche sociologique*, vol. V, n° 2, 1987, pp. 29-43 : <https://doi.org/10.7202/1002025ar>.

Breton, Hervé, *L'Enquête narrative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, 2022 : URL : <https://www.cairn.info/l-enquete-narrative-en-sciences-humaines-et-social--9782200633622.htm>.

Chaxel Sophie, Fiorelli Cécile et Moity-Maizi Pascale, « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action », *¿Revue Interrogations ?*, n° 17, L'Analyse biographique (janvier), 2014 : <http://www.revue-interrogations.org/Les-recits-de-vie-outils-pour-la>.

Poirier Jean, Clapier-Valladon Simone et et Raybaut Paul, *Les Récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, PUF, 1983.

Pruvos Geneviève, « Récit de vie », *Les 100 mots de la sociologie*, in *Sociologie* : <https://journals.openedition.org/sociologie/671>.

Peneff Jean, *La Méthode biographique : de l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990.

Pineau Gaston et Le Grand Jean-Louis, *Les Histoires de vie*, Paris, PUF, 1993.

¹⁵⁰ Rorschach Hermann et al. (éd.). *Psychodiagnostic : méthodes et résultats d'une expérience diagnostique de perception (interprétation libre de formes fortuites)*, Paris, PUF, 2000 [9^e éd.] (1^{re} éd. en langue allemande : 1932).

¹⁵¹ Du Bois, Cora, *The people of Alor: a social-psychological study of an East Indian island. With analyses by Abram Kardiner and Emil Oberholzer*. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1944.

modale » ou « de bas », dans des communautés homogènes culturellement de l'île Alor en Papouasie (les Aloriens). Kardiner aida à l'interprétation des résultats.

Il y a d'autres tests projectifs, fondés notamment sur le besoin de narration, comme le *thematic aperception test* (TAT), créé par Henry Murray¹⁵², un médecin. Il s'agit de planches de dessins figuratifs, des images, des photographies, décrivant des situations sociales, culturelles, de travail, diversifiées et qu'on peut percevoir de différentes façons. On demande alors à l'interviewé de nous dire ce qu'il perçoit dans le dessin qu'il observe. Le TAT est composé de dix feuilles différentes, décrivant des formes de narration floues et ambivalentes, présentées deux fois à des patients selon un protocole d'administration, puis d'interprétation précis.

On peut aussi évoquer le *test d'association de mot* ou test associatif qui est une pratique d'enquête pour établir rapidement quel est l'univers lexical d'un échantillon de personnes sur un objet crucial de pensée pour eux. On demande en général, à partir d'un mot inducteur significatif (comme « *pouvoir* » ou « *argent* ») à un échantillon important d'individus de citer cinq mots qui leur viennent rapidement à l'esprit, sans réfléchir. Ensuite, on leur demande de classer ces cinq termes ou expressions, cités de façon spontanée, en les ordonnant par ordre d'importance, à leurs yeux, par les chiffres de 1 à 5. On réalise ensuite des calculs de moyenne générale, de fréquence et de rang par mots et par rapport à l'ensemble de l'échantillon. Ce type de test a été très fructueusement utilisé pour mettre au jour des matrices sociocognitives ou représentations sociales dans des contextes sociaux et culturels spécifiques¹⁵³. L'intérêt de ce test est qu'il permet de faire apparaître, de façon efficace et rapide, l'univers des opinions des gens si on en interroge un nombre suffisant (au moins cent cinquante à deux-cents). Notons que le test d'association de mots avait d'abord été utilisé en psychanalyse afin d'explorer l'inconscient et de lever la censure que les patients établissaient face à leur thérapeute et face à eux-mêmes et à leur propre histoire personnelle. En associant n'importe quel mot ou expression lui venant à l'esprit à un mot inducteur proposé par l'analyste, le patient révélait un peu plus de ses émotions et affects ainsi qu'un chaînage narratif sur sa propre biographie et ses éventuels traumatismes. Quoiqu'il en soit, ce type de test repose essentiellement sur l'existence d'une matrice conversationnelle et narrative concernant tel ou tel objet de représentation.

¹⁵² Murray Henry, *Explorations in Personality*. New York: Oxford University Press, 1938.

¹⁵³ Abric Jean-Claude (Éd.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, Érès, 2003.

Abric Jean-Claude (Éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994.

Seca Jean-Marie, 2010, *Les Représentations sociales*, Paris, Armand Colin (2^e édition).

Signalons aussi *le Cloud picture test*. Ce genre de procédé est utilisé pour mesurer et observer la personnalité et l'imagination individuelle. Il a été conçu par Williams Stern¹⁵⁴ par concurrence avec le test du Rorschach. Stern utilise des images complètement neutres qu'il qualifie de « *cloud pictures* ». Elles n'ont pas de contours précis et elles sont vaporeuses. Ainsi, les patients qui regardent ces *cloud pictures* se libèrent de toute obligation de reconnaissance et laisse errer leur imagination et leur narration. Par ces formes neutres, vaporeuses, indéfinies, ce test est le réceptacle de la subjectivité et des représentations, attitudes, interprétations de celui qui les observe et les évalue. Voir ci-dessous des exemples de « *cloud Pictures* » de Stern :

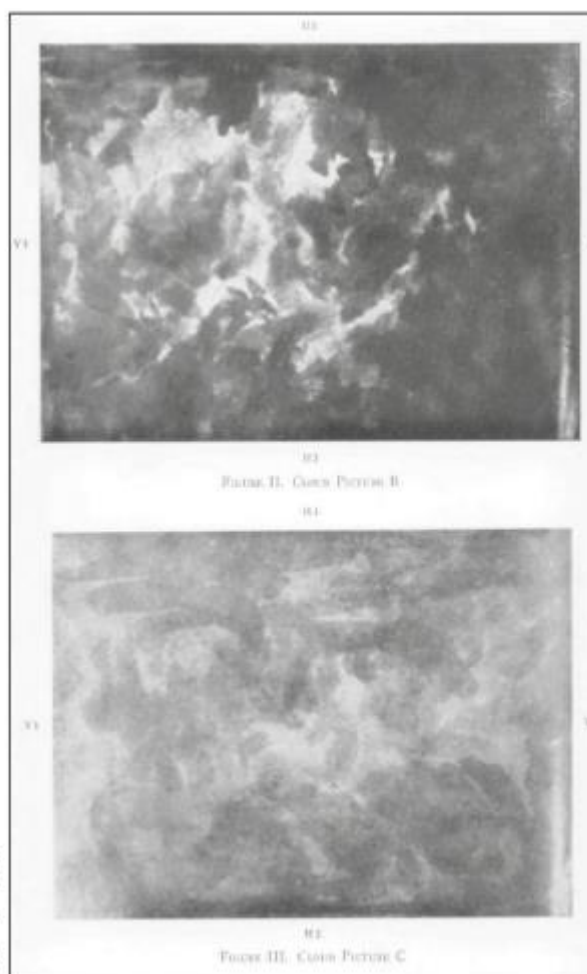


FIG. 3. William Stern, « *Cloud Pictures: A New Method for Testing Imagination* », *Journal of Personality*, 6/2, 1937, p. 132-146

La narrativité est plus explicitement instrumentalisée au moyen du *test d'achèvement de phrases* : cette technique est semi-structurée¹⁵⁵. Elle présuppose l'intériorisation mentale de formules narratives durant les pratiques sociales et l'expérience de vie. On fournit en général aux enquêtés

¹⁵⁴ Stern William, « *Cloud pictures: a new method for testing imagination* », *Journal of Personality*, décembre, 1937, pp. 132-146: <https://doi.org/10.1111/j.1467-6494.1937.tb02246.x>

¹⁵⁵ Braun Virginia, *et al.* « *Qualitative story completion: Possibilities and potential pitfalls* », *Qualitative Research in Psychology*, 16:1, 2019, pp. 136-155: <https://doi.org/10.1080/14780887.2018.1536395>

des débuts de phrase et ces derniers doivent les compléter d'une façon qui leur apparaît sensée et adaptée. L'étude des réponses des enquêtés permet d'observer des attitudes, des opinions, des croyances, des motivations. Par cette méthode, on suppose que les enquêtés révèlent leurs sentiments cachés et le chaînage narratif qui sous-tend leur comportement en fonction d'une préoccupation personnelle. Il existe des tests plus ou moins sophistiqués de complémentation de phrase (*sentence completion test*) incluant des grilles de classification des réponses données par les individus interrogés.

Enfin, on parvient à une utilisation encore plus aboutie du moteur narratif avec la *story completion test* (ou test d'histoires à compléter¹⁵⁶) : il s'agit d'une forme plus complexe et moins standardisée de méthode projective et narrative, destinée à étudier, par exemple, les difficultés d'attachement des enfants ou les représentations que des salariés peuvent avoir de leur environnement ou des relations sociales. Jean Piaget avait lui-même demandé à des enfants de compléter des histoires dans le cadre de son étude sur la façon dont ils apprennent à faire des choix moraux¹⁵⁷. Avant lui, Hugh Hartshorne et Mark May avaient aussi utilisé des débuts d'histoires dans leurs travaux sur les modalités et les formes du caractère et de la tromperie, toujours chez les enfants¹⁵⁸. Dans la même perspective, le TAT de Murray, (*op. cit.*), abordé précédemment, est un test d'achèvement d'histoire bien connu, appliqué aussi en anthropologie¹⁵⁹ ou dans d'autres sciences sociales¹⁶⁰. On peut aussi se servir de poupées ou de marionnettes avec des enfants en leur proposant au sujet de dire la suite de l'histoire projetée sur le jouet. Il est dommage que ce genre de technique ne soit que faiblement appliqué dans des problématiques sociologiques ou anthropologiques de nos jours dans une logique de méthodologie mixte ou de triangulation. On peut se référer cependant à l'article de Karen Gravett (*op. cit.*) pour apprendre comment la *story completion* est utilisée efficacement ailleurs qu'en psychologie.

En sociologie, les méthodes du récit de vie ou biographiques¹⁶¹ visent surtout à mettre au jour des ruptures et des continuités, dans les trajectoires sociales, les réseaux, les insertions et les contextes des individus historiographiés. On privilégie alors une perspective compréhensive, qualitative et

¹⁵⁶ Gravett Karen, « Story completion: storying as a method of meaning-making and discursive discovery », *International Journal of Qualitative Method*, vol. 1, pp. 1-8: <https://doi.org/10.1177/1609406919893155>

¹⁵⁷ Piaget Jean, *Le Jugement moral chez l'enfant*, Paris, PUF, 1932.

¹⁵⁸ Hartshorne Hugh & May Mark, *Studies in the nature of character: Studies in deceit*. New York: Macmillan; 1928.

¹⁵⁹ Maquet Jacques, « Unité de l'anthropologie culturelle », *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales*, vol. 15, n° 5, 1949, p. 3-37 : <https://www.jstor.org/stable/40730193>

¹⁶⁰ Adorno Theodor et al., *The authoritarian personality*. New York: Harper and Row, 1950.

¹⁶¹ Chanfrault-Duchet Marie-Françoise, « Le récit de vie : donnée ou texte ? », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. V, n° 2, 1987, pp. 11-28 : <https://doi.org/10.7202/1002024ar>.

l'intégration des conduites dans un projet de vie ou le constat déchirant de son absence déstructurante, à travers soit des récits provoqués par un chercheur, soit recueillis dans des témoignages intimes, des journaux de recherche, des blogs ou des narrations passés. Des variantes existent quand les récits de vie et les formes biographiques sont employés pour des objectifs de recherche-action¹⁶² afin de favoriser une reprise en main de son existence (*empowerment*), voire dans des buts plus politiques, prendre part à un mouvement social. Dans ce sens, le récit de vie peut servir autant dans l'intervention en institution, y compris en entreprise, réalisée par des sociologues que lors d'établissements de bilans professionnels ou de compétences approfondis, en psychologie du travail ou en gestion des ressources humaines. Il peut constituer un levier pour l'accompagnement et l'adaptation aux conditions de vie dans le travail social ou le champ éducatif¹⁶³. Enfin, la narrativité, comme projet, peut être aussi utilisée en science politique et par des conseillers en communication¹⁶⁴.

Le deuxième type d'approche sur le *récit* est d'en étudier sa fonction, ses modalités, sa structure et son emprise au sein des sociétés, lors de conduites culturelles, économiques, de rituels et d'événements¹⁶⁵. La narratologie est alors une science cognitive de la culture, dans cette perspective. Elle rejoint la position théorique de Dan Sperber dans ses travaux anthropologiques.

Pour Jerome Bruner, le récit est « *l'une des deux principales modalités stratégiques de connaissance du monde ; la seconde est la pensée paradigmatique ou logico-classificatoire. Le même chercheur a aussi énoncé que le récit favorise la construction continue des réalités sociales et non uniquement des représentations a posteriori*¹⁶⁶ ».

Ce point de vue est à inscrire dans le prolongement des travaux du psychosociologue russe Lev Vygotsky. Celui-ci présuppose que les histoires et narrations devraient être examinées comme une ressource socio-interactionnelle cruciale pour la genèse et la sophistication de l'intelligence humaine.

¹⁶² De Gaulejac Vincent et Legrand Michel (éd.), *Intervenir par le récit de vie : Entre histoire collective et histoire intellectuelle*, Toulouse, Érès, 2008 (version Kindle).

Giroux Nicole et Lissette Marroquin. « L'approche narrative des organisations », *Revue française de gestion*, vol. n° 159, n° 6, 2005, pp. 15-42 : <https://doi.org/10.3166/rfg.159.15-44>; URL : <https://www.cairn-int.info/revue-francaise-de-gestion-2005-6-page-15.htm>.

Orofiamma Roselyne, « Les figures du sujet dans le récit de vie. En sociologie et en formation », *Informations Sociales* (Caisse nationale d'allocation familiale), n° 145/1, pp. 68-81 : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-1-page-68.htm>.

Schmutz-Brun Catherine *et al.*, *Le récit de vie de la personne âgée en institution*, Toulouse, Érès, 2019 (version Kindle).

¹⁶³ Verhesschen Piet, « Pratiques de la recherche narrative : avantages et limites », in Léopold Paquay (éd.), *L'Analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2006, pp. 199-212 : <https://doi.org/10.3917/dbu.paqua.2006.01.0199>. URL : <https://www.cairn-int.info/l-analyse-qualitative-en-education--9782804150518-page-199.htm>.

¹⁶⁴ Salmon Christian, *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2007.

¹⁶⁵ Bruner Jerome, *Actual Minds. Possible Worlds*, Harvard University Press (version 2009 : Kindle), 1986.

¹⁶⁶ Bruner Jerome, « The Narrative Construction of Reality », *Critical Inquiry*, vol. XVIII, n°1, pp. 1-21 ; URL : <https://www.jstor.org/stable/1343711>.

Ce deuxième champ de recherche implique un travail portant, non sur des *données primaires*, provoquées et construites par un ethnographe, mais plutôt sur des *corpus de données secondaires* (fictions, écrits, témoignages, rumeurs, ragots, romans, discours de tout type, etc.), donc non directement générées auprès d'interviewés par une démarche méthodologique de chercheur en sciences sociales. On peut cependant envisager que des enquêtes empiriques portent directement sur le besoin de fabulation ou de recherche de contes, mythes, explications¹⁶⁷, notamment par la collecte de rumeurs¹⁶⁸. La narrativité est alors étudiée comme étant au cœur des phénomènes culturels et humains et comme une cristallisation textuelle, scénarisée, audiovisuelle, filmique, iconographique de nœuds interactionnels sémantiques et d'intrigues séquentiellement présentées. Le récit engendre, interagit (avec) ou reproduit ou est influencé (par) des *représentations sociales*, des manières de pensée, des matrices culturelles, des idéologies, des opinions, des rituels, des propositions de conduites, des normes, des pratiques sociales, des utopies, des projets ou des rêves. Dans cette perspective, la notion de récit prend une place essentielle pour comprendre l'émergence des identités, des processus d'identification, de formation des groupes et des attentes existentielles d'une époque. On privilégiera, dans cette fin de cours, cette seconde perspective qui est inspirée à la fois de la sémiologie, des sciences cognitives, de la sociologie et de la philosophie. Pour faire lien avec la première description et le premier usage anthropologique de la narrativité, de type « *récit de vie* », divers spécialistes en sciences cognitives supposent que les processus impliqués dans les narrations de personnages d'histoires fictives sont identiques à celles qui se dérouleraient en situation réelle.

« It may be that people's everyday, folk-psychological attributions of reasons and motives to social actors involve processes radically similar to those at work in narratorial attributions of reasons and motives to participants in narrated worlds. If this is indeed the case, then folk psychology can be said to rely crucially on a style of thinking fundamentally narrative in nature. Everyday thinking about other people's thinking, especially their social cognition, will be tantamount to situating cohorts in webs of narrative, in which they can be viewed as characters who are performing actions designed to circumvent or eliminate conflicts, maximize cooperation with allies, achieve desired goals, and so on¹⁶⁹ ».

¹⁶⁷ Caillaud Sabine, « Utiliser la narration pour saisir les représentations sociales. Les Français et les Allemands face à l'écologie », *Trajectoires*, n°3, 2009: DOI : <https://doi.org/10.4000/trajectoires.286>

¹⁶⁸ Renard Jean-Bruno, *Rumeurs et légendes urbaines*, Paris, PUF, 2022.

¹⁶⁹ Herman David, « Narratology as Cognitive Science », *Image & Narrative* (online magazine of the visual Narrative, ISSN 1780-678X), n° 1 (18 septembre 2000) : <http://www.imageandnarrative.be/inarchive/narratology/davidherman.htm>. Traduction de l'extrait cité : « Il se peut que les attributions quotidiennes de raisons et de motifs aux acteurs sociaux par la psychologie populaire impliquent des processus radicalement similaires à ceux sous-tendant les attributions narratives de raisons et de motifs aux participants à des mondes narrés. Si c'est effectivement le cas, on peut dire que la psychologie populaire repose essentiellement sur un style de pensée fondamentalement narratif. La réflexion quotidienne sur la pensée des autres, en particulier sur leur cognition sociale, équivaudra à situer les cohortes dans des réseaux narratifs, dans lesquels elles peuvent être considérées comme des personnages qui accomplissent des actions visant à contourner ou à éliminer des conflits, à maximiser la coopération avec des alliés, à atteindre des objectifs souhaités, et ainsi de suite ».

De ce point de vue, le récit joue une fonction cardinale dans les sociétés, depuis des millénaires. Les hommes et femmes *se racontent des histoires* et ce genre de mécanisme, lié à la parole, à la succession temporelle d'actions, d'intrigues et à l'imaginaire, n'est pas près de s'enrayer. Plusieurs notions y sont associées, telles que « *mythe* », « *discours* », « *rumeur* », « *imaginaire* », « *temporalité* », « *représentation* », « *symbole* », « *langage* ».

Selon Paul Ricoeur, il y aurait trois grands moments dans les expériences humaines : l'*ordre du récit* (de la communauté d'appartenance, de soi, des mythes, des fictions, des fables, des identifications, des projections de soi, etc.), celui de l'*action et de la vie* et enfin le *pouvoir de reconfiguration du récit lui-même présent dans- et développé par- la temporalité* (l'histoire, le temps quotidien, la succession des événements) qui est désigné, par ce philosophe, comme *mimésis*¹⁷⁰.

« *Le monde déployé par toute œuvre narrative est toujours un monde temporel. Ou, comme il sera souvent répété au cours de cet ouvrage : le temps devient temps humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative ; en retour le récit est significatif dans la mesure où il dessine les traits de l'expérience temporelle*¹⁷¹ ».

Dans tout récit, il y aurait donc une *reconfiguration du temps* et la proposition de résolution de dissonances (appelées « *discordances* » par Ricoeur) des expériences individuelles, notamment des intrigues dans les mythes et romans, mais non uniquement, car il y a une grande variété de modes narratifs d'expression (oralité, image fixe ou animée, mime et geste, écrit, son, etc.) et de ses catégories (folklore, épopée, tragédie, films, séries, bande dessinée, peinture, conversation, musique, etc.).

Selon Roland Barthes, « *le récit commence avec l'histoire même de l'humanité ; il n'y a pas, il n'y a jamais eu nulle part aucun peuple sans récit ; toutes les classes, tous les groupes humains ont leurs récits, et bien souvent ces récits sont goûtés en commun par des hommes de culture différente, voire opposée : le récit se moque de la bonne et de la mauvaise littérature : international, transhistorique, transculturel, le récit est là, comme la vie*¹⁷² ».

Soulignons le caractère profondément pluridisciplinaire et transversal de la fonction narrative. La très grande majorité des actions et décisions politiques, sociales et économiques contemporaines implique la fabrication d'un consentement et donc un support narratif qui forme la trame des propagandes, des actions de persuasion des masses et des campagnes d'information ou de

¹⁷⁰ Ricoeur Paul, *Temps et récit. Le temps raconté*. Tome III, Paris, Le Seuil, ek. 180.

¹⁷¹ Ricoeur Paul, *Temps et récit. L'intrigue et le récit historique*. Tome 1, Paris, Le Seuil, ek. 251.

¹⁷² Barthes Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, 1966, p. 1 ; doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1113> ; https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_8_1_1113.

désinformation¹⁷³. On peut notamment citer un exemple d'analyse lexicographique cherchant à décrire et expliquer le storytelling d'Emmanuel Macron¹⁷⁴

3.2.2. La posture structurale : une nécessité face à la prolifération des contenus et des monographies

Le modèle du récit est présent dans le fait de parole. Peu importe que cette parole soit particulière (individuelle, prosaïque) ou historique ou légendaire. Et finalement, face à cette multiplicité, la posture d'étude est identique à celle des fondateurs de la linguistique, comme Saussure, Jakobson ou Émile Benveniste qui ont dû décrire théoriquement la langue malgré son caractère hétéroclite. À la suite de Vladimir Propp¹⁷⁵, ayant théorisé la structure des contes merveilleux ou des travaux de Lévi-Strauss (*op. cit.*) sur les mythes, Barthes propose d'envisager l'existence et la formalisation d'une structure du récit en adoptant, comme nombre de structuralistes, une *approche déductive* car l'approfondissement inductif de *tous les récits du monde* ou d'une partie d'entre eux est impossible (autour de 7000 langues parlées dont plus de 200 en Europe seulement, d'après des enquêtes de l'UNESCO, renvoyant à une infinité de récits, avec leurs variantes locales, acculturées ou transculturelles, pour chacune). Un total exact de 6141 langues¹⁷⁶ est à mentionner, en 2017. Ce nombre a été ensuite recatégorisé et réanalysé pour aboutir au nombre de 634 langues, classées comme les « *plus importantes* » en fonction de douze facteurs dont certains liés à l'usage ou au nombre minimal de locuteurs ($\geq 300\ 000$) notamment. Cependant, on constate actuellement un paradoxe : 1% des langues permettent à 99% des humains à communiquer. Ce qui ne signifie absolument pas qu'ils se comprennent¹⁷⁷.

Cette approche déductive dans une analyse narrative « *est obligée de concevoir d'abord un modèle hypothétique de description (que les linguistes américains appellent une "théorie"), et de descendre ensuite peu à peu, à partir de ce modèle, vers les espèces qui, à la fois, y participent et s'en écartent : c'est seulement au niveau de ces conformités et de ces écarts qu'elle*

¹⁷³ Berut Benjamin, « Storytelling : une nouvelle propagande par le récit ? », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, n° 72 (printemps), 2010, pp. 31-45 : <https://doi.org/10.4000/quaderni.479>

Godin, Christian. « Politique : quand le récit remplace le réel », *Cités*, vol. 57, no. 1, 2014, pp. 121-138 : <https://doi.org/10.3917/cite.057.0121>

Seargeant Philip, *The Art of Political Storytelling: Why Stories Win Votes in Post-truth Politics*, Londres, Bloomsbury Academic, 2021.

¹⁷⁴ Longhi Julien, « Le discours d'Emmanuel Macron, construction d'un storytelling », *The Conversation*, 26 janvier 2017 : <https://theconversation.com/le-discours-demmanuel-macron-construction-dun-storytelling-71847>

¹⁷⁵ Propp Vladimir Iakovlevitch, *Morphologie du conte*. Paris, Le Seuil (1^{re} éd. en langue russe : 1928), 1965.

¹⁷⁶ cf. Calvet Alain et Calvet Jean-Louis, 2017, *Baromètre des langues dans le monde*, Paris, Ministère de la Culture, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, pp. 4-5 : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-et-numerique/La-diversite-linguistique-et-la-creation-artistique-dans-le-domaine-numerique/Barometre-des-langues-dans-le-monde-2017>.

¹⁷⁷ Cf. une présentation des douze facteurs servant à classer les langues datant de 2012 : Baromètre 2012 Calvet des langues du monde : <http://www.wikilf.culture.fr/barometre2012/index.php?type=2010>.

*retrouvera, munie alors d'un instrument unique de description, la pluralité des récits, leur diversité historique, géographique, culturelle*¹⁷⁸ ».

La structure est vue comme un *ensemble fermé de relations entre un nombre fini d'unités composant la langue ou le récit*. On l'a déjà vu : cette posture structuraliste a notamment permis de fonder la linguistique, la sociologie française, de définir des principes d'étude phonologique ou la double articulation du langage, chère à Martinet (*op. cit.*), ou encore la sémantique ou la syntaxe des langues. Dans l'approche linguistique notamment, les unités analysées étaient les mots, principalement, et leurs règles d'articulation dans une phrase.

L'idée des structuralistes, comme Barthes ou Greimas, est d'appliquer ce raisonnement de linguistique structurale, décrivant les mots et les phrases (ainsi que le système qu'est la langue), aux *discours*, définis comme des *suites de phrases*. Le but devient alors de découvrir les règles de fonctionnement et d'articulation du discours qui distille ainsi, par son organisation, le « *message d'une autre langue, supérieure à la langue des linguistes* », insiste Barthes qui en appelle à la création d'une « *linguistique du discours* », qualifiée auparavant de *rhétorique*. Le récit est alors considéré comme une des classes ordonnées les plus importantes de discours. Barthes postule d'ailleurs l'existence d'un *rapport d'homologie* entre la « *phrase* » et le « *discours* ». Ce dernier est alors considéré comme une « *grande phrase* » (dont les unités ne sauraient être nécessairement des phrases) tout comme la phrase, moyennant certaines spécifications, est un petit « *discours*¹⁷⁹ ».

*« Cette hypothèse s'harmonise bien à certaines propositions de l'anthropologie actuelle : Jakobson et Lévi-Strauss ont fait remarquer que l'humanité pouvait se définir par le pouvoir de créer des systèmes secondaires, "démultiplicateurs" (outils servant à fabriquer d'autres outils, double articulation du langage, tabou de l'inceste permettant l'essaimage des familles) et le linguiste soviétique Ivanov suppose que les langages artificiels n'ont pu être acquis qu'après le langage naturel : l'important, pour les hommes, étant de pouvoir user de plusieurs systèmes de sens, le langage naturel aide à élaborer les langages artificiels. Il est donc légitime de postuler entre la phrase et le discours un rapport "secondaire" — que l'on appellera homologique, pour respecter le caractère purement formel des correspondances*¹⁸⁰ ».

Le récit, n'étant qu'un des constituants de la linguistique du discours, il est donc aussi en relation d'*homologie* avec la phrase. Il est, par conséquent, à considérer comme une « *grande phrase* ». Et, inversement, toute phrase descriptive (ou constative) peut être conceptualisée comme l'amorce d'un micro-récit. Barthes propose donc de dynamiser et de compléter, de façon radicale, l'étude de la langue en rendant plus explicite et percutante la force de la narrativité. On y retrouve donc (dans la phrase,

¹⁷⁸ Barthes, *op. cit.*, p. 2.

¹⁷⁹ Barthes, *op. cit.*, p. 3.

¹⁸⁰ Barthes, *op. cit.*, pp. 3-4.

comme dans le récit) des sujets, des actants¹⁸¹, des prédicats, des verbes, des modes, des temps, etc. Pour Barthes, l'homologie entre la phrase et le récit est aussi une façon d'affirmer l'identité entre le langage et la littérature vu que cette dernière est, en soi, un espace de déroulement de récits. On tient donc compte du fait que cette proximité théorique et narrative entre langage et littérature concerne la faculté d'*élaborer des fictions*, fonction au cœur du langage lui-même¹⁸².

Expliquons rapidement ce dernier point sur le langage qui en fait un processus cognitif, culturel, mental, psychique et social, essentiel de genèse de l'hominisation. S'appuyant sur une publication majeure de Jean-François Lyotard¹⁸³, Dany-Robert Dufour décrit avec finesse les différents marqueurs et les modalités, inscrits dans le langage lui-même, qui vont de la capacité à produire des récits à des versions variées des mythes dans les sociétés humaines. Ces caractéristiques du langage sont qualifiées d'*instructions pragmatiques*. Elles décrivent la place du narrateur, du narrataire, du héros dans un récit. Une règle trinitaire articulerait ces différentes instructions pragmatiques : *on ne peut pas occuper le poste de narrateur si l'on n'a pas accompli son rôle de narrataire et inversement*. Cette schématisation élémentaire du tour de parole : passage du « je » au « tu » parlant d'une « narré » (« il ») dont on a déjà parlé au tour de parole précédent, fait que le moteur narratif est profondément et pragmatiquement articulé aux propriétés d'une langue (voir chapitre 1 pour une définition de la notion de pragmatique).

« Les instructions pragmatiques constituent en quelque sorte la charte fondamentale du discours. Leur usage insère chaque dialogue particulier dans un cadre général qui permet aux individus de se reconnaître entre eux, indépendamment des contenus. Ce dispositif est antérieur, ou plutôt, préalable à toute socialité, au point que l'on peut dire que c'est sur cette forme originaire et ahistorique que les socialités les plus diverses peuvent se développer. Le système des instructions pragmatiques tient, si diverses soient-elles, en un triangle pragmatique dont les trois pointes sont les postes : destinataire, destinataire, héros ou narrateur, narrataire, narré¹⁸⁴ ».

Il y aurait donc une sorte d'anthropologie structurale et fondamentale du récit qui, en quelque que sorte, permettrait de distinguer les sociétés humaines de toutes les autres formes collectives. En effet, comme le souligne clairement Dufour, après d'autres, comme Ricoeur, les humains (se) racontent des histoires. On a déjà évoqué cette aptitude en début de paragraphe.

« On a cru identifier des sociétés sans Histoire, mais on n'a jamais pu identifier des sociétés sans histoires. Non seulement, ces histoires font plaisir à ceux qui se les racontent mais, en plus, elles constituent, à vrai dire, le ciment de la société. C'est par ces histoires que sont liés entre eux les

¹⁸¹ On décrit ci-après cette notion.

¹⁸² Dufour Dany-Robert, *Le Bégaiement des Maîtres. Essai*, Paris, François Bourrin, 1988.

¹⁸³ Lyotard Jean-François, 1979, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit : plus particulièrement, son chapitre VI : « Pragmatique du savoir narratif ».

¹⁸⁴ Dufour Dany-Robert, *Les Mystères de la Trinité*, Paris, Gallimard, 1990, pp. 153-154.

individus d'une société donnée. Qu'elles colportent ou non une histoire vraie est une question sans aucune importance : même si elles reposent sur un simulacre, l'important est que ce simulacre, offert à la consommation rituelle, ordonne des effets de réalité et de vérité – effet de présence des choses absentes¹⁸⁵ ».

Ces récits de référence des sociétés, source de collusions et de cohésions sinon d'interactions, qui se réfèrent à des « *il* », symbolisant autrui sous toutes ses formes et dans tous ses contenus possibles, sont fondés sur des scènes *primitives*, définies par l'horreur (mort, absence) et par la désignation de ceux (narrateur, narrataire) qui ont la mission de supporter cette mort et cette horreur. Ainsi, ceux qui supportent l'absence élaborent des narrations sur les règles communes de vie qui sont imaginables, pensables et transmissibles voire acceptée en commun. Et Dufour s'ingénie alors à poser une question qui tue : « *Quelle serait l'horreur pure ? Ce serait : #. Aucun récit. Rien. L'absence absente. Mais s'il s'agissait de l'énoncer, nous aurions encore recours au récit¹⁸⁶ » dit-il avec ironie. D'après cet anthropologue et philosophe, nos récits s'appauvrissent et donnent de moins en moins une représentation convenable et opératoire à un « *il* » commun, renvoyant au lien social¹⁸⁷. Sur ce plan, il approuve et soutient les analyses de Lyotard (*op. cit.*) sur la fin des grands récits de référence sociétaux. Cet appauvrissement spécifie le mode de (non)-pensée ou de déroute culturelle durant la période postmoderne.*

3.2.3. Le triptyque de l'analyse sémiotique et narrative : les fonctions, l'action et les types de discours

Pour en revenir à l'approche structurale de Barthes, ce dernier préconise l'analyse des *niveaux de sens* par la focalisation sur l'*organisation des récits*. Ces niveaux sont, pour Lévi-Strauss (*op. cit.*), les *mythèmes* (unités constitutive des discours mythiques) et ils n'ont du sens que regroupés par ensembles qui sont combinables entre eux.

« T. Todorov¹⁸⁸, reprenant la distinction des Formalistes russes, propose de travailler sur deux grands niveaux, eux-mêmes subdivisés : l'histoire (l'argument), comprenant une logique des actions et une "syntaxe" des personnages, et le discours, comprenant les temps, les aspects et les modes du récit ».

Ainsi, comprendre un récit, bien l'analyser, ce serait savoir passer d'un niveau (histoire) à l'autre (discours) du fil narratif. Barthes, quant à lui, différencie trois niveaux dans un récit, reliés progressivement entre eux dans le cours de la narration elle-même : 1/ les *fonctions*, notion proposée d'après la classification de Propp (*op. cit.*) ; 2/ les *actions*, au sens énoncé par Greimas, qui décrit des

¹⁸⁵ Dufour, *Les Mystères...*, *op. cit.*, p. 166.

¹⁸⁶ Dufour, *Les Mystères...*, *op. cit.*, p. 167.

¹⁸⁷ Dufour Dany-Robert, *Folie et démocratie : essai sur la forme unaire*, Paris, Gallimard, 1996.

¹⁸⁸ Todorov Tzvetan, « Les catégories du récit littéraire », *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, 1966, pp. 125-151 : doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1120>; https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_8_1_1120.

« actants » ; 3/ le *discours* (défini selon Todorov). Examinons ces différents niveaux dans la suite de cet écrit.

3.2.3.1. Les fonctions ou unités de contenu en analyse du discours

Pour faire comprendre la notion de « *fonction* » ou « *unité de contenu* », Barthes propose un exemple éclairant :

« *Si, dans Un cœur simple, Flaubert nous apprend à un certain moment, apparemment sans y insister, que les filles du sous-préfet de Pont-L'Evêque possédaient un perroquet, c'est parce que ce perroquet va avoir ensuite une grande importance dans la vie de Félicité : l'énoncé de ce détail (quelle qu'en soit la forme linguistique) constitue donc une fonction, ou unité narrative*¹⁸⁹ ».

On retrouve ce genre de mot-fonction ou d'élément-fonction d'un récit dans de nombreuses œuvres de fiction. Dans le *Grand Cœur*¹⁹⁰ de Jean-Christophe Rufin, un élément-fonction assez récurrent est *l'image du félin* (un léopard importé d'Orient, animal légendaire du désert, à ses yeux), apparaissant en début de roman (durant une scène d'enfance), et à la fin aussi. Cette image symbolique va jouer un rôle moteur récurrent dans le récit reconstruit de Jacques Cœur, le fameux Grand Argentier de Charles VII, et sur son sens de l'entreprise et de l'aventure (1395-1456). Dans ce cours, on n'a pas le temps d'aborder les différents types de *fonction* (appelées « *classes d'unité distributionnelles ou intégratives* ») et la notion de *syntaxe fonctionnelle*. La grammaire implique des règles de combinaison des différentes unités fonctionnelles, dont celles définies dans les actions ou les séquences du récit.

« *Une séquence est une suite logique de noyaux, unis entre eux par une relation de solidarité : la séquence s'ouvre lorsque l'un de ses termes n'a point d'antécédent solidaire et elle se ferme lorsqu'un autre de ses termes n'a plus de conséquent. Pour prendre un exemple volontairement futile, commander une consommation, la recevoir, la consommer, la payer, ces différentes fonctions constituent une séquence évidemment close, car il n'est pas possible de faire précéder la commande ou de faire suivre le paiement sans sortir de l'ensemble homogène "Consommation". La séquence est en effet toujours nommable. Déterminant les grandes fonctions du conte, Propp, puis Bremond, ont déjà été amenés à les nommer (Fraude, Trahison, Lutte, Contrat, Séduction, etc.) ; l'opération nominative est également inévitable pour des séquences futiles, ce que l'on pourrait appeler des "micro-séquences", celles qui forment souvent le grain le plus fin du tissu narratif. Ces nominations sont-elles uniquement du ressort de l'analyste*¹⁹¹ »

Retenons qu'une unité fonctionnelle émerge en tant qu'*unité de sens* dans une œuvre narrative. Cette unité lui permet de dérouler le fil événementiel et discursif de son efficacité, ses *effets d'intrigue* notamment et sa valeur de récit, impliquant certaines représentations et certaines idéologies (l'ordre, le

¹⁸⁹ Barthes, *op. cit.*, p. 7.

¹⁹⁰ Rufin Jean-Christophe, *Le Grand Cœur*, Paris, Gallimard.

¹⁹¹ Barthes, *op. cit.*, p. 13.

rétablissement de l'harmonie, la recherche de justice, l'expression d'un malheur existentiel, la recherche d'une utopie ou d'un autre mode de vie, etc.).

La langue du récit que tente de formaliser Barthes, et d'autres avec lui, comme Greimas dont on parlera bientôt, Claude Brémond, Umberto Eco ou Propp, *est en nous*. Cet énoncé signifie que les séquences, fonctions et structures du discours seraient déjà présentes dans notre mémoire sémantique et culturelle¹⁹², probablement par l'impact des idéologies, de la morphologie urbaine, des mythes, des récits familiaux, de formes proverbiales et des représentations sociales largement diffusés par les médias, l'architecture des villes, la transmission intergénérationnelle, les traditions rituelles et le système éducatif lui-même. Cette mémoire des séquences et des structures narratives nous permet, par conséquent, de lire et d'écouter des récits en nous rendant capables de les reconstruire mentalement. Nous pouvons aussi nous y projeter et aussi y insérer des séquences narratives auxquelles on peut s'identifier. Ainsi, nous pouvons, par exemple, poursuivre un parcours à la fois d'intrigue et d'investissement d'un rôle identitaire, comme dans les jeux vidéo de type MMORPG ou jeu de rôle en ligne massivement multijoueur¹⁹³. De plus en plus d'observateurs appliquent à ces activités ludiques des schémas d'étude de la narrativité Et inversement, les auteurs de fiction élaborent des récits tenant compte de ces aptitudes de précodage de leurs lecteurs (ou narrataires) idéaux, renvoyant autant à des proverbes, à des routines, scripts, formes convenus, qu'à une cinématographie généraliste ou à des textes de chansons.

3.2.3.2. Les actions et le modèle actanciel

La description des *actions*, deuxième niveau d'analyse proposé par Barthes, dans un récit nous permet de présenter le *modèle actanciel*¹⁹⁴ de Greimas qui renvoie à une théorisation des personnages, par exemple, comme les participants à l'action, et de leurs conduites. Ce genre de formalisation est déjà

¹⁹² Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

Halbwachs Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, PUF, 1925.

¹⁹³ Cf. Wuyckens Géraldine, La triple narrativité du MMORPG à travers la pratique du *roleplay* », *Sciences du jeu* [En ligne], 9 | 2018, mis en ligne le 21 juin 2018, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sdj/1032> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdj.1032>. Précisons que cet article de Géraldine Wuckens est issu de son mémoire de master 2, à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Voir aussi, notamment : Marti Marc et Baroni Raphaël, « De l'interactivité du récit au récit interactif », *Cahiers de Narratologie*, [Online], 27, 2014. URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/7077> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/narratologie.7077>.

¹⁹⁴ Greimas Algirdas, *Sémantique structurale : recherche de méthode*, Paris, PUF, 1966 (réédition : 2015 : version Kindle).

Chabrol Claude, « Sémiotique textuelle et narrative », in Chabrol Claude (éd.). *Sémiologie narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973 (version Kindle).

Voir une synthèse de Louis Hébert, « Le modèle actanciel », Site internet des théories sémiotiques : Signo : <http://www.signosemio.com/greimas/modele-actanciel.asp> et son livre pour une version plus approfondie et la description d'autres méthodes d'analyse sémiotiques : Hébert Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges, 2007.

présent dans le travail initial de Propp sur les contes merveilleux russes : les actants y sont dénommés *dramatis personae*, définis par leurs *sphères d'action*, elles-mêmes constituées de faisceaux de fonctions. Propp en dénombre 31 en tout, pour le conte merveilleux russe.

Donc, les personnages ou acteurs des récits sont considérés comme insérés dans des rapports d'intrigue et d'action où ils sont impliqués : amour, communication, aide, agression, quête du Graal, etc. Quand on retrouve le même schéma dans plusieurs contes ou récits, schéma qualifié de *faisceau de fonctions* ou *invariant* dans l'action, chez Propp, on parvient à définir une *classe d'acteurs*, désignée par le terme « actant ». Comme les représentations sociales qui ne sont pas repérables dans un seul entretien mais plutôt par l'analyse d'un *corpus* plus nombreux d'interviews, provenant d'un ensemble raisonné et catégorisé de discours d'enquêtés, l'actant, en tant que classe d'acteurs, est institué, construit en tant que tel, non à partir d'une seule lecture d'un seul conte ou récit, mais sur la base d'un *recueil de contes ou de récits*.

« Une articulation d'acteurs constitue un conte particulier ; une structure d'actants, un genre. Les actants possèdent donc un statut métalinguistique par rapport aux acteurs ; ils présupposent, d'ailleurs, l'analyse fonctionnelle, c'est-à-dire la constitution des sphères d'action, achevée » ajoute Greimas¹⁹⁵.

Propp définit alors sept types d'actant dans le conte populaire russe merveilleux et élabore le premier schéma actanciel d'un récit : le *méchant*, le *donateur/fournisseur*, l'*assistant*, le *personnage recherché* (et son père), le *régulateur/mandateur*, le *héros*, le *faux-héros*. Bien sûr, le schéma actanciel peut être découvert dans toute œuvre, du théâtre au roman, en passant par les contenus filmiques, et tout autre type de récit. On prendra comme exemple l'œuvre de fiction de Margaret Atwood, *The Handmaid's Tale*¹⁹⁶. Ce roman dystopique, à l'ambiance très sombre, voire glauque et malsaine, a été mis en film par Volker Schlöndorff, en 1990. Il a donné lieu à la série (5 saisons¹⁹⁷ jusqu'en novembre 2022) portant le même titre que le roman, depuis 2017.

Le schéma actanciel est ainsi une formalisation de la décomposition de l'action dans un récit se référant à des *actants* qui correspondent à six types ou versants de sa description : 1/ le *destinateur* qui va générer ou influencer l'action (exemple tiré du roman d'Atwood : une fraction minoritaire des servantes opprimées qui se révolte contre une condition de vie esclavagiste) ; 2/ le *destinataire* qui va être la finalité de l'action narrée (l'ensemble du groupe de servantes, la caste au pouvoir à qui on s'oppose) ; 3/ le *sujet* qui réalise l'action (l'héroïne, Defred alias June et ses alliés, qui vont refuser ou non, selon

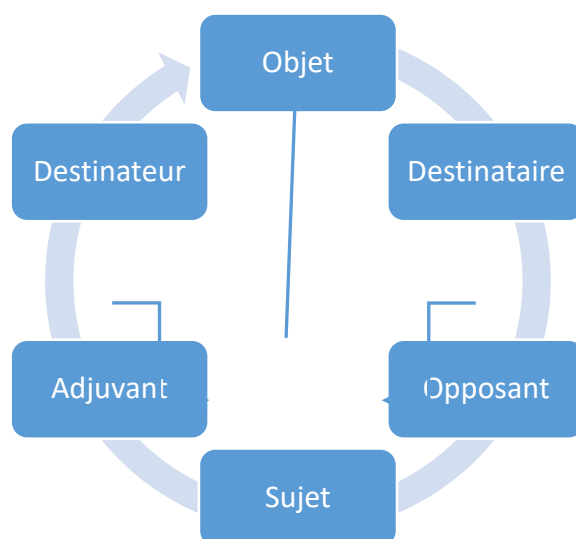
¹⁹⁵ Greimas, *op. cit.*, 1966, ek 3728.

¹⁹⁶ Atwood Margaret, *The Handmaid's Tale*, Toronto, McClelland & Stewart, 1985 (trad. fr. en 1987, chez Robert Laffont, sous le titre *La Servante écarlate*).

¹⁹⁷ Production : Los Angeles : MGM/Hulu ; metteur en scène : Bruce Miller.

l'évolution de l'intrigue, de pactiser avec la caste au pouvoir) ; 4/ un *objet* qui subit l'action (le renversement du rapport de domination ; le renversement du gouvernement dictatorial ; la lutte contre la confiscation d'enfants) ; 5/ un *adjuvant* (la quête d'alliés dans d'autres pays proches, des traîtres ou des alliés chez les opposants, ou dans le territoire opprimé) qui va permettre de favoriser l'accomplissement de l'action, « *apporter de l'aide en agissant dans le sens du désir, ou en facilitant la communication*¹⁹⁸ » ; 6/ l'*opposant* (la caste et ses alliés au pouvoir, les milices armées, les familles d'accueil des servantes) dont la fonction est de « *créer des obstacles, en s'opposant à la réalisation du désir, soit à la communication de l'objet*¹⁹⁹ ». Les actants sont en interaction dans trois axes ou classes actanciels : l'*axe du vouloir ou désir* (sujet orienté vers l'objet : il y a alors recherche de jonction entre ces deux entités) ; l'*axe du pouvoir* (adjuvant favorisant la jonction entre le sujet désirant et l'objet, versus s'y opposant) ; l'*axe de la transmission* (entre le destinataire qui formule la demande de jonction et destinataire, pour qui l'action à accomplir est envisagée).

Schéma actanciel résumé :



Malheureusement, on doit clore cette description minimaliste, mais qui fixe les idées sur l'analyse structurale du récit. On a pris appui sur la série, *The Handmaid's Tale*, en simulant une pluralité de récits [pour parvenir à décrire, par l'exemple concret, des actants], présente dans cinq saisons jusqu'en 2022, comme s'il s'agissait de versions différentes et de contes variés. L'application de ce modèle peut être tout à fait suggestif pour des recherches en sociologie de la culture qui a trop longtemps strictement été influencée par les travaux sur les déterminismes socio-économiques et l'influence des différents ethos de classe sans approfondir ni décrire les éléments et effets structurants des contenus

¹⁹⁸ Greimas, *op. cit.*, ek. 3811.

¹⁹⁹ *Ibid.*

culturels en circulation dans les mass médias contemporains²⁰⁰. Ces contenus ont leur propre valence sémantique et leur portée symbolique spécifique qu'on pourrait cependant aussi mettre en relation avec les analyses plus déterministes et socio-économiques éventuelles (appartenances culturelles, nationales, de classe, d'âge). Par exemple, on peut envisager la construction d'une typologie actancielle des récits filmiques ou vidéoludiques, de la même manière que pour ceux littéraires ou pour l'étude des rumeurs²⁰¹. Leurs effets sociologiques et représentationnels sur les publics pourraient ensuite ainsi être mesurés et analysés à partir de cette typologie.

3.2.3.3. La communication narrative

La question subsidiaire succédant à la présentation de l'analyse actancielle est de savoir qui est le sujet (ou héros) d'un récit. Barthes prend l'exemple de récits où l'intrigue dépend d'un duel entre deux acteurs centraux. Dans ce cadre, le « *sujet* » du récit est double (il repose sur deux acteurs) et l'un n'est pas pensable sans l'autre.

« *Beaucoup de récits mettent aux prises, autour d'un enjeu, deux adversaires, dont les "actions" sont, de la sorte, égalisées ; le sujet est alors véritablement double, sans qu'on puisse davantage le réduire par substitution ; c'est même peut-être là une forme archaïque courante, comme si le récit, à l'instar de certaines langues, avait connu lui aussi un duel de personnes. Ce duel est d'autant plus intéressant qu'il apparente le récit à la structure de certains jeux (fort modernes), dans lesquels deux adversaires égaux désirent conquérir un objet mis en circulation par un arbitre ; ce schéma rappelle la matrice actantielle proposée par Greimas, ce qui ne peut étonner si l'on veut bien se persuader que le jeu, étant un langage, relève, lui aussi, de la même structure symbolique que l'on retrouve dans la langue et dans le récit : le jeu lui aussi est une phrase²⁰² ».*

Pour améliorer le repérage de ces *sujets* dans les récits, il est alors proposé d'ajouter un troisième pan d'analyse : celui de la *narration* elle-même ou *communication narrative*. Cette dimension est complémentaire de l'analyse des *fonctions-contenus* et des *actions*, précédemment évoquées. Tout récit, par exemple, est parsemé de signes et d'énoncés émanant du narrateur, définissant des éléments

²⁰⁰ Ce but d'analyse est exploré depuis longtemps par Marie-Laure Ryan et son équipe, aux États-Unis :

Ryan Marie-Laure et Thon Jan-Noël (éd.), *Storyworlds across Media. Toward a Media-Conscious Narratology*, Lincoln/Londres, University of Nebraska Press, 2014.

Ryan, Marie-Laure, *Possible Worlds, Artificial Intelligence, and Narrative Theory*. Bloomington, Indiana University Press, 1991.

Ryan, Marie-Laure, *Narrative as Virtual Reality*. Baltimore and Londres : Johns Hopkins University Press, 2001.

Ryan, Marie-Laure, *Avatars of Story*, Minnesota, University of Minnesota Press, 2006.

²⁰¹ Champion-Vincent Véronique et Renard Jean-Bruno et, *Rumeurs et légendes contemporaines*, *Communications*, numéro thématique, n° 52, 1990 : [https://www.persee.fr/livre/comm_0588-8018_1990_num_52_1_2240](https://www.persee.fr/livre/comm_0588-8018_1990_num_52_1?sectionId=comm_0588-8018_1990_num_52_1_2240). Voir aussi le chapitre V de : Renard Jean-Bruno, *Rumeurs et légendes urbaines*, *op. cit.* Cf. Un exemple d'application de l'approche narrative à la notion de rumeur : Huglo Marie-Pascale, « Voyage au pays de la peur : rumeur et récit dans *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère », *Protée*, 32 (3), 2004, pp. 101–112 : <https://doi.org/10.7202/011263ar>; <https://www.erudit.org/en/journals/pr/2004-v32-n3-pr959/011263ar.pdf>.

²⁰² Barthes Roland, « Introduction à l'analyse... », *op. cit.*, p. 18.

d'explication adressés au lecteur : des énoncés écrits pour le guider. Il s'agit aussi de savoir qui écrit. Donc, on doit se demander qui est le destinataire dans un récit de fiction. Soit le récit est émis par une personne psychologique, ayant une identité d'auteur par exemple, disant « *je* » et écrivant l'histoire en assumant la narration rapportée à sa propre biographie. Soit, le narrateur est une entité transcendante de type providence divine, omnisciente, évoquant une vérité intemporelle et universelle, comme dans les écrits sacrés. Soit le récit est associé à la situation vécue et au contexte d'un personnage donné de l'intrigue ; chaque personnage étant porteur d'une partie de ce récit, comme dans la vogue du nouveau roman français. Cependant, Barthes insiste pour bien séparer, dans un récit, le narrateur de l'auteur parce que, selon lui, aucune de ces approches n'est satisfaisante car elles présupposent l'existence d'une origine réelle de l'écrit.

Du point de vue sémiologique, « *narrateur et personnages sont essentiellement des "êtres de papier"; l'auteur (matériel) d'un récit ne peut se confondre en rien avec le narrateur de ce récit; les signes du narrateur sont immanents au récit, et par conséquent parfaitement accessibles à une analyse sémiologique; mais pour décider que l'auteur lui-même (qu'il s'affiche, se cache ou s'efface) dispose de "signes" dont il parsèmerait son œuvre, il faut supposer entre la "personne" et son langage un rapport signalétique qui fait de l'auteur un sujet plein et du récit l'expression instrumentale de cette plénitude : ce à quoi ne peut se résoudre l'analyse structurale : qui parle (dans le récit) n'est pas qui écrit (dans la vie) et qui écrit n'est pas qui est*²⁰³ ».

Cette *liberté de l'écrivain* est donc fortement formalisée et clairement précisée dans l'analyse sémiologique. L'étude du plan de la narration se rapporte uniquement aux signes narratifs, donc aux opérateurs impliqués dans les fonctions-contenus et aux processus actanciels, reliant le donateur / destinataire et le destinataire. Exemples de « *signes de narrativité* » ? Les codes de récitation : les conventions de début (« *il était une fois* »), de milieu, de fin d'un récit ; les modes de présentation, la durée d'une récitation, l'aptitude à partager un code avec le destinataire et à deviner ses modes sociolinguistiques et culturels d'accueil d'un récit. Pensons aussi aux formes du discours dans la littérature classique (style direct, indirect, forme théâtrale, poésie, fable, épopée, etc.) ou encore les modes d'affichage d'un écrit.

Deux procédés permettent à la trame du récit d'advenir : l'*articulation* (ou segmentation) qui a pour objectif de générer la succession des unités-fonctions, contribuant à la forme d'un récit ; et l'*intégration* qui inclut lesdites unités dans un ordre supérieur de séquences (et d'unités), provoquant la recherche du sens.

L'articulation de la forme d'un récit ne suit pas un ordre vraisemblable. Elle serait liée à la logique développée dans la narration, en fonction de deux potentialités discursives : la *distorsion* et l'*expansion*. En effet, lors des *distorsions*, tout récit subit l'interposition, durant le déroulement des séquences

²⁰³ *Ibid.* pp. 19-20.

narratives, d'unités d'action hétérogènes, provenant d'autres séquences externes à l'intrigue, qui retardent sa succession linéaire et progressive.

« Lorsque James Bond commande un whisky en attendant l'avion, ce whisky, comme indice, a une valeur polysémique, c'est une sorte de nœud symbolique qui rassemble plusieurs significés (modernité, richesse, oisiveté) ; mais comme unité fonctionnelle, la commande du whisky doit parcourir, de proche en proche, de nombreux relais (consommation, attente, départ, etc.) pour trouver son sens final : l'unité est "prise" par tout le récit, mais aussi le récit ne "tient" que par la distorsion et l'irradiation de ses unités²⁰⁴ ».

Ce type de distorsion (proche de la notion de « ralentisseur » dans un thriller ou des épisodes d'une série) est spécifique aux récits où chaque unité narrée, mise en intrigue les composant rayonne vers plusieurs finalités en même temps. Cette multipolarisation de certaines unités crée des distorsions et donc de l'attention du lecteur et son implication dans la narration. On sait qu'il est rare que cette situation de cristallisation à la fois synthétique et irradiante de certaines unités, durant une séquence cruciale du récit, se produise dans le réel.

« La distorsion généralisée donne à la langue du récit sa marque propre : phénomène de pure logique, puisqu'elle est fondée sur une relation, souvent lointaine, et qu'elle mobilise une sorte de confiance dans la mémoire intellectuelle, elle substitue sans cesse le sens à la copie pure et simple des événements relatés ; selon la "vie", il est peu probable que dans une rencontre, le fait de s'asseoir ne suive pas immédiatement l'invitation à prendre place ; dans le récit, ces unités, contiguës d'un point de vue mimétique, peuvent être séparées par une longue suite d'insertions appartenant à des sphères fonctionnelles tout à fait différentes : ainsi s'établit une sorte de temps logique, qui a peu de rapport avec le temps réel, la pulvérisation apparente des unités étant toujours maintenue fermement sous la logique qui unit les noyaux de la séquence. Le "suspense" n'est évidemment qu'une forme privilégiée, ou, si l'on préfère, exaspérée, de la distorsion : d'une part, en maintenant une séquence ouverte (par des procédés emphatiques de retard et de relance), il renforce le contact avec le lecteur (l'auditeur), détient une fonction manifestement phatique ; et d'autre part, il lui offre la menace d'une séquence inaccomplie, d'un paradigme ouvert (si, comme nous le croyons, toute séquence a deux pôles), c'est-à-dire d'un trouble logique, et c'est ce trouble qui est consommé avec angoisse et plaisir (d'autant qu'il est toujours, finalement, réparé) ; le "suspense" est donc un jeu avec la structure, destiné, si l'on peut dire, à la risquer et à la glorifier : il constitue un véritable "thrilling" de l'intelligible : en représentant l'ordre (et non plus la série) dans sa fragilité, il accomplit l'idée même de langue : ce qui apparaît le plus pathétique est aussi le plus intellectuel : le "suspense" capture par l'"esprit", non par les "tripés"²⁰⁵ ».

Barthes décrit ensuite la potentialité d'*expansion* du récit permettant à la forme de se déployer. Les cases manquantes pouvant toujours exister entre les noyaux de contenus de la narration, elles peuvent aussi être comblées et donc catalysées / suractivées en étirant la trame et en la complexifiant. Par exemple, le contenu d'une fonction, comme « *attente* », impliquant son déploiement indéfini, voire éventuellement sa déception ou sa satisfaction, peut être potentialisé et amplifié ; la substance d'un

²⁰⁴ *Ibid.*, pp. 22-23.

²⁰⁵ *Ibid.*, pp. 23-24.

récit peut donc être étirée, divisée, retardée pour faire émerger une ambiance ou une suite d'analyses ou d'observations sur le contexte historique d'une fiction. Dans *The Handmaids' Tale*, il faut attendre le 11^e épisode de la saison 3 pour avoir son attente (évasion des enfants de Gilead, le territoire dictatorial), tant espérée, satisfaite. Et à la fin de la saison 5, le couple Osborne, « June et son mari », enfin réuni de nouveau, attend toujours l'hypothétique libération de leur fille encore captive à Gilead.

Le récit permet aussi des ellipses sur des situations où l'on évite d'entrer dans certains détails au profit d'une finalité narrative adaptée à l'intrigue.

« D'une part, une fonction (il prit un repas substantiel) peut économiser toutes les catalyses virtuelles qu'elle recèle (le détail du repas) ; d'autre part, il est possible de réduire une séquence à ses noyaux et une hiérarchie de séquences à ses termes supérieurs, sans altérer le sens de l'histoire : un récit peut être identifié, même si l'on réduit son syntagme total à ses actants et à ses grandes fonctions, telles qu'elles résultent de l'assomption progressive des unités fonctionnelles. Autrement dit, le récit s'offre au résumé (ce qu'on appelait autrefois l'argument). À première vue, il en est ainsi de tout discours ; mais chaque discours a son type de résumé ; le poème lyrique, par exemple, n'étant que la vaste métaphore d'un seul signifié, le résumer, c'est donner ce signifié, et l'opération est si drastique qu'elle fait évanouir l'identité du poème (résumés, les poèmes lyriques se réduisent aux signifiés Amour et Mort) : d'où la conviction que l'on ne peut résumer un poème. Au contraire, le résumé du récit (s'il est conduit selon des critères structuraux) maintient l'individualité du message. Autrement dit, le récit est traductible, sans dommage fondamental : ce qui n'est pas traduisible ne se détermine qu'au dernier niveau, narratif : les signifiants de narrativité, par exemple, peuvent difficilement passer du roman au film, qui ne connaît le traitement personnel que très exceptionnellement ; et la dernière couche du niveau narratif, à savoir l'écriture, ne peut passer d'une langue à l'autre (ou passe fort mal²⁰⁶) ».

Le deuxième processus, décrit par Barthes, pour définir la communication narrative est l'*intégration* dont le but est de favoriser les emboitements de séquences d'un certain degré vers un niveau supérieur : ce dernier orientant finalement le sens, l'action et l'intrigue.

Barthes compare la complexité d'un récit à un organigramme intégrant à la fois les « retours en arrière et les sauts vers l'avant ; ou plus exactement, c'est l'intégration, sous des formes variées, qui permet de compenser la complexité apparemment immaîtrisable des unités d'un niveau²⁰⁷ ».

Alors que les distorsions et les multiplicités articulatoires des contenus permettent de disposer d'une lecture horizontale des faits et contextes décrivant des séquences emboîtées, l'intégration favorise une lecture verticale et une compréhension des éléments discontinus :

²⁰⁶ *Ibid.* p. 25.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 25.

« Il y a une sorte de “boitement” structural, comme un jeu incessant de potentiels, dont les chutes variées donnent au récit son “tonus” ou son énergie : chaque unité est perçue dans son affleurement et sa profondeur et c’est ainsi que le récit “marche” : par le concours de ces deux voies, la structure se ramifie, prolifère, se découvre — et se ressaisit : le nouveau ne cesse d’être régulier. Il y a, bien sûr, une liberté du récit (comme il y a une liberté de tout locuteur, face à sa langue), mais cette liberté est à la lettre bornée : entre le code fort de la langue et le code fort du récit, s’établit, si l’on peut dire, un creux : la phrase. Si l’on essaye d’embrasser l’ensemble d’un récit écrit, on voit qu’il part du plus codé (le niveau phonématique, ou même mérismatique), se détend progressivement jusqu’à la phrase, pointe extrême de la liberté combinatoire, puis recommence à se tendre, en partant des petits groupes de phrases (micro-séquences), encore très libres, jusqu’aux grandes actions, qui forment un code fort et restreint : la créativité du récit (du moins sous son apparence mythique de “vie”) se situerait ainsi entre deux codes, celui de la linguistique et celui de la translinguistique²⁰⁸ ».

Ce que le fameux sémiologue français tente alors subtilement de décrire et de théoriser, c’est le moteur du récit (énoncés des détails, maîtrise du code), la machinerie subtile du langage, qui s’offre au lecteur, et de la production du sens qui magnétise tant ceux qui se plongent dans un roman que d’autres s’immergeant dans un jeu vidéo ou une série.

« Il faut donc en rabattre sur le “réalisme” du récit. Recevant un coup de téléphone dans le bureau où il est de garde, Bond “songe”, nous dit l’auteur : “Les communications avec Hong-Kong sont toujours aussi mauvaises et aussi difficiles à obtenir.” Or, ni le “songe” de Bond ni la mauvaise qualité de la communication téléphonique ne sont la vraie information ; cette contingence fait peut-être “vivant”, mais l’information véritable, celle qui germera plus tard, c’est la localisation du coup de téléphone, à savoir Hong-Kong. Ainsi, dans tout récit, l’imitation reste contingente ; la fonction du récit n’est pas de “représenter”, elle est de constituer un spectacle qui nous reste encore très énigmatique, mais qui ne saurait être d’ordre mimétique ; la “réalité” d’une séquence n’est pas dans la suite “naturelle” des actions qui la composent, mais dans la logique qui s’y expose, s’y risque et s’y satisfait ; on pourrait dire d’une autre manière que l’origine d’une séquence n’est pas l’observation de la réalité, mais la nécessité de varier et de dépasser la première forme qui se soit offerte à l’homme, à savoir la répétition : une séquence est essentiellement un tout au sein duquel rien ne se répète ; la logique a ici une valeur émancipatrice — et tout le récit avec elle ; il se peut que les hommes réinjectent sans cesse dans le récit ce qu’ils ont connu, ce qu’ils ont vécu ; du moins est-ce dans une forme qui, elle, a triomphé de la répétition et institué le modèle d’un devenir²⁰⁹ ».

Le récit est par conséquent une procédure de reformulation d’anciens mythes, de problèmes permanents posés aux humains, d’accidents et d’incidents existentiels structurellement analogues même si toujours différents événementiellement. Mais l’expérience narrative permet à ceux qui s’y plonge de refaire en mieux un bain dans la fontaine de jouvence fabulatoire.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 26.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 26.

4. En conclusion générale de ce cours

Il est clair que ce cours de théories et méthodes de recherche a tenté de concilier à la fois les objectifs de conseil technique, d'orientation sur les façons de faire avec les corpus d'enquête et des segments de réflexion et d'information sur des courants de recherche majeurs qui tentent de mieux théoriser certains processus langagiers, narratifs et comportementaux, donc vitaux des sociétés. Même si ces objectifs peuvent paraître abstraits au premier abord, il n'en demeure pas moins qu'ils donnent à penser et qu'ils permettent ainsi de mieux comprendre comment et pourquoi un sociologue fabrique une description et une interprétation quand il évoque des narrateurs ou des interviewés d'une enquête. La méthodologie d'un mémoire ou d'une thèse est en effet au cœur du dispositif permettant de construire un corpus et de rendre compte des données. On peut, pour mieux se faire comprendre, laisser la parole à un expert qui résume très bien les enjeux d'une méthodologie bien menée :

« L'analyse statistique ou linguistique des résultats d'une observation, d'une expérience, de l'étude d'une communauté, est d'autant plus fine qu'ils ont une plus grande qualité et ont été obtenus de manière soigneuse. Il est illusoire de croire pouvoir pallier les déficiences de la "lecture" du réel par une technique de calcul ou une analyse de contenu plus puissante ou plus élaborée. Ce serait à celle-ci de faire ce qu'elle ne peut pas et lui conférer un pouvoir de preuve qu'elle ne possède pas. En somme, de même qu'une hypothèse théorique n'est pas destinée, selon l'expression consacrée, à sauver les phénomènes, de même une analyse statistique ou une analyse de contenu n'est pas destinée à "sauver les données" d'une étude. Les confusions qu'on rencontre parfois à cet égard font penser à l'anecdote que raconte Pirandello. Un pauvre campagnard, ayant entendu son curé se plaindre de ne pouvoir lire, faute de lunettes pour savoir lire eut un éclair de génie. Il se rendit donc à la ville, entra chez l'opticien et demanda des "lunettes pour lire". Mais aucune paire de lunettes ne lui permit de déchiffrer la moindre lettre. À la fin l'opticien, impatienté de voir son magasin sens dessus dessous l'interpella : "dites donc, vous savez lire, au moins ?" Et le campagnard de répliquer : "elle est bien bonne ! Si je savais lire, je ne serais pas venu vous voir".

Pour cette raison, les pratiques et les méthodes d'une discipline jouent un rôle prioritaire dans la résolution des problèmes, la découverte de phénomènes nouveaux. Elles constituent en définitive le "cœur" du métier, le savoir-faire indispensable à chacun. Les adjuvants visuels, nos analyses statistiques et linguistiques, sont bien entendu indispensables à la mise en valeur, à la finesse, voire à l'élégance que nous apportons à ce savoir-faire. Ces choses-là vont sans dire. Un manuel est une œuvre de transmission. Il a pour tâche de les redire afin qu'on ne les oublie pas et de les répéter afin qu'elles retrouvent leur fraîcheur initiale. C'est là, comme on sait, pour l'art d'enseigner, une indispensable sujétion²¹⁰ ».

²¹⁰ Moscovici Serge et Buschini Fabrice (éd.), *Les Méthodes des Sciences humaines*, Paris, PUF, p. 9.